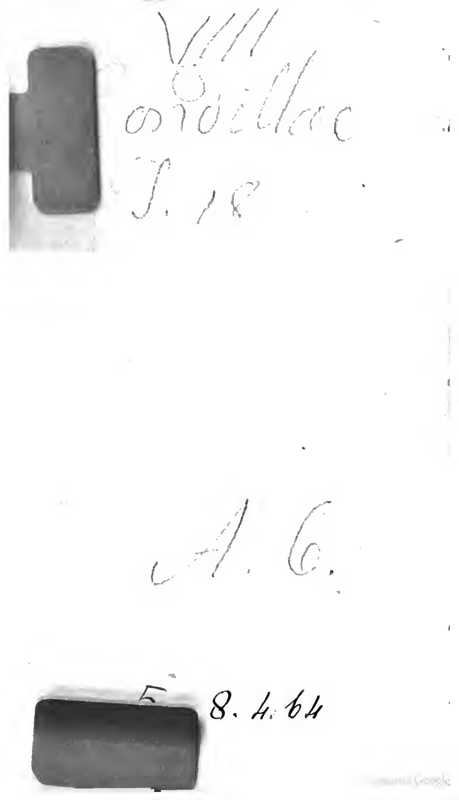






ŒUVRES
COMPLÈTES
DE CONDILLAC.

HISTOIRE ANCIENNE.

TOME DIX-HUITIÈME.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE CONDILLAC,

REVUES, CORRIGÉES PAR L'AUTEUR,

ET

IMPRIMÉES SUR SES MANUSCRITS AUTOGRAPHES.

TOME DIX-HUITIÈME.

A PARIS,

CHEZ DUFART, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE DES NOYERS, N°. 22.

AN XI. — 1803.



INTRODUCTION

A L'ÉTUDE

DE L'HISTOIRE.

LIVRE ONZIÈME.

Il faut, Monseigneur, que l'étude de l'histoire vous accoutume à prévoir l'avenir, si vous voulez être capable de le prévoir, quand vous aurez un peuple à gouverner. C'est cette prévoyance qui fait les grands souverains. Celui qui ne prévoit rien, ne sauroit prévenir les abus; et lorsqu'il veut remédier à ceux qu'il n'a pas su prévoir, il court risque d'en faire naître de semblables ou de plus grands.

C'est en observant les peuples dont on étudie l'histoire, qu'on apprend à saisir d'un coup-d'œil l'enchaînement des causes et des effets, et qu'on voit dans les siècles

antérieurs se préparer des révolutions pour le bonheur ou pour le malheur des siècles qui doivent suivre.

Nous acquérons facilement cette prévoyance, lorsque nous considérons toutes les révolutions d'une nation qui n'est plus : car si nous savons observer comment toutes ces révolutions naissent les unes des autres, nous voyons, dans un premier âge, comme dans un germe, tous les temps où elles se sont succédées.

Or, Monseigneur, de quelque manière que les événemens se varient, ils ne peuvent jamais avoir pour résultat, que le bonheur ou le malheur des peuples; et les causes qui peuvent produire aujourd'hui ce bonheur ou ce malheur, sont les mêmes qui l'ont produit dans les siècles qui nous ont précédés, et elles seront encore les mêmes dans les siècles à venir.

C'est par les mœurs qu'un peuple est heureux ou malheureux. Tout ce qui a quelque influence sur les mœurs, mérite donc d'être observé. A cet égard, il nous reste quelques observations à faire sur les Romains. Elles seront le sujet de ce livre.

CHAPITRE PREMIER.

De la passion des Romains pour les spectacles.

LES jeux qu'institua Romulus en l'honneur de Consus, dieu des conseils, ont été nommés jeux du Cirque, d'après la forme de l'hippodrome, que Tarquin l'ancien fit construire pour en donner le spectacle.

Il paroît que dans les commencemens ces jeux se bornoient à des courses de chars et de chevaux. Nous avons vu que l'an de Rome 490, M. et D. Brutus donnèrent, pour la première fois, des combats de gladiateurs. Les combats d'athlètes ne furent introduits dans ces jeux que long-temps après, en 568; et vers le même temps, on fit combattre des hommes contre des ours, contre des lions, etc. Je ne veux considérer ces choses que par l'influence qu'elles ont sur les mœurs. C'est pourquoi je n'entrerai pas dans de grands détails.

Vers le milieu du sixième siècle, on faisoit combattre trente couples de gladiateurs, ou même davantage. Dans les commencemens, le nombre en avoit été beaucoup moins grand : mais il s'étoit toujours accru, et il s'accrut encore. César en donna trois cent vingt couples pendant son édilité. Ce spectacle duroit quelquefois plusieurs jours.

On ne se borna pas non plus à faire combattre deux ou trois hommes contre deux ou trois bêtes féroces. Sylla donna, pendant sa préture, un combat de cent lions contre cent hommes. Avant lui on laissoit les chaînes à ces animaux lorsqu'ils alloient combattre : aux jeux de Sylla, on les leur ôta pour la première fois. On augmentoit le danger, afin d'augmenter le plaisir des spectateurs.

Féroces sous Romulus, les Romains n'ont jamais cessé de l'être. Plusieurs causes entretenoient leur férocité : les guerres, qui se succédoient sans interruption, la pratique d'exterminer les peuples qui avoient le courage de leur résister, les triomphes dont les principaux ornemens étoient les dé-

pouilles des nations vaincues, les captifs qui avoient échappé au fer des soldats, et les simulacres des villes qu'on avoit prises, saccagées et ruinées.

La férocité des Romains croissoit encore avec les progrès de la république : car un peuple conquérant ne peut être qu'un despote inhumain. Si le luxe adoucit ses mœurs à quelques égards, il achève d'étouffer en lui tout sentiment d'humanité.

Avec ce caractère, les Romains devoient s'abreuver du sang qui couloit sur l'arène. Il n'y avoit point de spectacle qui leur fût plus agréable, et où il y eût un plus grand concours de citoyens de toute condition. Cette fureur alloit au point, qu'au milieu des repas, on se donnoit souvent le plaisir barbare de faire combattre des gladiateurs. Dès que c'étoient-là les jeux des Romains, il ne faut plus s'étonner des horreurs qu'ils commettent pendant les guerres civiles.

Les Romains ont eu de bonne heure une sorte de poésie. C'étoit une prose cadencée qu'ils chantoient en dansant, lorsqu'ils offroient des sacrifices. Il paroît qu'ils dûrent aux Étrusques tout ce que l'art put ajouter

à cette poésie : car leurs vers se nommoient *Fescennins* de Fescenia ville d'Étrurie.

Comme ces danses et ces chants devinrent un objet d'émulation, ceux qui n'y réussissoient pas, furent exposés aux railleries de ceux qui s'y distinguoient; et les Romains employèrent à se donner mutuellement des ridicules, le même langage qu'ils avoient d'abord consacré à chanter les dieux. Insensiblement ils parlèrent de tout en poésie, et avec d'autant plus de facilité, qu'il falloit peu de talent pour faire des vers fescennins.

Ils étoient dans l'usage d'offrir tous les ans à Cérès et à Bacchus les prémices de leur récolte; et ils les présentoient dans un bassin qu'ils nommoient *satura* ou *satyra* de *satur* plein, parce qu'ils y accumuloient des fruits de toute espèce. Ce mot fut ensuite employé pour exprimer toute sorte de mélanges. On le donna, non seulement, aux mets composés de plusieurs choses, mais encore aux lois qui renfermoient des réglemens sur plusieurs chefs; et par une semblable analogie, on le transporta aux pièces de vers, où l'on ramassoit tout ce qu'une

imagination grossière pouvoit produire. Telle a été la satyre dans son origine.

La raillerie avoit été l'accessoire de ce poème : elle en devint le principal, et elle dégénéra en invectives et en calomnies. Une loi des douze tables, qui condamnoit à mort ceux qui auroient composé des vers contre la réputation d'un citoyen, fait voir jusqu'où cet abus avoit été porté vers la fin du troisième siècle.

Nous avons vu que l'an de Rome 391, les Romains, dans l'espérance d'appaiser la colère des Dieux, et de faire cesser la peste, firent venir d'Étrurie des histrions, dont tout le talent étoit de danser au son de la flûte. C'est à cette époque qu'on a fait commencer parmi eux les jeux scéniques. Du mélange de la poésie des Romains avec les danses des Étrusques, naquirent des pièces de théâtre, auxquelles on conserva le nom de satyres. C'étoient des farces informes et grossières, où les acteurs agissoient et parloient sans avoir de plan arrêté.

Tels furent à Rome les jeux scéniques jusqu'en 514, que Livius Andronicus, affranchi de M. Livius Salinator, leur fit pren-

dre une forme toute nouvelle. Cependant il n'inventa rien. Grec de naissance, il ne fit que transporter à Rome un genre de drame que la Grèce avoit créé et perfectionné. Il fut, sans doute, fort au-dessous de ses modèles : il est même vraisemblable qu'une imitation plus parfaite auroit eu peu de succès chez un peuple encore grossier. Quoi qu'il en soit, ce fut alors que le théâtre donna, pour la première fois, aux Romains l'idée d'une action suivie et soutenue, ce qui leur fit abandonner leurs satyres pour un temps.

C'est, sur-tout, dans le cours de deux guerres, celle contre les Perses et celle du Péloponèse, que la Grèce a produit de grands écrivains et de grands artistes en tout genre : et dans le siècle suivant, le goût des arts et des sciences, sembla croître avec les troubles.

Il en a été de même à Rome. La première guerre punique venoit d'être terminée, lorsqu'Andronicus parut, et la poésie continua de faire des progrès jusqu'à Jules César : époque, où tous les arts concouroient à l'embellissement de la capitale,

où florissoit le plus grand des orateurs, où la philosophie se répandoit, et où tous les genres de littérature étoient cultivés. Aussi la poésie fit rapidement de nouveaux progrès. Les deux plus grands poètes, Horace et Virgile, se formoient sur la fin des dernières guerres civiles.

Térence, qui vivoit du temps du second Africain et de Lélius, a été l'époque du goût parmi les Romains. Il donna le modèle, d'après lequel le goût se perfectionna dans tous les genres, et il ne restoit plus de progrès à faire à cet égard, lorsqu'après la bataille d'Actium, Octavius devint le maître de l'empire. C'est la flatterie qui a attribué à ce monarque les progrès de tout ce qui se perfectionnoit sans lui. Je conviens que la protection des princes peut multiplier les écrivains : mais l'estime publique fait seule les bons.

Depuis Térence, la comédie ne fit plus de progrès. Il ne paroît pas que la tragédie se soit jamais élevée au-dessus du médiocre: mais tous les autres genres de poésie atteignirent à la perfection.

Lorsque Thespis, Eschyle, Sophocle et

Euripide créèrent la tragédie, il y avoit plus de quatre cents ans qu'Homère avoit perfectionné la poésie épique. Dans cet intervalle, on écrivit en vers sur toute sorte de matières, et il se forma d'excellens poètes, sur-tout, dans le genre lyrique.

Les poèmes étoient récités dans les places et dans les jeux publics, par les poètes ou par les rapsodes. Le peuple, qui accouroit à ces lectures, approuvoit ou blâmoit, suivant qu'il étoit affecté. Il comparoit les ouvrages qu'il avoit entendus, avec ceux qu'il entendoit, et en rapprochant les uns des autres, il apprenoit à juger du beau et à l'apprécier.

Voilà les spectateurs que les poètes tragiques de la Grèce avoient pour juges. C'étoient des hommes dont le goût exercé recherchoit dans les tragédies la netteté, la précision, l'élégance et la régularité, qu'ils s'étoient fait une habitude de sentir dans les autres genres de poésie.

Les poètes, qui ont donné les premières comédies, sont postérieurs à Thespis d'environ cent ans. Ils vivoient dans le siècle de Périclès, c'est-à-dire, dans le siècle des

grands architectes, des grands sculpteurs et des grands peintres, comme des grands poètes. C'étoit le temps où le goût, qui s'exerçoit à-la-fois dans tous les genres, achevoit de se perfectionner. On conçoit donc que la comédie devoit se perfectionner elle-même.

Autant les circonstances étoient favorables aux progrès de la poésie dramatique chez les Grecs, autant elles leur étoient contraires chez les Romains. Lorsque les jeux scéniques commencèrent à Rome, le peuple n'avoit encore rien vu qui pût lui donner l'idée d'un poème régulier et bien écrit. Aussi goûta-t-il peu les comédies de Térence. Son insensibilité alloit au point, qu'au milieu des plus belles scènes, il demandoit un ours, des athlètes ou des gladiateurs. Il falloit à ce peuple des spectacles de sang.

Les Romains étoient donc dépourvus de goût, et leur passion pour les jeux du cirque sembloit leur ôter jusqu'au pouvoir d'en acquérir. Voilà pourquoi la poésie dramatique a fait peu de progrès parmi eux. Dans ce genre, leur suffrage pouvoit plutôt

égarer les poètes que les conduire à la perfection. Les poètes supérieurs, tels qu'Horace et Virgile, se sont bornés à écrire pour des lecteurs dont le goût s'étoit formé par l'étude des poètes grecs; et c'est, en quelque sorte, en Grèce, plutôt qu'à Rome, que la poésie latine devoit se perfectionner.

Ce qui attiroit les Romains au théâtre, c'étoit moins l'excellence des drames que la manière dont on les déclamoit. Comme la déclamation étoit la première et la principale partie de l'art oratoire, elle étoit aussi la première et la principale partie de l'art dramatique. Aussi les jeux scéniques ont-ils fait à cet égard des progrès que nous avons de la peine à comprendre.

Tout étoit noté dans la déclamation des anciens, et les syllabes et les gestes; de sorte que l'acteur étoit assujetti à une mesure, comme aujourd'hui le musicien et le danseur.

Ce mouvement mesuré donna lieu de partager la déclamation entre deux acteurs, dont l'un récitoit, et l'autre faisoit les gestes. Livius Andronicus, qui jouoit dans une de ses tragédies, s'étant enroué à répéter

plusieurs fois des morceaux que le peuple avoit goûtés, fit trouver bon qu'un esclave récitât les vers, tandis qu'il faisoit lui-même les gestes. Il mit d'autant plus de vivacité dans son action, que ses forces n'étoient point partagées; et son jeu ayant été applaudi, cet usage prévalut dans les monologues.

Depuis ce partage, l'art des gestes faisant tous les jours de nouveaux progrès, devint sous Auguste un langage qui n'eut plus besoin de celui des sons articulés. Les pantomimes jouoient des pièces entières, sans prononcer un seul mot.

L'art des pantomimes charma les Romains dès sa naissance, et la passion du peuple fut extrême pour ces comédiens, qu'il préféroit à tous les autres. Il me semble que cette passion devoit nuire au progrès de la poésie dramatique.

On a remarqué que la représentation de trois pièces de Sophocle, a plus coûté aux Athéniens que la guerre du Péloponèse. Rome, plus riche, faisoit encore de plus grandes dépenses en spectacles, et le peuple se passionnoit pour les jeux, parce qu'il

en admiroit la magnifience. Des spectacles qui auroient moins coûté, lui auroient moins plu.

Il y avoit des jeux qui se donnoient régulièrement toutes les années, et dont les édiles faisoient les frais. Il y en avoit d'autres qui se donnoient extraordinairement. On les nommoit votifs, parce qu'on les célébroit en conséquence des vœux qui avoient été faits pour assurer le succès d'une entreprise, ou pour appaiser les dieux dans des temps de calamité. La république faisoit les frais de ceux-ci, parce que c'étoit en son nom qu'on les avoit voués; et comme le sénat en régloit la dépense, elle étoit modérée.

Dans les jeux, au contraire, que donnoient les édiles, la dépense n'avoit point de bornes; et il seroit difficile de se faire une idée des sommes que plusieurs prodiguoient à cette occasion dans le dernier siècle de la république.

Les édiles ornoient d'étoffes précieuses, de statues, de tableaux, toutes les rues et toutes les places par où devoit passer une procession solemnelle, qui précédoit tou-

jours la célébration des jeux : procession où les pontifes, les prêtres, les augures, tous ceux qui avoient quelque emploi dans les temples, marchoient en habit de cérémonie, et où l'on portoit en pompe les images et les statues des dieux.

Les édiles donnoient ensuite les jeux, c'est-à-dire, des courses, des combats et des représentations dramatiques. C'est alors qu'ils étaloient à l'envi la plus grande magnificence dans les chars, dans les chevaux, dans les prix destinés aux vainqueurs; dans le nombre des athlètes, des gladiateurs, des lions, des ours, des tigres, des panthères, des éléphans et de toutes sortes d'animaux rares; dans les récompenses qu'ils donnoient aux acteurs, aux poëtes, aux musiciens; enfin dans la construction des théâtres.

Ils bâtissoient quelquefois des théâtres qui contenoient jusqu'à quatre-vingt mille spectateurs : ils les bâtissoient pour quelques jours avec la même solidité, que s'ils avoient dû subsister : et ils les décoroient de tout ce que l'architecture, la sculpture et la peinture pouvoient fournir de plus rare et de plus riche.

Ce n'étoient pas seulement les édiles qui donnoient de pareils jeux. Il étoit libre aux préteurs et aux consuls d'en donner, et souvent de simples particuliers recherchoient, par cette voie, la faveur du peuple. Il n'y avoit de plus sûr moyen de parvenir aux magistratures. Un homme riche, qui, pour éviter les dépenses des jeux, auroit voulu se dispenser de passer par l'édilité, se seroit exposé à un refus, lorsqu'il auroit brigué la préture ou le consulat.

La passion des Romains pour les jeux a été, sur la fin de la république, une des principales causes des désordres; pour amuser un peuple stupide et désœuvré, les citoyens les plus riches se ruinoient; et ils ruinoient encore les provinces, qu'ils mettoient à contribution.

Les richesses ont nécessairement des bornes: cette passion des Romains n'en avoit pas. Les empereurs ne seront donc pas assez riches pour la satisfaire, et on prévoit qu'ils ruineront l'empire. Bien d'autres causes contribueront encore à le ruiner.

CHAPITRE II.

Du goût des Romains pour les arts et pour les sciences.

En Sicile, pendant la première guerre punique, les Romains commencèrent à prendre quelque connoissance des beaux arts. Voilà vraisemblablement pourquoi Livius Andronicus hasarda sur le théâtre des poëmes plus réguliers que ceux qu'on avoit joués avant lui.

Mais ce fut proprement après la prise de Syracuse que les beaux arts se montrèrent à Rome pour la première fois. Marcellus orna de vases, de statues, de tableaux, les temples de l'honneur et de la vertu, et plusieurs autres lieux publics.

Trois ans après, l'an de Rome 545, Fabius Maximus, qui se rendit maître de Tarente, n'emporta qu'une statue colossale d'Hercule, qu'il fit placer dans le Capitole,

A cela près, il laissa aux Tarentins tous les ouvrages de sculpture et de peinture, dont leur ville étoit décorée.* Il crut dangereux de montrer aux Romains les arts qui avoient amolli les Grecs. Autant les historiens ont applaudi à sa conduite, autant ils ont blâmé Marcellus.

Polybe, Tite-Live, Plutarque et Caton le censeur, auroient voulu qu'on n'eût offert que des trophées d'armes aux yeux d'un peuple guerrier et conquérant. Il auroit donc fallu que les Romains n'eussent jamais vaincu que des peuples pauvres comme eux. Ceux qui blâmoient Marcellus, auroient dû s'appercevoir que la précaution de Fabius étoit tout-à-fait inutile. Ce sont les Romains qui avoient tort d'être conquérans. S'ils vouloient conserver leurs anciennes mœurs, ils devoient cesser de l'être, depuis qu'ils ne pouvoient plus conquérir que des nations opulentes.

En effet, les conquêtes devoient amener les richesses; et, par une suite nécessaire, les richesses devoient amener les arts. Aussi à peine les Grecs furent subjugués, que Rome s'embellit de statues, de tableaux,

et devint le rendez-vous des plus fameux artistes de la Grèce et de l'Asie.

De tout ce que Marcellus transporta de Syracuse, il ne réserva rien pour lui. Mais dans la suite, on cessa de consacrer à l'ornement des temples les ouvrages de sculpture et de peinture, qui avoient décoré les villes grecques; comme on cessa de porter au trésor public l'or et l'argent des peuples vaincus. Ces choses avoient une valeur quelconque : c'en étoit assez. Elles excitèrent l'avidité avant de former le goût, et les maisons des citoyens puissans en furent ornées avec profusion.

Les généraux employoient toutes sortes de moyens pour enlever ce qu'il y avoit de rare dans leurs provinces. Quelques-uns achetoient à vil prix; d'autres ravissoient. Les plus modérés en apparence, empruntoient pour ne pas rendre. Ils pilloient les maisons des particuliers; ils pilloient les temples mêmes: et après avoir exercé ce brigandage dans leurs gouvernemens, ils l'exercèrent encore dans Rome. Sur la fin de la république, on ne voyoit plus, dans les temples de l'honneur et de la vertu, les

statues et les tableaux que Marcellus y avoit déposés.

Lorsque Mummius, après s'être rendu maître de Corinthe, chargea des entrepreneurs de transporter à Rome plusieurs statues et plusieurs tableaux des meilleurs artistes, il les menaca, s'il arrivoit quelque dommage à ces chefs-d'œuvre, de les obliger d'en fournir d'autres à leurs frais et dépens. Telle étoit l'ignorance grossière de ce consul. Alors cependant il y avoit plus de soixante ans que Syracuse avoit été prise; et la passion avec laquelle on recherchoit les ouvrages des grands peintres et des grands sculpteurs, paroîtroit prouver que le goût des arts s'étoit déjà répandu. Comment donc un consul pouvoit-il être ignorant au point de ne pas savoir, au moins par ouï-dire, qu'il y a de la différence entre un tableau et un tableau.

Je conjecture que les Romains avoient d'autant plus de peine à se former le goût qu'il leur étoit plus facile de ramasser tout ce que les arts avoient produit de plus précieux. En général, les gens riches faisoient des collections, parce qu'ils étoient riches

Incapables de juger du prix des choses rares qu'ils possédoient, souvent ils ne savoient pas les voir. Une preuve qu'ils avoient plus d'avidité que de goût, c'est que Rome, où le luxe attiroit les plus grands artistes, n'en a pas produit un seul qui ait eu quelque célébrité.

Le goût est un jugement rapide, auquel toutes les facultés de l'esprit conspirent, et qui, embrassant dans ses comparaisons une multitude d'idées, demande une ame exercée sur chacune, et accoutumée à les saisir toutes ensemble. Pour acquérir du goût, il faut donc beaucoup voir, beaucoup comparer : il faut que tous les arts et toutes les sciences se prêtent mutuellement des secours. C'est un avantage qu'ont eu les Grecs. Leurs premiers écrivains ont été tout-à-la-fois poëtes, historiens, philosophes et orateurs. Sans doute ils ont d'abord été bien médiocres : mais ils réunissoient tous les genres ; ils les cultivoient tous à-la-fois ; et par cette raison, ils devoient les perfectionner tous également. En effet ils les ont perfectionnés.

Lorsque les arts ont commencé à se

montrer aux Romains, il n'y avoit proprement parmi eux ni poètes, ni historiens, ni philosophes, j'ajouterois même ni orateurs; car l'éloquence étoit encore bien grossière. A leurs yeux, qui n'avoient pas appris à voir, on montroit tout-à-coup une multitude de chefs-d'œuvre : étoient-ils capables d'en juger ?

C'est par degrés que les arts se perfectionnent : le goût se forme également par degrés. Or les Romains n'ont eu les arts, que parce qu'ils les avoient conquis, et lorsqu'ils les ont conquis, on les avoit portés à la dernière perfection. Les Grecs avoient employé plusieurs siècles à les créer.

Ce n'est pas pour un peuple le siècle du goût que celui où, encore grossier, il emprunte tout-à-coup d'une nation éclairée les sciences et les arts. Alors il apprend moins les choses que les jugemens que les autres en ont portés. Il étudie sans méthode, il accumule sans choix, et il lui est tous les jours plus difficile de s'instruire. Un peuple ne commence donc à penser, que lorsqu'il tente de faire des découvertes par lui-même; et le besoin d'inventer peut seul lui donner

des talens. Voilà le cas où ont été les Grecs. Comme ils ne pouvoient presque rien apprendre des étrangers, ils ont été, en quelque sorte, forcés d'avoir du génie, et ils ont inventé.

Il n'a pas été possible aux Romains de prendre le même essor. Puisque les arts étoient créés, ils ne pouvoient que les recueillir; et ils les enlevèrent, comme autrefois ils avoient enlevé des gerbes. N'ayant donc rien inventé, ils ne perfectionnèrent rien; parce que l'esprit qui perfectionne dans un temps, est le même qui eût inventé dans un autre. Je conjecture qu'ils ont eu plus de magnificence que de goût, plus de recherche que de discernement; et que, juges médiocres des arts, ils ne les ont estimés, que comme des choses de luxe.

En effet, ils regardoient au-dessous d'eux de s'en occuper eux-mêmes, et ils bornoient toute leur gloire à commander à ceux qui les cultivoient. Certainement ce préjugé n'étoit pas favorable au goût : mais il leur étoit cher, et c'est d'après ce préjugé même que Virgile loue les Romains. Vous vous



souvenez, Monseigneur, de ces beaux vers;
Excudent alii spirantia, etc.

Quoique le gouvernement de la république romaine fût propre à former des orateurs, ce fut par les leçons des Grecs que Cicéron se forma lui-même; et il surpassa bientôt Hortensius, qui étoit alors le plus éloquent des Romains. Il étudia la langue des Grecs, leur poésie, leur histoire, leurs philosophes, leurs arts, leurs sciences. Il essaya même de faire des vers. S'il n'eût étudié que l'éloquence, il eût été moins éloquent: car il faut connoître bien des genres, pour réussir dans un seul. C'est ainsi que tous les hommes de goût et de talens que Rome a produits, se sont formés d'après les Grecs.

Dès que les Romains s'occupoient des arts par luxe plutôt que par goût, on conçoit que les sciences devoient avoir peu d'attrait pour eux. Aussi n'ont-ils eu ni géomètre, ni astronome, ni physicien. Varron, le seul savant que la république ait produit, s'est borné à des recherches d'érudition. Cicéron, qui étoit son contemporain, en fait grand cas. En effet,
Varron

Varron étoit un phénomène pour son siècle.

Quoique les Grecs aient méprisé toutes les nations, ils ne les ont jamais régardées avec indifférence. Comme ils se souvenoient des secours qu'ils avoient tirés de quelques-unes, ils ont toujours paru curieux de les connoître. Mais parce qu'ils aimoient le merveilleux, et qu'ils étoient d'une grande crédulité, ils ramassoient les traditions avec peu de discernement. Ils sembloient n'interroger les peuples que pour apprendre des opinions : ils cherchoient dans la lecture des historiens, le style plutôt que la vérité, et c'étoit assez pour eux que l'histoire fût bien écrite. Voilà pourquoi ils ne nous donnent que des connoissances très-imparfaites et très-confuses des révolutions arrivées en Asie avant les conquêtes de Cyrus.

Ce n'est que sous les successeurs d'Alexandre, que les Grecs ont paru s'appliquer sérieusement à l'étude de l'antiquité; et ils se hâtèrent de penser qu'il leur étoit possible de débrouiller l'histoire des siècles les plus reculés. Nous ne nous flattons jamais plus de

réussir dans une science, que lorsque nous commençons à nous en occuper; et pour nous convaincre de notre impuissance, il faut que des tentatives inutiles se répètent pendant des siècles. Nous avons vu avec quelle obstination les anciens philosophes ont entrepris, les uns après les autres, d'expliquer la formation de l'univers: hasarderons-nous beaucoup, si nous jugeons que les historiens, qui vivoient dans les mêmes temps, se sont conduits avec le même esprit, et qu'ils ont eu la même confiance avec aussi peu de fondement? Il n'y a pas long-temps que les hypothèses régnoient dans l'histoire, parce qu'elles régnoient encore dans la philosophie. On vouloit tout deviner, les événemens et la nature. Cela prouve que, lorsque les philosophes sont mauvais, les critiques le sont également. J'ajouterai même, et notre expérience le prouve, que les bons critiques ne viennent que long-temps après les bons philosophes: les érudits sont les derniers à savoir douter.

Les Romains, aussi mauvais critiques, et beaucoup moins curieux, étoient peu propres à faire des recherches, et ils ne s'y

portoient pas. Ils nous parlent de leurs guerres, de leurs victoires, de leurs triomphes. On diroit qu'ils n'ont connu les peuples, que pour les subjuguer ou pour les exterminer; et ils semblent avoir voulu effacer tous les monumens, qui en pouvoient transmettre l'histoire. En un mot, avec aussi peu de dispositions pour les sciences que pour les arts, ils ne les ont connus que parce qu'ils ont conquis la Grèce; et ils n'ont guère su que ce qu'ils ont appris des Grecs, qui ont été leurs maîtres, et qui devoient être les nôtres.

CHAPITRE III.

De quelques usages des Romains.

Les relations sont peu propres à faire connoître les usages : les plus détaillées n'en donnent que des notions imparfaites. Si elles montrent le fond des choses, elles ne représentent que confusément la manière dont elles se font. C'est néanmoins dans la manière que consiste le prix réel ou imaginaire, que chaque peuple attache à ses usages.

Presque tout est arbitraire en ce genre, et cependant chaque peuple croit ses usages fondés en raison. Ce préjugé est cause que les nations ont, à cet égard, bien de la peine à se juger. Soit qu'elles s'approuvent, soit qu'elles se condamnent, elles font les unes des autres des tableaux peu ressemblans.

D'ailleurs les usages ne sont pas constans.

Ils se conservent à-peu-près les mêmes, tant qu'un peuple a peu de besoins. Mais aussitôt que le luxe commence, il amène des changemens dans les usages; et les révolutions qu'il produit, sont d'autant plus grandes, qu'il fait lui-même de plus grands progrès.

Les usages qui méritent plus particulièrement d'être observés, sont ceux qui se sont introduits dans le dernier siècle de la république (1).

De l'Habillement.

La tunique étoit le vêtement que les Romains portoient immédiatement sur la peau: elle étoit, dans l'origine, fort grossièrement faite, et on peut se la représenter comme un sac, ouvert pour laisser passer la tête et les bras. Celles des femmes avoient seules des manches, et c'eût été une marque de

(1) Je tire des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le peu que je dis à ce sujet.

mollesse dans les hommes d'avoir les bras couverts.

Une ceinture assujettissoit la tunique, et servoit à la relever, lorsqu'on avoit quelque chose à faire. C'est pourquoi *se accingere* signifioit se préparer à une chose.

En conséquence on paroissoit plus ou moins capable d'agir, suivant la manière dont on portoit sa ceinture : ce qui fut cause qu'on jugea des dispositions de l'ame sur cet indice, et qu'on nomma *altè cincti* les hommes d'un caractère sévère et courageux, et *discincti* ceux qui se livroient à la débauche ou à la mollesse.

Les Grecs ne portoient sur la tunique qu'un simple manteau : les Romains portoient une robe qu'ils nommoient *toge*. Elle étoit différente suivant les conditions et suivant les circonstances, et il y avoit toujours dans l'habillement quelques marques propres à faire distinguer les dignités civiles ou militaires. Les tribuns du peuple paroissent avoir été les seuls magistrats qui n'avoient point de ces marques distinctives.

Le luxe tendoit à tout confondre. On

prodigua l'or, les pierreries et la pourpre. On multiplia les tuniques. On leur fit prendre différentes formes, et ce fut un art d'en disposer les plis avec grâce. Les femmes échancrèrent les leurs, de manière qu'elles montrèrent la gorge, les épaules et une partie du bras droit. La toge leur parut aussi trop simple : elles en augmentèrent insensiblement le volume, et elles y ajoutèrent un longue queue chargée d'ornemens. C'est ce qu'on nomma *stole*. Cet habit leur devint particulier. Mais parce que les raffinemens que la corruption produit, tendent tour-à-tour à distinguer et à confondre les sexes, quelquefois les stoles se raccourcirent, et les toges s'alongèrent; de sorte que les femmes paroissoient effrontées, et les hommes efféminés.

Ce n'est que sous les empereurs que les Romains ont eu des tuniques de lin. En Égypte cependant l'usage de ces tuniques remontoit à la plus haute antiquité ; et il y avoit plusieurs siècles qu'elles étoient connues des Grecs, lorsque les Romains n'employoient encore le lin que dans les voiles de leurs vaisseaux. Dans la suite, ils

s'en servirent avec plus de luxe que de goût. Voulant de l'or et de la pourpre par-tout, ils en mêlèrent dans le tissu des tuniques, et ils semblèrent craindre qu'elles ne fussent pas assez rudes à la peau.

Il y a eu bien des sortes de chaussures chez les Romains : il a même été un temps où elles varioient comme les conditions. En général, on en distinguoit de deux espèces. L'une étoit une semelle qui laissoit le pied à découvert, et qui s'attachoit avec des courroies. L'autre couvroit tout le pied, montoit jusqu'à mi-jambe, et s'arrêtoit avec une espèce de ruban, auquel on faisoit faire plusieurs tours.

Quoique les souliers fussent ordinairement de cuirs apprêtés, on en fit aussi de toutes les matières propres à les rendre plus légers et plus souples. Mais, parce qu'un goût dépravé portoit autant à la magnificence qu'à la mollesse, on ne se contenta pas de les surcharger de pierreries ; quelquefois on voulut encore que la semelle en fût d'or massif. Cette chaussure ne devoit pas être commode.

Le noir pour les souliers des hommes et

le blanc pour ceux des femmes, étoient d'abord les seules couleurs décentes. Les courtisanes changèrent insensiblement cet usage, et firent donner la préférence aux souliers rouges qu'elles affectoient de porter. Dans la suite, les empereurs furent si jaloux de cette couleur, que, l'ayant réservée pour eux, ils la défendirent aux hommes, et ne la permirent qu'aux femmes.

Quant à la coiffure, elle a été sujette à tous les caprices de la mode. Rien n'a plus varié, et les Romains ne paroissoient s'être accordés que sur l'estime qu'ils faisoient du blond le plus ardent.

Des Repas.

Le souper étoit proprement le seul repas des Romains : le matin, sur le midi, ils ne mangeoient qu'un morceau.

Après avoir distribué des coupes aux convives, et fait des libations, on apportoit le premier service, qui commençoit ordinairement par des œufs frais, et on finissoit le second par des fruits : d'où est venue l'expres-

sion *ab ovo usque ad mala*, pour dire du commencement à la fin.

Ces deux services se divisoient en plusieurs autres. Mais en quelque nombre qu'ils fussent, on ne les distingua jamais que par les noms de *primæ* et *secundæ mensæ*.

Les tables, servies pendant plusieurs siècles avec simplicité, furent couvertes avec profusion sur la fin de la république. On compta quelquefois jusqu'à quinze ou vingt services. Je ne répondrois pas du goût des Romains à cet égard. Il me semble que la bonne chère s'allie difficilement avec le grand luxe: aussi les gens riches estimoient-ils les mets par la rareté et par le prix, plutôt que par la saveur.

L'usage de manger couché ne commença que vers la fin du sixième siècle. Ce furent les hommes qui l'établirent. Les femmes s'y refusèrent, tant que la république subsista; et on ne le permit que fort tard aux jeunes gens, qui n'avoient pas encore pris la robe virile. Ils étoient assis sur le bord du lit de leur plus proche parent.

La table étoit quarrée, sans nappe, d'un bois précieux, et incrustée de cuivre, d'ar-

gent, d'or, ou même de pierreries. Un des côtés restoit libre pour le service, et le long des trois autres on rangeoit trois lits : ce qui fit nommer *triclinium*, et la table et la salle à manger.

Chaque lit pouvoit contenir trois ou quatre personnes, rarement davantage. Avant de s'y coucher, on quittoit ses souliers, ou même on lavoit les pieds, afin de ne pas salir les étoffes précieuses dont ils étoient couverts.

On se rendoit au *triclinium* avec une robe particulière, qui ne servoit que pour le repas. Il n'eût pas été décent de s'y montrer avec tout autre habit. Ce qui paroît singulier, c'est que long-temps encore après Auguste, on n'étoit pas dans l'usage de fournir des serviettes aux convives : chacun apportoit la sienne.

La place la plus distinguée étoit la première du lit-milieu. Le lit à la gauche de celui-là étoit pour les personnes auxquelles on devoit le moins d'égard. Tels étoient ceux qu'on nommoit *ombres*, parce qu'ils venoient sous les auspices des conviés qui les présentoient.

Un grand nombre d'esclaves étoit employé au service. Des joueurs de flûte et de hautbois accompagnoient les poissons et les oiseaux rares qu'on apportoit. Les acclamations des convives se méloient aux sons des instrumens; et un écuyer tranchant coupoit les viandes en cadence.

Pendant le repas, on faisoit paroître quelquefois des bouffons, des farceurs, des danseurs, des musiciens, des pantomimes, ou même des gladiateurs. On donnoit, en un mot, des spectacles de toute espèce, et on prodiguoit encore les parfums, comme pour flatter tous les sens à-la-fois.

Quand on a besoin de tant de choses, on ne s'amuse d'aucune; et tout cet appareil ne valoit pas un repas simple, que la gaîté assaisonne. Forcés à revenir à des amusemens moins chers, souvent les grands, au milieu du repas, jouoient à pair ou non, au dez, à tout autre jeu: ils buvoient à la santé les uns des autres: ils se portoient celle de leurs amis: ils créoient un roi, qui imposoit des lois aux convives: en un mot, ils cherchoient à se tirer de l'assoupissement où le luxe de la table les plongeoit.

Avant de se séparer, on faisoit des libations pour la prospérité de l'hôte. Celui-ci offroit ensuite des présens à ses convives : il distribuoit une partie des restes aux esclaves, réservoit l'autre, et brûloit les choses qui ne méritoient ni d'être données, ni d'être gardées. Cette dernière cérémonie étoit une espèce de sacrifice, qu'on nommoit *protervia*. Caton d'Utique fit allusion à cet usage, lorsqu'il dit d'un homme qui, après avoir mangé tout son bien, mit le feu à sa maison. *Il n'a rien fait qui ne soit dans les règles.*

Les détails où je viens d'entrer, suffisent pour vous faire juger des excès où le luxe de la table fut porté. On tenta inutilement d'y mettre un frein. On renouvela plusieurs fois une loi, qui ordonnoit de manger dans la pièce de la maison, qu'on nommoit *atrium :* espèce de vestibule où l'on étoit exposé aux yeux du public. On régla même la dépense de la table. Mais la licence, devenue plus forte que les lois, rendit inutiles toutes ces précautions. Chacun se dégoûta des vestibules : on voulut se dérober aux regards, et les salons qu'on bâti-

à cet effet, furent l'occasion d'un nouveau luxe.

Des Bains.

Comme les Romains ne connoissoient pas l'usage du linge, ils étoient dans la nécessité de se baigner fréquemment. Pendant long-temps ils ne se sont baignés que dans les rivières. Ce n'est du moins que sur la fin de la république qu'ils ont commencé à construire des bains publics. On s'y baignoit pour la quatrième partie d'un as, c'est-à-dire, pour trois deniers de notre monnoie.

Les bains, d'abord construits simplement et avec peu de dépense, devinrent dans la suite des édifices dont on admira la grandeur et la beauté. M. Agrippa, étant édile, en fit construire cent soixante-dix, où les citoyens se baignoient gratis à l'eau chaude et à l'eau froide. Plusieurs empereurs suivirent cet exemple; et cette libéralité fut si agréable au peuple, que ce fut un des plus sûrs moyens de lui plaire.

Alors l'usage de se baigner dégénéra

bientôt en abus. On vint aux bains par mollesse, par oisiveté : on y vint, parce qu'il y avoit un grand concours, et c'est-là que les poëtes, qui aimoient à réciter leurs vers, venoient chercher des auditeurs.

Les gens riches avoient chez eux des bains, qui étoient moins construits pour le besoin que pour la sensualité. Lorsque les empereurs s'ennuyoient, ces bains étoient pour eux d'une grande ressource, et on en a vu qui se baignoient jusqu'à cinq ou six fois par jour.

Quelques-uns ne dédaignoient pas néanmoins de se baigner avec le peuple. On raconte qu'Adrien ayant rencontré, dans un bain public, un vieux soldat qu'il reconnut, et qu'ayant remarqué que, faute de valet pour le nettoyer, ce vieillard se frottoit le dos contre les murs, il lui donna des esclaves et de quoi les nourrir. Peu de jours après, d'autres vieillards ne manquèrent pas de se trouver aux bains, et de se frotter aussi le dos contre les murs : mais ils n'eurent que des étrilles ; et l'empereur, qui les leur fit distribuer, leur ordonna de s'étriller les uns les autres.

L'usage ne permettoit pas de se montrer aux bains publics lorsqu'on étoit en deuil : c'étoit une chose si universellement reçue, que les mots *squallor et sordes*, sont pris pour deuil dans les meilleurs écrivains. Il sembloit que pour être triste, il fallût être mal-propre. C'est une idée de décence qui paroît aujourd'hui bien singulière : mais avant les Romains, les peuples de l'Asie l'avoient trouvée fort raisonnable.

Des Promenades.

L'exercice du corps est nécessaire à l'esprit même, qui a quelquefois besoin de se distraire de ses occupations. Pour ceux qui pensent, la promenade est même tout-à-la-fois un exercice modéré des facultés du corps et des facultés de l'ame. C'est le moment où l'on observe sans effort et sans fatigue. Tout seul, on réfléchit comme en rêvant, et on laisse aller sa pensée aux objets qui l'appellent. Avec les autres, on cause, on s'éclaire, et la nature devient en quelque sorte un livre qu'on étudie, et que

la conversation apprend à lire. Heureusement ce plaisir se trouve à peu de frais, et il est bien mieux goûté de ceux qui savent jouir de la nature, que de ceux qui se piquent de la vaincre. Ils se promènent délicieusement dans un bois, ou dans une prairie.

Lorsqu'à Rome le luxe eut amené l'oisiveté, la promenade, au lieu d'être un délassement, devint une occupation. C'est ainsi qu'on change la destination des choses. Bientôt l'Italie parut à peine suffire à la manie de bâtir des maisons de campagne. On combla les mers, on perça les montagnes; et les lieux les plus ingrats furent ornés, s'ils ne furent pas embellis. Si vous voulez savoir comment les plus opulens jouissent des plaisirs, Lucrèce vous l'apprendra.

Exit sæpè foras magnis ex ædibus ille,
Esse domi quem pertæsum est, subitoque revertit
Quippe foris nihilo meliùs qui sentiat esse.
Currit, agens mannos, ad villam præcipitanter,
Auxilium tectis quasi ferre ardentibus instans:
Oscitat extemplò tetigit cùm limina villæ:
Aut abit in somnum gravis, atque oblivia quærit.
Aut etiam properans urbem petit, atque revisit.

La promenade étant devenue une occupation essentielle, il ne falloit pas qu'elle vînt à manquer. On n'auroit su que mettre à la place, parce que rien n'est si difficile, que de suppléer aux choses frivoles.

Il n'étoit donc pas raisonnable de se mettre dans la nécessité d'attendre toujours le beau temps, et de s'exposer à être souvent sans promenade, au milieu des plus beaux jardins. C'est pourquoi on joignit aux maisons des galeries, quelquefois si longues, qu'on les appela milliaires, et des portiques assez vastes pour se promener en voiture. Ce goût gagna jusqu'aux personnes qui savoient s'occuper. Cicéron ayant fait bâtir, sentoit qu'il lui manquoit une promenade couverte ; et il vouloit au moins en avoir une petite : *Tecta igitur ambulatiuncula addenda est*, disoit-il. Ce diminutif semble faire la critique d'un usage où l'exemple l'entraînoit.

Les portiques se multiplièrent à la ville et à la campagne. Ce fut un genre de magnificence où les grands cherchèrent à se surpasser. On y employa le marbre le plus précieux : on les orna de statues, de ta-

bleaux; et on s'appliqua sur-tout à les rendre commodes pour toutes les saisons.

Il falloit au peuple les mêmes ressources qu'aux grands, puisqu'il étoit tout aussi désœuvré. Il y eut donc des portiques publics et en grand nombre. C'étoit des rendez-vous, où à certaines heures on accouroit de toutes les parties de la ville, et où il étoit du bel air de se montrer. Désœuvrement, frivolité, ennui; voilà le partage des grandes villes dans les siècles florissans. Il ne reste d'amusemens véritables que pour les personnes, qui, se tenant un peu à l'écart, vivent comme en retraite au milieu du tumulte; et qui, simples spectateurs, observent les sottises des autres.

DES OCCUPATIONS DES ROMAINS

Dans le cours de la journée.

LES Romains furent long-temps à ne distinguer dans la journée que le matin, le midi et le soir. Sur la fin du cinquième

siècle, ils commencèrent à avoir des cadrans solaires assez grossièrement faits; et plus de cent ans après, ils connurent l'usage des clepsydres, qui mesuroient les heures par l'écoulement de l'eau.

Le luxe, qui se répandoit, faisoit alors une nécessité de s'occuper, aux heures marquées par l'usage, de toutes les frivolités, qui devoient remplir la journée. On avoit donc besoin de savoir toujours l'heure avec précision. On imagina d'avoir des esclaves, dont tout l'emploi étoit d'observer le cadran ou la clepsydre, et de dire l'heure à leur maître, lorsqu'il la demandoit. C'est la chose dont les gens du monde s'informent le plus, parce que l'ennui qui les dévore, les force à compter les momens.

Les Romains comptoient douze heures au jour: les six premières depuis le lever du soleil jusqu'à midi, et les six dernières depuis midi jusqu'à la nuit. Elles étoient donc, comme les jours, plus longues en été et plus courtes en hiver.

Les citoyens les plus sensés donnoient la matinée à leurs affaires domestiques, aux devoirs de leur état, ou à l'étude. Mais

ce n'est pas d'après eux qu'on peut juger des mœurs.

Un plus grand nombre, qui diminuoit tous les jours, commençoit la journée et la finissoit par visiter les temples. Cette dévotion prenoit souvent beaucoup de temps: car si on avoit plusieurs choses à demander, il falloit s'adresser à des divinités différentes, et faire, en quelque sorte, des pélerinages dans la ville. Les riches faisoient des sacrifices ou d'autres offrandes; et les pauvres se contentoient de saluer les dieux, en portant la main à la bouche : ce qu'on nommoit, par cette raison, *adorer.* On adoroit le matin les dieux célestes, et le soir les dieux infernaux.

Il y avoit encore plus de concours à la porte des grands qu'à celle des temples. On consacroit la première heure et même la seconde à ces visites; et souvent on devançoit le jour, crainte d'être prévenu ou de laisser échapper le moment. Les vestibules étoient remplis de la foule des clients auxquels le patron se déroboit quelquefois par une porte de derrière. S'il sortoit publiquement, ils s'empressoient autour de lui et

l'accompagnoient. Celui-ci alloit chez un plus grand que lui jouer le même personnage, et toute la ville étoit en mouvement.

Tous les jours, excepté ceux qui étoient destinés aux comices, ou consacrés au repos, les tribunaux se tenoient pendant la troisième heure, la quatrième et la cinquième ; et le peuple s'occupoit, avec plus ou moins de chaleur, des affaires qui se traitoient. S'il n'y prenoit aucun intérêt, il erroit par désœuvrement dans les rues et dans les places. Alors se présentoient ceux qui aspiroient aux charges, accompagnés de leurs amis qui les recommandoient, et ayant à leur gauche des nomenclateurs qui leur disoient le nom et le surnom des passans. D'autres couroient tous les quartiers de la ville, uniquement pour se donner en spectacle. Ils payoient des citoyens, afin d'avoir un cortége plus nombreux ; et c'étoit à qui traîneroit après soi plus de litières, plus d'esclaves et plus de clients.

On dînoit à midi : c'étoit un léger repas : après lequel on faisoit communément la méridienne. Ensuite la multitude se répandoit dans les promenades, pendant que les

jeunes gens, qui conservoient quelque reste des anciennes mœurs, jouoient à la paume, ou s'exerçoient dans le champ de Mars. Enfin, on alloit aux bains à huit ou neuf heures, et on soupoit à dix.

Telles étoient en général, les occupations ou les amusemens des Romains dans les temps où il n'y avoit point de spectacles. Dans les autres, les jeux remplissoient presque toute la journée. Le matin, on faisoit combattre des hommes contre les bêtes féroces: avant midi, on assistoit à des combats de gladiateurs, auxquels on revenoit après avoir dîné, et on passoit le reste du jour au cirque ou au théâtre. Mais tout cela a souffert des variations.

DE L'URBANITÉ ROMAINE.

ROME s'appeloit par excellence *urbs*, la ville, et c'est de-là qu'on a fait *urbanitas*. Or comme la langue se polissoit dans le temps où les mœurs restoient encore grossières, ce mot n'a d'abord exprimé que le

don de joindre à la pureté du langage, les graces de la prononciation : de parler et de prononcer, comme on parloit et prononçoit à la ville.

A mesure que les mœurs se polirent, l'acception de ce mot s'étendit, et l'urbanité se remarqua, non-seulement dans le langage, mais encore dans le geste, dans le ton, dans les manières, dans l'extérieur de toute la personne, enfin dans tout ce qu'on jugeoit pouvoir contribuer à l'agrément.

L'urbanité est donc une chose qui a varié, et sur laquelle les Romains mêmes n'ont pu s'accorder dans aucun tems. Comment auroient-ils déterminé la notion qu'ils s'en formoient, et dans laquelle chacun, suivant son état, faisoit entrer différens accessoires? Il en est de l'urbanité comme de ce que nous nommons le ton de la bonne compagnie. Il ne nous est donc pas possible de nous en faire une idée exacte : nous ne pourrions pas même en juger, comme en jugeoient en général les Romains. Nous sommes trop prévenus pour nos usages.

Par exemple, nous ne trouverions pas plus de graces que de commodité à manger couché;

couché; et nous aurions quelque répugnance à voir prendre les viandes avec les doigts, quelque délicatement qu'on les prît. C'est ainsi néanmoins qu'on mangeoit encore dans le siècle d'Auguste. La coutume de boire souvent tous dans la même coupe, auroit encore de quoi nous dégoûter.

Cependant, pour ne pas juger précipitamment, il faut considérer que les circonstances peuvent amener chez différens peuples des usages différens, et tous également fondés en raison.

Dans une république, où tous les citoyens avoient droit de suffrage, il étoit impossible qu'un candidat connût tous ceux dont il briguoit la faveur. Cependant aucun d'eux ne vouloit être inconnu; et c'est, sans doute, ce qui introduisit l'usage de saluer chacun par son nom. Chez nous, au contraire, ce seroit-là une impolitesse; parce que n'ayant de relation qu'avec le petit nombre de personnes que nous connoissons, leur nom, qu'il est superflu de prononcer, ne paroît, dans notre bouche, qu'une affectation de familiarité ou de supériorité.

Nous trouverions bien de l'excès dans la

politesse à laquelle les premiers citoyens se prêtoient, lorsqu'ils se montroient dans la place pour s'assurer des suffrages. Ce n'étoit pas assez de saluer, il falloit embrasser. Le besoin de ménager les citoyens de tout état, faisoit une nécessité de s'assujettir à un usage qui s'étoit introduit sans répugnance dans les premiers temps de la république.

Mais les Romains trouveroient aussi chez nous bien des choses qu'ils n'approuveroient pas. Plus simples, ils ne croiroient voir que de la frivolité dans plusieurs de nos usages, et ils ne comprendroient pas le ton sérieux avec lequel nous en jugeons. Ils seroient scandalisés de nous voir courber le corps en nous abordant, et ils seroient choqués de nos expressions rampantes ou tout-à-fait vides de sens. Pour comprendre ces choses, il faudroit qu'ils pussent prévoir ce qu'ils deviendront sous les empereurs.

D'après ces considérations, nous n'approuvons et nous ne blâmons que ce qu'il y a de plus sensible dans l'urbanité. Ce qui la caractérise plus particulièrement est un

je ne sais quoi, dont il n'est pas possible de se faire une idée précise. Il me suffira de l'examiner dans ses causes. A cet effet, je distinguerai le peuple, les grands et les gens de lettres. Il est évident que ces trois classes de citoyens devoient produire trois sortes d'urbanité bien différentes.

Je me représente dans les manières du peuple quelque chose de fier, de grossier et de féroce. Ce caractère ne pouvoit manquer d'être l'effet d'un empire acquis par des guerres non interrompues, et célèbre par une longue suite de triomphes. D'ailleurs, la grossièreté étoit entretenue par les farces qui excluoient la bonne comédie, comme la férocité l'étoit par les combats de gladiateurs.

On remarque qu'en général les grands, qui, par le rang, se trouvent placés dans la première classe des citoyens, se placent eux-mêmes dans la dernière par les sentimens qu'ils montrent : et on a dit à ce sujet que les extrémités se touchent. Cette observation n'a, nulle part, été plus vraie qu'à Rome. En effet, étoit-il possible de vivre au milieu du peuple, de n'être occupé qu'à

lui plaire, de ne goûter que les jeux dont il s'amusoit, et de n'en pas prendre les manières plus ou moins? Considérons, surtout, qu'on voyoit alors ce qu'on ne voit plus aujourd'hui. Car c'étoient les grands qui faisoient la cour au peuple : ils étoient les flatteurs.

Excepté Athènes, où la populace même avoit du goût, par-tout où le peuple aura la principale part à la souveraineté, la politesse aura toujours quelque chose de grossier. Ce n'est pas néanmoins que je prétende qu'à Rome les grands ne différassent en rien du peuple : je veux dire seulement qu'ils lui ressembloient à bien des égards. D'ailleurs, se trouvant par état dans les circonstances différentes, il falloit nécessairement qu'ils contractassent des habitudes particulières.

Ce sont eux qui les premiers ont cultivé les lettres. Or ceux qui s'y sont appliqués avec fruit, ont dû être les modèles de la vraie urbanité.

Ils eurent en ce genre les Grecs pour maîtres. Ils les lisoient, ils les attiroient auprès d'eux, ils alloient enfin respirer l'air

d'Athènes ; et, par ce moyen, ils enlevoient insensiblement l'atticisme, comme ils avoient enlevé les arts : je veux dire, qu'à cet égard ils furent encore inférieurs aux Athéniens. En général, ils ne pouvoient en avoir la douceur, ni même l'humanité.

Cependant, plusieurs devinrent, sans doute, d'excellens écoliers. C'étoit l'effet des soins qu'on donnoit à l'éducation. Car, à Rome on étoit convaincu que les habitudes, contractées dans l'enfance, déterminent ce qu'on doit être un jour. Les Romains néanmoins n'y apportoient pas autant de scrupule que les Grecs, qui jugeoient essentiel ce que d'autres peuples auroient jugé frivole. C'est pourquoi Cornélius Népos, voulant parler des premières études d'Epaminondas, prend des précautions contre la façon de penser de ses concitoyens. Mais enfin, dans les meilleures familles, on avoit au moins l'attention de confier d'abord les enfans aux esclaves les plus instruits, et de les envoyer ensuite en Grèce pour achever leurs études.

On leur apprenoit à lire avec goût les meilleurs écrivains, à penser, à s'exprimer

comme eux : on les formoit aux exercices de toute espèce, on les accoutumoit aux fatigues : enfin, on semoit dans leur ame les connoissances qui devoient les préparer à remplir un jour toutes les charges de la république. Aussi, parmi les Romains, les lettres, la guerre, le barreau, le sacerdoce, paroissoient à peine des professions différentes. Le même homme passoit successivement par toutes les magistratures, et ne paroissoit étranger dans aucune. Transporté de charge en charge, il s'étudioit à prendre, suivant les circonstances, les habitudes qui lui assuroient des succès. Par-là, son caractère se formoit des meilleures qualités qu'il avoit acquises dans différentes positions, et qui, se tempérant mutuellement, ne pouvoient manquer de produire l'effet le plus agréable. Telle étoit l'urbanité : nous ne l'appercevons pas en elle-même, nous en jugeons seulement par ses causes.

Quand nous parlons de nos mœurs, le mot *urbanité* n'est point d'usage : ceux de *dolitesse* et de *civilité* ne le rendent pas, et celui d'*élégance* le rendroit seul, si le

transportant du langage au ton et aux manières, nous lui donnions la même étendue qu'au mot *urbanité*. Je le prendrai dans cette acception, et je chercherai notre élégance dans ses causes.

Il est évident que, parmi nous, l'éducation ne forme pas à l'élégance, si, par ce mot, nous entendons des habitudes acquises, propres à répandre de l'agrément dans ce que nous faisons, comme dans ce que nous disons.

Quand on a fini ses études, on sait mal ce qu'on a appris; on ne sait encore rien de ce qu'il importe le plus de savoir, et on n'est préparé à aucune profession.

C'est néanmoins le moment de prendre un parti, et on demande à un jeune homme quelle est sa vocation. Mais il n'en sauroit avoir. Comment choisiroit-il entre les différens états qu'on lui propose, s'il ne connoît pas quels en sont les devoirs, ni quelles sont les qualités qu'il y faut apporter? Les parens le décident, et on le met dans la robe, dans l'épée ou dans l'église.

Considérons les jeunes gens qui ayant pris un état, ont quelque envie de s'y distinguer.

S'ils sont impatiens de s'instruire, ils le sont plus encore de jouir du monde où tout est nouveau pour eux. Ils lisent à la hâte. S'ils trouvent un livre qui parle de bien des choses, et qui en parle hardiment, c'est tout ce qu'il leur faut. Ils ne l'entendent pas : mais ils ont de la mémoire, ils en retiennent quelque chose, et ils se croient instruits. De l'ignorance, de la confiance et de la fatuité : voilà ce qu'on remarque dans la jeunesse qui se renouvelle tous les ans. Certainement ce n'est pas chez elle qu'il faut chercher l'élégance. Ce ne sera pas non plus dans les sociétés où elle est goûtée.

Considérons donc les hommes d'un âge mûr, et observons-les dans l'épée, dans la robe et dans l'église.

Je remarque que chacune de ces professions a son ton, ses manières, son esprit, et qu'elles paroissent former trois nations différentes. Elles ne peuvent se rapprocher, qu'aussitôt on ne juge le militaire trop grave, le robin ridicule, et l'ecclésiastique indécent. Si, au contraire, ils se renferment chacun dans les bornes de leur état, nous croyons remarquer en eux une affectation

d'être toujours ce qu'ils doivent être; et nous appelons cela de la pédanterie. Il est donc impossible de trouver une élégance commune à ces trois professions.

Il reste les gens de lettres et les hommes désœuvrés, qui sont toujours en grand nombre dans une grande ville. Quand nous considérons ces deux classes séparément, nous trouvons dans les premiers de la solidité; mais en même temps un air emprunté, qui les fait paroître étrangers, dès qu'ils sortent de leur cabinet. Nous ne trouvons, au contraire, dans les autres que des manières frivoles; mais elles sont accompagnées de graces, parce que le désir de plaire en doit donner à des personnes, qui ne s'amusent qu'autant qu'elles commercent ensemble.

Quelque distance qu'il y ait entre ces deux classes, elles sont les plus faites pour se rapprocher. Les gens de lettres trouvent par intervalles une distraction agréable dans les manières légères de ceux qui n'ont que des graces en partage; et les personnes désœuvrées, dont la curiosité se réveille quelquefois, sentent aussi par intervalles le besoin de la satisfaire, lorsqu'il ne leur en coûte

que d'écouter. Ils se cherchent donc les uns les autres, de sorte qu'insensiblement les premiers parviennent à badiner avec légèreté, et les seconds à penser solidement. Voilà, je crois, la vraie et l'unique source de l'élégance française.

D'après ces réflexions, je conjecture que notre élégance a plus de frivolité que de solidité; que l'urbanité romaine avoit plus de solidité que de frivolité; et que l'atticisme allioit à-peu-près également ces deux choses. Je ne connois point de peuple qui ait été tout-à-la-fois plus solide et plus frivole que les Athéniens.

CHAPITRE IV.

Da la Jurisprudence.

On fait honneur aux Romains d'avoir créé la jurisprudence. Pour juger s'ils méritent des éloges à cet égard, il faut observer cette science dans son origine et dans ses progrès.

La jurisprudence est la connoissance du droit; elle comprend toutes les lois d'après lesquelles on juge les citoyens.

Il y a trois choses à considérer pour juger de cette science : premièrement, les lois en elles-mêmes, la manière dont elles se font, et la puissance qui les protège et qui les fait observer; en second lieu, l'administration de la justice, c'est-à-dire, l'autorité qui est donnée aux juges, et les règles ou formes qu'ils suivent dans les jugemens; enfin l'explication ou l'interprétation des lois, et à qui elle est confiée.

Sous les rois, les lois n'ont été que des

usages introduits par les circonstances, ou des réglemens proposés par le sénat, et confirmés dans l'assemblée du peuple. Ainsi c'est la nation qui portoit les lois, et qui les protégeoit.

Comme alors les Romains avoient peu de besoins, ils avoient peu de sujets de dissentions; et, par conséquent, les lois étoient simples et en petit nombre.

Dès que les lois étoient simples, l'administration de la justice l'étoit également. On n'imaginoit pas de l'assujettir à une multitude de formes, et les rois, qui étoient les seuls juges, se régloient d'après l'équité naturelle. On peut présumer que, lorsqu'il survenoit des cas difficiles, ils consultoient, et qu'ils formoient un tribunal qui jugeoit avec eux.

Les lois sont presque toujours claires, quand elles sont simples et en petit nombre. Celles des Romains, sous les rois, avoient donc rarement besoin d'être interprétées. Si cependant le cas arrivoit, le sénat les expliquoit; et son explication avoit force de loi, dès qu'elle avoit été confirmée dans l'assemblée du peuple.

Tant que les lois ont été simples, claires et en petit nombre, la connoissance s'en acquéroit si facilement, qu'on ne la regardoit pas comme une science. Alors, par conséquent, la jurisprudence n'étoit pas née encore.

Jusqu'à l'explusion des rois, les Romains ont donc été proprement sans jurisprudence. C'est un avantage dont les républiques de la Grèce ont toujours joui. Comme les circonstances par où elles ont passé, ne les mettoient pas dans le nécessité de multiplier les lois et de les compliquer, elles n'ont pas fait de ces codes, ou collections de lois, qui ayant besoin d'être toujours interprétés, deviennent plus obscurs, à mesure qu'on les commente davantage. Leurs lois simples, en petit nombre, et faciles à connoître, ne pouvoient pas être l'objet d'une science.

Après l'expulsion des Tarquins, les patriciens se saisirent de la puissance législative; les consuls, seuls juges des citoyens, rendirent la justice arbitrairement; et si quelquefois ils paroissoient avoir des doutes, on consultoit le collége des pontifes, dont les réponses étoient reçues comme des oracles,

Les lois n'étoient donc connues que des patriciens, qui les changeoient ou les interprétoient suivant les intérêts de leur ordre. Un jugement rendu dans une affaire, tenoit lieu de loi pour tous les cas semblables, tant qu'il importoit aux patriciens de le regarder comme une loi. Lorsqu'il leur fut avantageux de n'avoir aucun égard à ce premier jugement, ils n'en tinrent aucun compte; et ils eurent bientôt des jugemens contradictoires, et, par conséquent, des lois qui les favorisoient dans tous les cas possibles. Ce désordre s'introduisoit facilement, soit parce que, de la part des consuls, la justice étoit tout-à-fait arbitraire; soit parce que les pontifes, qui étoient devenus les interprètes des lois, ne rendoient aucune raison de leurs décisions.

La puissance législative, la puissance exécutive et la puissance interprétative concouroient donc à répandre l'obscurité sur les lois; et le corps des lois devenoit une science, dont les patriciens avoient seuls le secret. Ce fut alors proprement que la jurisprudence commença.

Pour remédier aux abus, il falloit des

lois, qui simples, claires et connues de tout le monde, servissent de règles aux magistrats dans le jugement des affaires publiques et particulières. C'est ce qui fut proposé par le tribun C. Terentillus; et on nomma les décemvirs à cet effet.

Lorsque les lois des douze tables eurent été portées, les dissentions, bien loin de cesser, se renouvelèrent avec plus de vivacité que jamais. Les plébéiens, qu'elles humilioient, connurent qu'ils ne pouvoient attendre de justice que d'eux-mêmes. Ils aspirèrent aux magistratures, et peu-à-peu l'autorité se partagea entre les deux ordres.

Alors les lois furent uniquement l'ouvrage des circonstances. Non seulement, la puissance législative ne parut pas voir au-delà du moment présent; elle parut même changer de vues, comme d'intérêts, suivant qu'elle passa des patriciens aux plébéiens, qu'elle se balança entre ces deux ordres, ou qu'elle se concentra dans un magistrat qui se rendoit maître des comices. Le sénat, les centuries, les tribus, les dictateurs, les consuls et les tribuns furent tour-à-tour législateurs. On oublia les lois, on les abolit, on les re-

nouvela, on les interpréta, enfin on les éluda, quand on eut le pouvoir de s'y soustraire. Il est évident que tout cela ne pouvoit former qu'un code monstrueux.

Les plébéiens parvenoient aux magistratures, et cependant l'oppression continuoit; parce que les patriciens étoient encore assez puissans, pour entretenir la confusion où étoient les lois : ils avoient même pour eux ceux du second ordre, qui épousoient leurs intérêts, à mesure qu'ils s'élevoient.

Plus cette confusion croissoit, plus on sentoit la nécessité d'y apporter quelque remède; et ce fut alors qu'il y eut des citoyens, qui s'appliquèrent à l'étude des lois. On les nomma jurisconsultes. Ils répondoient à ceux qui les venoient consulter: ils se montroient en public, pour aller au-devant des questions qu'on leur pouvoit proposer : s'il étoit nécessaire, plusieurs s'assembloient; et après avoir discuté les points controversés, ils les décidoient à la pluralité des voix.

Comme interprètes des lois, les jurisconsultes avoient pour objet de lever les équivoques et les incertitudes qui les envelop-

poient, de concilier celles qui enfermoient des contradictions apparentes, de choisir avec discernement, lorsqu'en effet, elles étoient contradictoires; en un mot, de déterminer avec précision les cas où chaque loi étoit applicable.

Cette recherche demandoit une grande connoissance des temps, des usages et des changemens arrivés dans la langue. Un usage ignoré, une circonstance oubliée, un mot dont la signification n'étoit plus entièrement la même, formoient autant d'obstacles qui ne permettoient pas de saisir l'esprit de la loi. Il falloit encore une philosophie saine, une critique judicieuse, une analyse sûre et une méthode exacte. Or Rome a-t-elle jamais produit un génie qui ait réuni tous ces avantages? Varron, qui a passé pour le plus savant des Romains, n'étoit pas jurisconsulte; et d'ailleurs, il s'ensuivroit que jusqu'à lui la jurisprudence auroit manqué des secours les plus nécessaires.

Il étoit d'ailleurs difficile aux meilleurs jurisconsultes de se rendre utiles par leurs travaux. Car, tant que la république a sub-

sisté, il y a eu des partis puissans, qui s'intéressoient au désordre et à la confusion. Les orateurs, sur-tout, ne vouloient pas qu'on répandît la lumière sur la jurisprudence. Comme ils se piquoient de défendre toute sorte de causes, et de gagner les plus mauvaises, ils aimoient à rendre problématiques les questions les plus simples, opposant loi à loi, brouillant tout, confondant tout. La réputation dont ils jouissoient, donnoit beaucoup de poids à leur façon de penser; et ils jetoient des ridicules sur les jurisconsultes qu'ils appeloient, par mépris, *formularii* ou *leguleï*. Aussi les jurisconsultes n'ont-ils été considérés que sous les empereurs; et peut-être le furent-ils trop, car souvent leurs décisions eurent force de loi.

Moins les jurisconsultes avoient de considération, moins ils pouvoient être utiles. On faisoit si peu de cas de leur profession, qu'on l'abandonnoit à quiconque vouloit l'embrasser. Chacun pouvoit se donner pour jurisconsulte, et cet abus a subsisté jusqu'à Auguste. Il y avoit néanmoins de l'imprudence à laisser l'interprétation des lois à

des hommes qui, par ignorance ou par mauvaise foi, pouvoient abuser de la confiance des citoyens.

Pendant long-temps il n'y eut rien d'écrit sur la jurisprudence. Par conséquent, à chaque génération, les jurisconsultes étoient bornés aux connoissances des temps où ils vivoient. Ils n'étoient pas éclairés par ceux qui les avoient précédés, et ils n'éclairoient pas ceux qui devoient venir après eux.

Ils n'ont commencé à écrire que lorsque les Romains commençoient à prendre connoissance des ouvrages des Grecs, c'est-à-dire au commencement du sixième siècle. Mais ils ne savoient pas encore se proposer un objet général : ils ne se faisoient point d'idées précises des choses qu'ils traitoient : ils ne définissoient rien : ils n'avoient point de plan : ils ne songeoient pas à distribuer les matières dans une suite de classes subordonnées : ils ramassoient seulement les questions qu'on leur avoit faites, et les décisions qu'ils avoient rendues ; et ils ne donnoient point de principes pour résoudre les difficultés qui s'offroient le plus souvent. C'est avec aussi peu d'art qu'ils ont traité la

jurisprudence jusqu'à Servius Sulpicius, qui écrivit avec plus de méthode. Il étoit contemporain de Cicéron.

Cette méthode fut encore bien imparfaite. On la prit dans la dialectique des Grecs, qui n'a jamais été qu'un jargon. Cependant, pour s'être fait philosophes, les jurisconsultes se crurent plus habiles. Ils puisèrent dans toutes les écoles, sur-tout dans celle de Zénon, à laquelle ils donnoient la préférence, et ils définirent la jurisprudence, comme les Stoïciens avoient défini la philosophie, *la science des choses divines et humaines*. Admirable définition !

Pendant que les jurisconsultes contribuoient si peu à répandre les lumières sur la jurisprudence, les lois continuoient à se multiplier.

Non seulement elles se multiplioient à l'occasion des dissentions, elles se multiplioient encore à mesure que la république faisoit des conquêtes.

Parmi les villes d'Italie, les unes jouissoient des droits de cité, les municipes conservoient leurs lois, et les préfectures étoient gouvernées par des magistrats qu'on renou-

veloit chaque année. La jurisprudence varioit donc nécessairement d'une ville à l'autre. Elle devoit même varier encore dans le même lieu, soit par le changement fréquent des magistrats, dont les jugemens étoient arbitraires, soit par les droits qu'on accordoit ou qu'on enlevoit aux peuples pour les récompenser ou pour les punir. Il dut, surtout, se faire une grande révolution dans les lois, lorsqu'on eut accordé aux alliés les droits de cité. Devenus citoyens, ils avoient des coutumes qu'ils conservèrent. Ils les apportèrent à Rome, où elles se naturalisèrent peu-à-peu; et elles firent partie du code.

L'abus fut encore plus grand, lorsque les Romains eurent étendu leurs conquêtes au-delà de l'Italie. Car, dans la nécessité de ménager les peuples, ils furent plus d'une fois forcés de leur laisser leurs lois. Le code s'étendit donc comme l'empire, et devint un assemblage de pièces mal assorties.

Les généraux mirent le comble aux abus, lorsqu'ils s'arrogèrent de distribuer aux soldats les domaines de la république et ceux des particuliers. C'étoit établir de nouveaux

droits par la force, sans détruire ceux qui étoient plus anciens et plus légitimes. Ce désordre, sur la fin de la république, vint au point, qu'il paroissoit difficile de décider si les terres appartenoient à ceux qui les possédoient, ou à ceux qui en avoient été dépouillés. Les Romains le savoient eux-mêmes si peu, que Virgile regardoit Auguste comme un dieu bienfaisant, parce que cet usurpateur lui avoit fait rendre un petit champ qui lui avoit été enlevé.

Les lois se multiplioient, et la puissance législative les compliquoit tous les jours davantage. La confusion que produisoit ce désordre, croissoit encore par la manière dont la justice étoit administrée.

Comme les premiers magistrats ont été pendant long-temps tirés uniquement du premier ordre, le sénat, auquel il importoit qu'ils eussent la plus grande autorité possible, ne les avoit assujettis à aucune règle dans l'exercice de leurs fonctions. Nous avons vu que les censeurs jouissoient d'une puissance illimitée, dont ils pouvoient abuser impunément. On ne borna pas davantage la puissance des consuls, et il paroît que

tant qu'ils furent chargés de rendre la justice, il dépendit d'eux de la rendre d'une manière arbitraire.

Lorsque, l'an de Rome 388, l'administration de la justice fut confiée au préteur de la ville, ce nouveau magistrat se trouva naturellement revêtu à cet égard de toute l'autorité des consuls; il l'exerça, comme eux, avec toute l'étendue qu'elle avoit eue jusqu'alors. Il en fut de même du préteur étranger, qu'on créa 124 ans après, en 512.

Les préteurs ne jugeoient pas seuls. Ils présidoient à des tribunaux, dont les membres, jusqu'à C. Gracchus, ont été pris dans l'ordre des sénateurs. Ce tribun transporta les jugemens aux chevaliers, et nous avons vu que ce fut là un grand sujet de dissentions.

Mais de quelque manière que les tribunaux aient été composés, il paroît que les prévarications ont été fréquentes avant et après les Gracques. Ce désordre ne venoit pas uniquement de la corruption des mœurs: il avoit pour première cause le défaut de règles dans l'administration de la justice. Les lois laissoient un libre cours aux préva-

rications, parce qu'elles ne prescrivoient ni les formes, ni les principes qu'on devoit suivre invariablement dans les jugemens.

Ces formes et ces principes étoient absolument au choix des préteurs. On exigea seulement d'eux qu'ils fissent connoître, lorsqu'ils entroient en charge, les formes et les principes qu'ils suivroient ; et ils donnoient un édit à cet effet. La jurisprudence varioit donc d'une année à l'autre, suivant les lumières ou l'équité des préteurs qui se succédoient.

Cet abus, qu'on a peine à comprendre, n'étoit pas le seul. La jurisprudence pouvoit encore varier, et varioit même souvent dans la même année : car le préteur ne se conformoit pas toujours dans ses jugemens, à l'édit qu'il avoit publié. Il jugeoit par passion, par faveur, et la justice devenoit tout-à-fait arbitraire. Il est vrai qu'on entreprit de remédier à ce dernier abus : mais ce ne fut que l'an de Rome 687. Une loi, proposée par le tribun C. Cornélius, ordonna que les préteurs seroient tenus de se conformer à leur édit.

Cornélius ne remédia qu'à une partie du mal.

mal. L'usage où étoient les préteurs de se faire, chaque année, des principes à leur choix dans l'administration de la justice, a subsisté jusqu'au second siècle de l'ère chrétienne. C'est l'empereur Adrien, qui a le premier donné un édit perpétuel, qui devoit servir de règle aux préteurs, et auquel il ne leur étoit plus permis de rien changer.

Les édits des préteurs, les lois des empereurs et les décisions des jurisconsultes forment une collection, qui est l'objet de la jurisprudence : quand on considère comment elle a été faite, on ne peut pas douter qu'elle ne contienne d'excellentes lois. Cependant peut-on penser qu'elle soit autre chose qu'un chaos ?

L'administration arbitraire de la justice est une nouvelle preuve que les Romains n'ont jamais connu la vraie liberté.

CHAPITRE V.

Du goût des Romains pour la philosophie.

IL s'est écoulé trois siècles depuis Homère jusqu'à Talès, qui florissoit six cents ans avant J. C. La philosophie, ou ce qu'on nommoit ainsi, a donc commencé tard chez les Grecs. Elle se répandit même avec assez de lenteur : car les écoles ne se multiplièrent, que lorsqu'on se dégoûta de prendre part au gouvernement. On parut alors chercher, dans la liberté de penser, un dédommagement à la perte d'une liberté plus précieuse ; et on fut philosophe avec la même passion qu'on avoit été citoyen.

Ignorée des Romains pendant plusieurs siècles, la philosophie ne s'établit aussi parmi eux, que lorsque la licence commençoit à diminuer le zèle pour le bien

public et pour l'ancien gouvernement. Jusqu'alors, ils s'étoient occupés de toute autre chose que de recherches philosophiques. Ils n'avoient pas même étudié la morale et la législation, qui avoient été la première étude des philosophes de la Grèce. Condamnés à être conquérans, et à n'être que conquérans, ils s'appliquoient uniquement à perfectionner l'art militaire. Toute autre étude leur paroissoit inutile ou frivole; et les sciences leur étoient étrangères, ainsi que les beaux arts.

C'est sur la fin du sixième siècle, principalement dans l'intervalle de la guerre de Persée à la troisième guerre punique, que la philosophie se fit connoître à Rome; et elle y introduisit avec elle le goût pour l'éloquence et pour les lettres : car l'éloquence et la philosophie n'étoient alors qu'une même chose. Elles se rapprochoient au moins, et se confondoient. En effet, Carnéade, le plus célèbre des philosophes de ce siècle, n'étoit qu'un rhéteur, qui dissertoit sur des opinions.

Parmi les Romains, l'éloquence n'avoit pas jusqu'alors été réduite en art. Comme

ils n'avoient point de modèles en ce genre, ils n'avoient point non plus de préceptes. Leur langue, encore imparfaite, étoit peu susceptible de précision et d'ornemens. Difficile à manier, bien loin de se prêter à tous les mouvemens de l'ame, elle avoit une inertie, qui ne pouvoit se vaincre que peu-à-peu et après des efforts redoublés. Elle mettoit des entraves au génie des orateurs, qui n'ayant encore que l'instinct pour guide, ne pouvoit être que mauvais ou bien médiocre.

Il y avoit quelque temps que les philosophes et les rhéteurs grecs commençoient à venir à Rome où ils ouvroient des écoles, lorsque Paul Émile, après la défaite de Persée, amena d'Athènes Métrodore, qui passoit pour exceller dans la philosophie et dans la peinture. Il lui donna la direction des ornemens de son triomphe, et il le chargea d'achever l'éducation de ses fils.

Cependant le goût de la philosophie, quoique autorisé par l'exemple de Paul Émile, paroissoit contraire à l'esprit du gouvernement. Les vieux sénateurs, qui n'avoient pas été élevés dans les lettres grecques,

regardoient les questions des philosophes et les préceptes des rhéteurs, comme des frivolités dangereuses. Ils jugèrent donc devoir s'opposer à ces nouvelles études; et l'an de Rome 593, ils obtinrent du sénat un décret, par lequel les philosophes et les rhéteurs furent chassés de la ville.

Quelques années après, une ambassade, envoyée par les Athéniens, hâta la révolution que redoutoient les vieux sénateurs; et c'est proprement l'époque où le goût des lettres grecques se répandit parmi les Romains.

Les ambassadeurs étoient Carnéade, chef de la nouvelle académie, Diogène le Stoïcien et le Péripatéticien Critolaüs. Les Athéniens regardoient l'estime qu'ils avoient pour ces philosophes, comme un présage du succès de la négociation.

En effet, ces ambassadeurs furent extraordinairement accueillis. Ils parurent des hommes merveilleux aux yeux des Romains, qui admiroient d'autant plus, qu'ils étoient plus ignorans; et les jeunes gens s'empressèrent pour les entendre. Carnéade, sur-tout, les ravissoit: ils en parloient comme

d'un homme dont le savoir étoit plus qu'humain, et dont l'éloquence persuasive portoit à sacrifier toutes les occupations et tous les plaisirs à l'unique étude de la philosophie. Bientôt ses discours furent traduits par un sénateur : et on se les arracha.

Qu'ils s'en retournent dans leurs écoles, disoit Caton le censeur, *et qu'ils instruisent les enfans des Grecs : mais que les enfans des Romains n'écoutent ici que les lois et les magistrats.* Il employa tout son crédit pour terminer promptement l'affaire qui les avoit appelés à Rome, et il les fit partir.

Caton avoit raison. Dans un siècle où le luxe commençoit à se répandre, et où par conséquent on commençoit à se détacher de la patrie, il étoit dangereux d'offrir à la jeunesse romaine un objet d'étude, qui pouvoit la dégoûter de toute autre, et auquel déjà elle se portoit avec enthousiasme. Caton étoit un de ceux qui jugeoit que toute la science des philosophes grecs n'étoit que frivolité. Il ne savoit pas, sans doute, combien il étoit raisonnable d'en juger ainsi. Mais il ne voyoit pas qu'elle renfermât des

choses utiles à un peuple guerrier et conquérant ; et il ne remarquoit pas que les Grecs, depuis qu'ils étoient philosophes, en fussent devenus meilleurs citoyens. En effet, la manie de philosopher avoit achevé d'étouffer en eux tout amour de la patrie.

Ce n'est pas que l'éloquence, la philosophie, les lettres, en un mot, ne puissent se concilier avec les vertus militaires et civiles. Le second Scipion l'Africain, qui étoit jeune encore, prouva bientôt que ces choses ne s'excluent pas. Il attiroit les savans auprès de lui. Il vivoit avec Panétius le Stoïcien, avec Polybe. Il se plaisoit dans la lecture des poëtes. On le croyoit poëte lui-même; et on l'a soupçonné, ainsi que Lélius son ami, d'avoir eu part aux comédies de Térence.

Ce sont les citoyens destinés par la naissance aux premières magistratures, qui s'appliqueront avec plus de passion à l'étude de la langue grecque, et ce sera le malheur de la république. Car ils trouveront dans des sectes de philosophie, une morale qui les enhardira à sacrifier la patrie à leur ambition; et l'éloquence, à laquelle ils vont se

former, sera pour eux une arme de plus. César a été philosophe et orateur.

La précaution de Caton a donc été inutile. Le mal étoit fait : les jeunes gens avoient écouté Carnéade. Ils succédèrent dans les magistratures aux hommes sévères qui les blâmoient. Alors, maîtres de leurs études, ils se livrèrent aux lettres grecques avec le goût qu'on a pour la nouveauté ; goût d'autant plus vif, qu'il avoit été contrarié. Leur séjour dans la Grèce et dans l'Asie leur fournit l'occasion de se satisfaire. Ils lurent, ils conversèrent, ils rapportèrent avec eux les ouvrages des Grecs, et ils appelèrent à Rome les philosophes et les rhéteurs.

Ce fut alors que la langue grecque fut cultivée sans opposition ; et, comme les goûts sont exclusifs, sur-tout quand ils sont nouveaux, on négligea presque généralement la langue latine. On ne voulut plus parler que la langue des philosophes et des rhéteurs ; de sorte que, pour apprendre à haranguer le peuple qui n'entendoit que le latin, on apprenoit dans les écoles à composer des discours en grec. Ce préjugé prévalut si fort, que lorsque cinquante ou

soixante ans après, L. Plotius Gallus ouvrit la première école latine, les censeurs Domitius Ahénobarbus et Licinius Crassus condamnèrent, par un édit, ce nouvel usage, comme contraire aux anciennes coutumes et au bon ordre. De pareils préjugés paroissent fort extraordinaires. Ils ne le sont pas néanmoins, ils ne sont qu'absurdes. Nous les retrouverons chez nos ancêtres, à la renaissance des lettres.

Après avoir vu les lettres grecques s'établir chez les Romains, il nous reste à observer les succès des différentes sectes parmi eux.

Quoique la ruine de Carthage soit l'époque où les mœurs commencèrent à changer sensiblement, on remarquoit néanmoins encore dans le gouvernement un reste de l'ancienne sévérité. D'après cette seule considération, vous pouvez deviner la secte pour laquelle se déclarèrent les citoyens rigides, qui aimoient véritablement la république. Celle du Portique étoit la plus conforme à leur caractère. Ils furent donc stoïciens.

Une circonstance a pu contribuer aussi

à les déterminer dans ce choix. C'est que Scipion fut instruit par Panétius stoïcien. Ayant donc adopté la doctrine de Zénon, il entraîna, par son autorité, un grand nombre de ceux qui se portèrent à l'étude de la philosophie. Il est vrai, cependant, qu'il ne fut pas stoïcien rigide : son goût pour tous les genres de littérature, et surtout pour la poésie, ne le permettoit pas.

Les jurisconsultes furent des premiers à cultiver la philosophie. Ayant dessein de débrouiller le chaos des lois, il paroissoit naturel qu'ils fissent une étude, dans laquelle ils croyoient devoir apprendre à raisonner. Quand je ne vous aurois pas dit la secte qu'ils ont préférée, vous le devineriez facilement, en vous représentant leur objet. Le pyrrhonisme étoit contraire à leurs vues, parce que ne reconnoissant aucune règle de vérité, il détruisoit tout principe de morale. L'académie, qui n'osoit rien assurer, ne pouvoit être goûtée par des hommes qui aimoient à donner des décisions. La secte d'Épicure contrarioit tout-à-la-fois, et leur objet, parce qu'elle renversoit toute religion, et leur caractère,

parce qu'elle inspiroit de l'éloignement pour les affaires publiques. Platon étoit trop sublime. On pouvoit estimer sa métaphysique, parce qu'on ne savoit pas se faire des idées exactes : mais on n'y trouvoit rien dont on pût faire usage; et le songe, dans lequel il avoit cru voir le modèle d'une bonne république, ne pouvoit certainement convenir aux Romains, ni même à aucun autre peuple. Enfin Aristote n'étoit pas connu à Rome, parce que ses ouvrages n'avoient pas encore été recouvrés; et les deux plus anciennes sèctes, l'Ionique et l'Italique, étoient éteintes et ignorées. Il ne restoit donc que le Portique. Or les Stoïciens avoient beaucoup écrit sur les devoirs des citoyens, ce qui rentroit dans l'objet de la jurisprudence. Ils se piquoient d'ailleurs de donner des leçons de dialectique, et ils soutenoient volontiers des paradoxes : deux choses qui avoient leur prix, dans un siècle corrompu, où l'on ne vouloit, en général, raisonner sur les lois, que pour les éluder. Par toutes ces considérations, les jurisconsultes devoient donner la préférence au Portique.

C'est au siècle de Cicéron, que toutes les sectes se répandirent à l'envi parmi les Romains. Comme il y avoit alors des mœurs de toute espèce, toute doctrine trouvoit des caractères faits pour l'adopter. La secte même d'Aristote se fit connoître. On venoit de déterrer les ouvrages de ce philosophe. Sylla les avoit apportés d'Athènes; et Andronicus de Rhodes, après les avoir mis en ordre, en avoit rétabli, comme il avoit pu, les manuscrits mutilés par le temps. Cicéron néanmoins remarque que le péripatétisme n'étoit connu que de quelques philosophes. En effet, cette philosophie, alors plus estimée qu'étudiée, n'eut guère de réputation que par Cratippe qui l'enseignoit à Athènes, et qui jouissoit à Rome d'une grande considération. On le regardoit comme le premier philosophe de son siècle. Les meilleures familles lui envoyoient leurs enfans; et Cicéron, qui lui confia son fils, en fait de grands éloges. Cependant Aristote trouva plutôt parmi les Romains des protecteurs que des sectateurs. Sa manière de raisonner, sèche, obscure et difficile, ne pouvoit pas avoir

beaucoup d'attraits pour des hommes qui philosophoient plus par goût que par raison.

Lucullus, d'abord questeur en Macédoine, et ensuite chargé de la guerre contre Mithridate, fut à portée de connoître les Grecs et leurs ouvrages. Il saisit cette occasion avec une curiosité qui lui fit étudier tous les philosophes, et qui lui en rendit familières toutes les opinions. Le desir de s'instruire, et la facilité que lui donnoit une grande mémoire, ne souffroient pas qu'il se bornât à une secte; et s'il donna la préférence à l'ancienne académie, ce fut peut-être l'effet de l'amitié qu'il conçut pour Antiochus Ascalonite, qui venoit de la renouveler.

Ce goût devint sa principale ressource, lorsqu'il eut pris le parti de vivre dans l'éloignement des affaires. Considéré par la gloire qu'il avoit acquise dans les armes, et peut-être plus encore par son luxe, il parut revêtir la philosophie de tous les dehors qui convenoient à son siècle. Il ne négligea rien pour la répandre. Il recueillit les meilleurs livres : il forma une bibliothèque qu'il ouvrit à tous les curieux : sa

maison devint l'asyle des savans; et les philosophes vinrent de toutes parts dans une grande ville, où ils trouvoient un protecteur tel que Lucullus. L'exemple de ce Romain fut contagieux. Le temps de sa retraite est l'époque où l'on commença d'agiter à Rome une multitude de questions, déjà tant rebattues par les Grecs, et si inutilement.

Alors on étudia toutes les sectes, avec beaucoup de curiosité, et, par conséquent, à la hâte. Peu d'esprits étoient capables d'examiner, et d'ailleurs les circonstances n'en laissoient pas le loisir. C'est parmi les premiers citoyens, que la philosophie trouva d'abord des disciples; et cela dans les temps les plus agités, c'est-à-dire, qu'elle devint l'étude de ceux qui avoient le moins de temps à lui donner. Tous étoient trop occupés, ou de leur fortune, ou de la république. Chacun prit donc une secte, et personne ne choisit.

Caton d'Utique fut stoïcien, parce qu'il étoit de mœurs rigides et sévères.

Antiochus, en renouvelant l'ancienne académie, avoit tenté de la concilier avec

le stoïcisme. Cette secte réunissoit donc l'enthousiasme de Zénon à celui de Platon; et Brutus l'embrassa, comme plus conforme à son caractère.

De toutes les sectes, aucune ne convenoit mieux aux orateurs que la nouvelle académie, qui enseignoit l'art de défendre toutes les opinions, et qui trouvoit dans les plus contraires une égale probabilité. Cicéron sentit de quel secours elle pouvoit être à l'éloquence, et il l'embrassa. Il est vrai qu'il ne négligea pas les autres : il en fit au contraire une grande étude. Mais ce ne fut pas avec cet esprit de critique, qui remonte aux principes, qui les apprécie, et qui discerne le vrai du faux. Il passoit d'une école à l'autre, trouvant des probabilités par-tout, ne sachant à quoi se fixer, et se conduisant parmi les sectes, comme nous l'avons vu au milieu des factions qu'il mécontentoit tour-à-tour. Lorsqu'il se souvenoit qu'il étoit républicain, il avoit en horreur les jardins d'Épicure, qui enlevoient les citoyens aux affaires publiques. Il se plaisoit, au contraire, au Portique, où il trouvoit des principes relatifs au gouvernement, et une

dialectique utile à l'éloquence. Il ne dédaignoit pas non plus le lycée, lorsqu'il y pouvoit puiser de pareils secours. Mais Platon excitoit, sur-tout, son admiration, parce qu'il croyoit démêler de grandes vues dans un grand style, éloquent comme le sien. Aussi disoit-il souvent qu'il aimoit mieux se tromper avec ce philosophe, que de trouver la vérité avec les autres. Aprés avoir pris par-tout, Cicéron revenoit donc toujours à l'académie, comme plus analogue à son caractère et à sa profession. C'est avec cet esprit indécis, qu'il a exposé les opinions des philosophes. Les ouvrages qu'il a composés en ce genre, ont été faits dans l'intervalle où il vécut éloigné des affaires, César s'étant rendu maître de la république.

Les Épicuriens, devenus odieux aux Grecs, le furent aussi dans les commencemens aux Romains, qui ne les connurent d'abord que par les calomnies des Stoïciens et des Académiciens. Cicéron les jugea dans cet esprit de prévention; et sans chercher ce qu'ils entendoient par le mot de volupté, il supposa qu'ils professoient

une débauche infâme. Il est vrai que des philosophes, ennemis de toute religion, et jaloux de vivre dans l'éloignement des affaires, pouvoient difficilement trouver des partisans à Rome, tant que l'esprit religieux et républicain s'y conserva. Mais ce n'étoit plus la même chose, lorsqu'il se fut fait une révolution dans la façon de penser. Alors quelque idée qu'on se fît d'Épicure, vraie ou fausse, il devoit, dans l'un et l'autre cas, avoir des sectateurs.

Ce sont les troubles de la Grèce qui avoient fait chercher le bonheur dans la tranquillité d'une vie privée. A Rome, des désordres encore plus grands ne pouvoient manquer de produire le même effet. Il y eut donc des citoyens qui crurent voir dans Épicure le plus sage des philosophes, et ils se réfugièrent dans ses jardins, comme dans un asyle. Tel fut Atticus, en qui Cicéron avoit mis toute sa confiance.

Dans un siècle corrompu, où l'on se croyoit philosophe, et dans lequel, par conséquent, on vouloit être vicieux par systême, Épicure calomnié devoit avoir pour sectateurs tous les débauchés, qui se pi-

quoient d'avoir des connoissances, et de regarder toutes les opinions du peuple, comme autant de préjugés. On conçoit donc que cette secte, qui déshonoroit Épicure en le prenant pour chef, acquéroit des partisans à mesure que la corruption croissoit.

De quelque manière qu'on pensât sur ce philosophe, les ambitieux trouvoient dans sa doctrine des principes qui leur étoient favorables. Ils dépouilloient avec lui toute crainte : ils envisageoient la tranquillité comme un port où ils pourroient toujours se retirer; et, au pis aller, ils regardoient la mort comme un dernier terme, après lequel il n'y avoit plus rien. Pour eux cesser de vivre, c'étoit cesser d'exister; et la mort n'étoit pas plus une peine qu'une récompense. César raisonnoit sur ce dernier principe, et parloit en Épicurien, lorsque, dans le sénat, il opina pour ne pas condamner à mort les complices de Catilina. Un pareil langage, dans une pareille assemblée, suppose qu'il s'étoit fait une révolution générale dans la façon de penser. Aussi Caton, tout sévère qu'il étoit, au lieu de paroître scandalisé, se contenta de dire, d'un ton iro-

nique, que César avoit bien disserté sur la vie et sur la mort.

Il est vrai que ces discours sont de Salluste : mais cet historien étoit contemporain de Caton et de César; et on peut présumer qu'il les a fait parler l'un et l'autre dans leur caractère et dans l'esprit de leur siècle.

La doctrine d'Épicure se répandoit précisément sous le consulat de Cicéron : car Lucrèce venoit de publier, peu d'années auparavant, le poëme dans lequel il l'enseignoit. Alors il y avoit déjà plus d'un siècle, que l'idolâtrie devenoit l'objet d'un mépris qu'on ne cachoit plus. C'est ce qu'on voit dans des fragmens d'Ennius, qui se moquoit ouvertement des augures; et dans d'autres de Lucilius, qui tournoit en ridicule la multitude des dieux, et la simplicité des peuples qui les adoroient.

Il paroît singulier qu'à Rome, la poésie, presque dès sa naissance, se soit élevée contre l'idolâtrie, qu'elle avoit elle-même enseignée aux Grecs. Mais la raison de cette différence est sensible.

Comme les premiers poëtes grecs vivoient dans des siècles où l'on croyoit toutes les fa-

bles, ils en écrivirent; et tant que le merveilleux leur assura des succès, ils en firent le principal ornement de leurs poëmes. Ennius, au contraire, qui vivoit dans des temps différens, apprit à douter, parce qu'il se forma dans la lecture des derniers écrivains de la Grèce. Il étoit contemporain du premier Africain, qui l'honora de son amitié, et auquel on reprochoit son goût pour la littérature grecque. Lucilius qui fut l'ami du second Africain, se trouva dans des circonstances encore moins favorables à la crédulité superstitieuse des peuples : car lorsqu'il florissoit, il y avoit déjà plusieurs années que Carnéade avoit laissé à Rome, une doctrine prétendue philosophique, qui combattoit tout-à-la-fois les opinions et les vérités.

Or les poëtes ont toujours été jaloux de se donner pour philosophes; et peut-être qu'Homère et Hésiode n'ont écrit des fables que parce que, de leur temps, les fables tenoient lieu de philosophie. Une révolution dans la philosophie en devoit donc amener une dans la poésie. Les poëtes ne pouvoient manquer d'entrer dans la nouvelle carrière

qui s'ouvroit à eux; et ils doutèrent parce que les philosophes doutoient.

Lorsqu'après la ruine de la république, la paix régna dans l'empire, les poëtes ne parurent plus philosophes que par amusement. Horace se fit épicurien, sans raisonner sur Épicure. Il se trouvoit une fortune médiocre : il ne demandoit, pour assurer son bonheur, que l'absence de toute inquiétude. Virgile chanta les bergers, les soins rustiques et Auguste, dans un poëme qu'il fit pour le flatter. C'étoit le temps où l'on se croyoit heureux d'avoir un maître, et où, par conséquent, la flatterie et le plaisir devoient être les principaux objets de la poésie. Au reste, pour quelque secte que les poëtes se fussent déclarés, ils puisoient indifféremment dans chacune, lorsqu'ils y trouvoient des maximes ou des images convenables à leur sujet. Il ne faudroit pas chercher dans leurs ouvrages un même système toujours soutenu.

Par la manière dont ce qu'on nommoit philosophie, s'est répandu parmi les Romains, on voit que le choix d'une secte étoit déterminé d'avance par le caractère

de celui qui l'adoptoit, par sa profession, et souvent par la seule autorité du premier maître qu'il avoit entendu. On ne savoit rien discuter, et on ne discuta rien. On supposa que les Grecs avoient tout trouvé, qu'il suffisoit de penser comme eux. On marcha donc aveuglément sur leurs traces; et la philosophie ne parut se montrer à Rome, que pour jeter dans les opinions, le même désordre qui étoit dans le gouvernement.

Nous avons vu qu'en Grèce la philosophie faisoit une profession, qui se distinguoit même par l'habillement. C'est que d'ordinaire les philosophes ne se mêloient pas du gouvernement des républiques; et que d'ailleurs, jaloux de la considération dont ils jouissoient, ils vouloient se faire reconnoître par leur conduite et par leur extérieur, autant que par leurs opinions.

Il n'en fut pas de même à Rome. Les citoyens, qui embrassoient une secte avoient chacun un état, auquel ils tenoient par ambition ou par amour pour la république. Ils pouvoient donc bien vouloir des opinions des philosophes : mais ils ne vouloient pas de leur profession. Ce changement eût été

trop contraire aux mœurs. En effet, ils n'avoient pas besoin, comme les Grecs, de se faire philosophes pour avoir un état : il leur suffisoit de choisir la secte qu'ils jugeoient plus convenable à leur caractère et à leur position.

Je me suis borné à faire voir comment les opinions philosophiques se sont introduites parmi les Romains ; parce que c'est tout ce qu'on peut dire d'eux à ce sujet. Bien loin de découvrir une vérité, ils n'ont pas seulement trouvé une erreur nouvelle.

LIVRE DOUZIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Auguste.

OCTAVIUS a régné. Il falloit donc qu'il fût loué; et nous ignorerions ses vices, s'il eût été possible de les faire oublier. Cruel, perfide et lâche, il a eu encore les foiblesses et les superstitions des petites ames. Il craignoit si fort le tonnerre, que lorsqu'il prévoyoit un orage, il s'enfermoit promptement dans un lieu souterrain; et pour plus de précaution, il portoit toujours avec lui une peau de veau marin, qu'il regardoit comme un bon préservatif.

Si, lorsqu'il partoit pour un grand voyage, il tomboit quelques gouttes d'eau, il en auguroit bien : mais il s'attendoit à quelque malheur toutes les fois qu'on lui avoit donné

donné le matin un soulier pour l'autre. Le danger qu'il courut dans une sédition, lui rappela qu'en s'habillant, il avoit chaussé le pied gauche avant le pied droit.

Les Romains regardoient comme malheureux, les jours où la république avoit essuyé quelques grands revers. Octavius partageoit ces préjugés avec le peuple. Il écrivoit à Tibère, que, pour éviter la malignité attachée à certains noms, il n'entamoit point d'affaires importantes le jour des Nones, et qu'il ne se mettoit jamais en chemin le lendemain des jours de foire.

Il regardoit sur-tout les songes comme des avertissemens qu'il ne faut pas négliger; et ce ne devoit pas être pour lui une petite occupation que d'interpréter tous les siens, car il lui étoit ordinaire d'en faire, et des plus effrayans. Il eût dormi d'un sommeil plus tranquille, s'il eût été moins foible et moins superstitieux.

Tel étoit Octavius : peut-être trouverons-nous, dans sa foiblesse, la raison de la conduite qu'il tiendra. Mais voyons quelles étoient les circonstances où il se trouvoit.

On gémissoit au souvenir récent des

maux qu'on avoit soufferts : et la seule crainte d'une guerre nouvelle achevoit d'étouffer tout amour de liberté. De tant de chefs qui avoient combattu, il ne restoit qu'Octavius. Les plus fiers républicains n'étoient plus. La multitude n'osoit remuer. La noblesse se flattoit de s'élever, en se dévouant au vainqueur. Les riches ne vouloient pas hasarder ce qu'ils avoient acquis ou conservé. Les pauvres, qui, depuis long-temps, n'avoient plus de part à l'autorité, ne demandoient que du pain et des jeux; enfin les provinces jugeoient que la servitude de la capitale assuroit leur tranquillité; elles se flattoient au moins qu'un tyran auroit quelque intérêt à les ménager. C'est ainsi que Rome succomboit : il ne restoit que l'espérance d'adoucir une ame féroce, qui, jusqu'alors, s'étoit assouvie du sang des citoyens.

César, maître de la république, se trouvoit dans des circonstances bien différentes ; s'il avoit vaincu ses ennemis, il ne les avoit pas exterminés : il leur avoit laissé, et même donné, des armes contre lui. Cependant, jaloux de subjuguer jusqu'aux

préjugés des Romains, il vouloit qu'en lui tout annonçât la puissance; et l'autorité sembloit disparoître à ses yeux, si elle se déguisoit aux yeux des autres. Voilà pourquoi il ambitionna le titre de roi. Il eut la politique la plus éclairée et la plus adroite, quand il eut besoin de parvenir; il ne garda plus de ménagemens, quand une fois il fut parvenu; on lui attribue d'avoir dit: *La république n'est plus qu'un nom, et désormais il n'y aura d'autres lois que mes volontés.*

Les fautes de César sont sensibles: Octavius n'en pouvoit pas faire de semblables. Parce qu'il étoit superstitieux, il le blâmoit d'avoir méprisé les prodiges qui lui préságeoient sa fin prochaine; parce qu'il étoit timide et lâche, il devoit le blâmer d'avoir affecté le despotisme.

Octavius étoit encore en Égypte, lorsqu'on lui décernoit à Rome tous les honneurs humains et divins; et on se hâta d'ajouter aux honneurs les titres de la puissance. Dès le premier janvier, Sex. Apuléius son collègue dans le consulat, et tous les sénateurs, jurèrent d'observer ses dé-

crets (1). Ils lui déférèrent le prénom d'empereur : ils l'invitèrent à conserver le consulat autant qu'il seroit nécessaire pour le bien de la république ; et ils lui offrirent

---

(1) Pour juger de cet usage qui a commencé sous César, il faut remonter à l'origine des sermens chez les Romains, et observer les changemens que les circonstances y ont apportés.

Lorsqu'on enrôloit les citoyens, ils juroient que, ni dans le camp, ni dans l'espace de dix milles à la ronde, ils ne voleroient jamais par jour au-delà d'une pièce d'argent, et que s'il leur tomboit entre les mains quelque effet d'un plus grand prix, ils l'apporteroient fidèlement au général.

Lorsque les noms étoient inscrits, on fixoit le jour de l'assemblée générale. Tous s'y rendoient et faisoient un second serment par lequel ils promettoient de se trouver au rendez-vous, s'ils n'étoient retenus par des empêchemens que la loi avoit prévus ; de ne point quitter les drapeaux sans congé, et d'apporter dans le lieu marqué par le consul tout le butin qu'ils auroient fait. On ajoutoit cette dernière clause, parce que les soldats qui restoient à la garde du camp, devoient avoir part au butin.

Lors de la première retraite sur le mont sacré, les soldats crurent ne pas manquer à leurs engagemens, parce qu'ils emportèrent les drapeaux avec eux. C'est pourquoi on ajouta dans la suite au serment, qu'ils ne se retireroient jamais, sans en avoir eu la permission.

la puissance tribunicienne à perpétuité.

On ne lui offroit pas le tribunat, parce que cette magistrature n'étoit pas compatible avec le consulat, et que d'ailleurs elle ne pouvoit pas être conférée à un patricien.

Quand ils étoient assemblés et partagés en bande de dix et de cent, ceux qui formoient chaque bande se juroient volontairement les uns aux autres, de ne point prendre la fuite, et de ne point sortir de leur rang, sinon pour reprendre leur javelot, pour en aller chercher un autre, pour frapper l'ennemi, ou pour sauver un citoyen.

Voilà ce qui paroît s'être observé jusqu'à la seconde guerre punique. Mais quelques mois avant la bataille de Cannes, comme on croyoit ne pouvoir trop s'assurer du courage des troupes, les tribuns commencèrent à faire prêter au nom du général, ce dernier serment que les soldats avoient coutume de se faire les uns aux autres.

Cependant, lorsque les armées parurent oublier qu'elles étoient à la République, on sentit qu'on n'avoit pas encore pris assez de précaution, et on fit entrer dans le serment, la promesse d'être fidelle au sénat et au peuple.

La prestation de serment faisoit le soldat. On voulut même que ce fût une condition essentielle, sans laquelle il ne seroit pas permis de combattre, hors les cas d'extrême nécessité. Aussi les armées renouveloient-elles le serment chaque année, lors même que le commandement étoit continué au

On se bornoit donc à lui offrir la puissance tribunicienne, et on ne croyoit pas violer les lois : comme s'il n'y avoit eu d'incom-

---

même général. On jugeoit que le général recevant de nouveaux pouvoirs, les troupes devoient aussi contracter avec lui de nouveaux engagemens. Tant que la république a subsisté, le serment ne s'exigeoit que des citoyens auxquels la loi faisoit une obligation de s'enrôler. Le sénat et le peuple en corps n'en prêtoient point; car c'eût été jurer de se défendre soi-même, ce qui étoit superflu. Il n'en fut pas de même sous les empereurs. Alors ce fut au peuple entier à prêter serment au maître qui le gouvernoit. Tous les ordres jurèrent de servir de gardes à Jules César, et de poursuivre à outrance quiconque attenteroit à ses jours. Telle est l'origine du serment que les magistrats, le sénat et le peuple ont dans la suite prêté aux empereurs.

Mais il faut observer que, dans les temps de la République, on ne juroit que *in verba*, ou *in nomen*, ce qui signifioit qu'on promettoit d'obéir à tous les ordres du général. Sous les empereurs, on jura *in acta Imperatoris*. Or ce second serment ne regardoit pas seulement ce que les Empereurs ordonnoient comme généralissimes, il comprenoit encore ce qu'ils ordonnoient en vertu des autres pouvoirs, dont ils jouissoient à différens titres. Jurer en leurs actes, signifioit jurer d'observer toutes leurs ordonnances.

patible que les noms de consul et de tribun ; et que jusqu'alors, en séparant ces deux magistratures, on n'eût pas voulu partager l'autorité.

Il ne paroît pas qu'Octavius ait alors accepté la puissance tribunicienne. Il ne l'accepta du moins que pour un temps limité; car on la lui donna quelques années après. Autant il desiroit d'être le maître de l'empire, autant il craignoit de le paroître; et il se proposoit de n'accepter qu'avec beaucoup de circonspection, tous les titres qui lui seroient prodigués.

Il y avoit long-temps que les provinces élevoient des temples à la ville de Rome, et souvent elles en élevoient à de simples proconsuls. Octavius ne voulut point en avoir à Rome. Il permit seulement de lui en consacrer dans les provinces; et il ordonna que la ville de Rome fût honorée sur les mêmes autels, et qu'elle partageât toujours avec lui le culte qui lui seroit rendu. Par cette conduite il n'acceptoit que des honneurs, qui avoient été décernés à d'autres : il ne les réservoit pas même pour lui seul, et il en excitoit moins l'envie.

Le temple de Janus fut fermé; on jouit donc de la paix, et on en jouit avec une sorte de délire. On oublia les cruautés du triumvir. On ne vit en lui qu'un libérateur, on voulut croire qu'il avoit moins pris les armes contre la république, que contre ses propres ennemis. On se flatta qu'il rétabliroit l'ancien gouvernement; peut-être même se croyoit-on libre, parce qu'on n'avoit plus à combattre pour la liberté.

Cet enthousiame écartoit, au moins pour un temps, les dangers auxquels l'ambition exposoit Octavius. Il en profita pour intéresser de plus en plus le peuple à son administration, il fit des largesses : il donna des spectacles : il répandit l'abondance : il affecta sur-tout beaucoup de déférence pour le sénat : il respecta les anciens usages : il rétablit les comices interrompus depuis plusieurs années : il voulut que le peuple élût ses magistrats : il n'opina jamais que dans sa tribu, comme un simple citoyen : s'il présentoit des candidats, il demandoit qu'on n'eût égard à sa recommandation, qu'autant qu'on les jugeoit dignes des magistratures. Le peuple croyoit donc

se gouverner ; à la vérité, les plus clairvoyans n'y étoient pas trompés : mais ils préféroient l'illusion à la liberté, qu'on ne connoissoit depuis long-temps que par des abus. De tous ceux qui vivoient alors, aucun n'avoit vu la république, et tous avoient gémi sous l'anarchie.

Dès la première année, Octavius délibéra avec Agrippa et Mécénas, s'il se démettroit de l'empire ; ce n'étoit qu'un jeu. Il eût abdiqué, s'il l'eût voulu sérieusement : il vouloit seulement qu'on sût qu'il en avoit délibéré. Toute sa conduite, depuis le jour qu'il partit d'Apollonie pour venir à Rome, démontre qu'il n'avoit eu d'autre ambition que de succéder à la puissance de César. Mais il falloit laisser au peuple l'espérance de voir rétablir le gouvernement républicain ; ce sont ces petites ruses qui ont fait mettre Octavius au rang des plus grands politiques.

Il y avoit près d'un demi-siècle que la censure paroissoit supprimée : elle étoit au moins sans fonctions. On ignoroit le nombre des citoyens. On ne savoit pas quels étoient les revenus publics : tous les ordres

se confondoient ; et le sénat, où l'on comptoit plus de mille sénateurs, renfermoit une multitude de sujets indignes, qui y étoient entrés par brigues.

Octavius auroit pu prendre sur lui de corriger ces abus ; pour y être autorisé, il demanda les pouvoirs de censeur, et il les obtint ; il ne fut pas question du titre, parce qu'on raisonnoit sur la censure, comme on avoit fait sur le tribunat.

Pendant quinze mois que dura cette censure, Octavius fit dans le sénat, dans les finances et dans toutes les parties du gouvernement, les changemens propres à détruire les abus qui étoient contraires à la tranquillité publique et au despotisme du souverain : il n'auroit pas pu rétablir l'ordre tel qu'il avoit été dans les beaux temps de la république, et il ne l'auroit pas voulu ; car Rome n'avoit pas en lui un censeur républicain : elle avoit un maître qui exerçoit la censure. Octavius vouloit seulement ne pas paroître usurper la puissance illimitée, qu'on lui abandonnoit, parce qu'on ne pouvoit pas la lui refuser. Aussi usa-t-il peu de violence. Au lieu de chasser tous

les sénateurs, qu'il vouloit exclure, il en détermina plusieurs à se retirer d'eux-mêmes, et il leur laissa quelques marques honorifiques. Quant à ceux qui méritoient d'être conservés, si quelques-uns n'avoient pas assez de fortune, il y suppléoit.

Il n'étoit pas néanmoins sans inquiétude; dans ce temps-là même, les sénateurs n'étoient admis à son audience, qu'un à un, et après avoir été fouillés. Lorsqu'il venoit au sénat, il avoit une cuirasse sous sa robe, il portoit un poignard à sa ceinture, et il se faisoit entourer de dix sénateurs des plus braves et des plus attachés à sa fortune.

Agrippa, qu'il avoit pris pour collègue à la censure, le nomma prince du sénat; il est au moins vraisemblable qu'il ne s'arrogea pas de lui-même cette première place. Comme c'est sous le nom de prince qu'Octavius exercera la souveraineté, c'est ici le lieu d'observer les prérogatives qu'on attachoit à ce titre.

Primus et *princeps* sont deux mots synonymes. Le premier désigne proprement une primauté d'ordre, de nombre, ou de temps: le second emporte de plus une idée

d'excellence, des vertus peu communes ; un mérite distingué. On nommoit, en général, *principes senatûs*, les sénateurs les plus accrédités ; et *principes juventutis*, les citoyens les plus illustres ; mais le titre de *princeps senatûs* appartenoit particulièrement au sénateur, que les censeurs inscrivoient le premier sur la liste du sénat, comme le titre de *princeps equestris ordinis* ou de *princeps juventutis* étoit à celui qu'ils inscrivoient le premier sur la liste des chevaliers.

Avant la seconde guerre punique, le titre de prince du sénat se donnoit toujours au plus ancien de ceux qui avoient exercé la censure. Mais l'an de Rome 544, Cornelius Céthégus, à qui le sort avoit donné le droit de faire la liste des sénateurs, crut devoir déroger à l'usage en faveur de Fabius Maximus, qu'il regardoit comme le premier des Romains ; depuis ce temps, les censeurs, sans égard pour l'ancienneté, inscrivoient, à la tête de la liste, le sénateur qu'ils jugeoient le plus digne d'y être.

Cette primauté n'étoit pas une magistrature, et, par conséquent, elle ne don-

noit point d'autorité. Cependant le prince du sénat ne pouvoit manquer d'avoir beaucoup d'influence dans toutes les délibérations. Chef d'une compagnie qui le respectoit, il devoit acquérir d'autant plus de crédit, que sa place lui étoit, en quelque sorte, assurée pour la vie.

Il partageoit, avec les consuls assignés, la prérogative d'opiner le premier. D'où nous pouvons conjecturer qu'il en jouissoit seul jusqu'aux comices consulaires, c'est-à-dire, pendant les six premiers mois de l'année, ou plus long-temps, si l'élection des consuls étoit retardée.

Or nous jugerons que cette prérogative entraîne naturellement les suffrages, si nous considérons que celui qui en jouit, est un homme respecté ; que sera-ce, s'il est craint, et si chaque sénateur attend de lui sa fortune ?

Devenu prince du sénat, Octavius paroissoit n'agir désormais qu'au nom du premier ordre de la république. Sa puissance en étoit donc moins odieuse, et il en pouvoit jouir avec plus de sécurité.

Cependant, au commencement de son

septième consulat, il vint au sénat pour déclarer qu'il se dépouilloit de tous ses titres, et qu'il rentroit dans la vie privée. *Je vous rends*, dit-il, *les armées, les provinces, non seulement celles qui appartenoient à la république avant mon administration, mais encore celles que j'ai conquises.*

Cette proposition sur laquelle ses confidens étoient seuls prévenus, fit, sans doute, des impressions bien différentes. Etoit-ce artifice ou sincérité ? Dans le cas où l'offre seroit sincère, l'abdication étoit-elle à desirer ou à craindre ? Soit intérêt public, soit intérêt particulier, chacun en jugeoit suivant ses lumières ou ses passions, ou plutôt on ne se donna pas le temps de démêler les sentimens confus qu'on éprouvoit. Il y auroit eu du danger à balancer ; on se hâta donc de s'écrier qu'Octavius étoit plus nécessaire que jamais, et que la république étoit perdue, s'il cessoit de la gouverner.

Octavius se rendit; mais, pour flatter ses ennemis de l'espérance de le voir rentrer dans la vie privée, il affecta de ne soupirer qu'après le repos. *Je n'accepte*



l'empire, dit-il, *que pour dix ans, ou pour moins encore, si la tranquillité, rétablie par-tout, me permet de me retirer.* Il ne voulut pas même se charger seul d'un fardeau si pesant; il exigea que le peuple et le sénat gouverneroient une partie des provinces; se réservant, seulement, malgré son goût pour le repos, celles où les légions étoient, parce que, disoit-il, elles étoient exposées à plus de troubles; mais dans le vrai parce que les légions y étoient.

Le partage du sénat et du peuple fut l'Afrique, la Numidie, la Lybie cyrénaïque, la Bithynie, le Pont, la Grèce, l'Epire, l'Illyrie, la Dalmatie, la Macédoine, les îles de Crète, de Sicile, de Sardaigne et la partie de l'Espagne nommée Bétique. Celui d'Octavius comprenoit le reste de l'Espagne, les Gaules, la Germanie, la Syrie, la Phénicie, l'île de Chypre, l'Égypte et tous les pays gouvernés par des rois soumis aux Romains. Ce partage, au reste, souffrit dans la suite quelques changemens, et je ne le mets sous vos yeux, que pour vous montrer toute l'étendue de l'empire. Il est à propos de remarquer qu'Octavius

ne donna aux gouverneurs de ces provinces, que le titre de propréteur ; et qu'au contraire, il donna, par distinction, celui de proconsul aux gouverneurs des provinces du sénat.

Puisqu'il avoit exterminé tous ses ennemis, aucun parti ne pouvoit prendre les armes contre lui. Après tant de guerres, la paix s'établissoit donc d'elle-même nécessairement : mais la flatterie affectoit de dire qu'elle étoit l'ouvrage d'Octavius. On le regardoit, en conséquence, comme un second fondateur de Rome ; et on lui eût donné le nom de Romulus, s'il n'eût pas craint, en l'acceptant, de paroître aspirer trop ouvertement à la tyrannie. On lui donna celui d'Auguste, nom qui jusqu'alors n'avoit été donné qu'aux temples consacrés par les augures. Quelque temps après, il fut déclaré père de la patrie.

Consul d'année en année, Auguste, c'est ainsi que je le nommerai désormais, jugea, sans doute, qu'un consulat non interrompu ressembloit trop à la dictature devenue odieuse. C'est pourquoi, au lieu d'en accepter un douzième, il se démit du onziè-



me, qu'il affecta de faire tomber à L. Sextius, partisan déclaré de Brutus.

Il sortoit alors d'une maladie mortelle, pendant laquelle il parut reconnoître que le sénat avoit la principale part à la souveraineté. Car au lieu de prendre des mesures pour assurer sa puissance à Marcellus son neveu et son gendre (1), il avoit mis entre les mains du consul Pison, en présence des pricipaux magistrats, le registre des forces et des revenus de l'empire, pour le remettre au sénat. On lui sut gré encore, en cette occasion, d'avoir donné son anneau à M. Agrippa, plutôt qu'à son gendre; et d'avoir par-là désigné ce capitaine, généralement estimé, comme digne d'être le chef de la république, si on jugeoit convenable qu'elle en eût un.

Auguste étoit devenu, par cette conduite, l'objet de la reconnoissance publique; on le conjura de céder aux ordres du peuple et à l'autorité du sénat; c'est ainsi que parloit la flatterie, et on lui fit accepter la puis-

(1) Il étoit fils d'Octavie, et il avoit épousé Julie, fille d'Auguste et de Scribonia.

sance tribunicienne pour toute sa vie, le privilége de proposer une affaire dans chaque assemblée du sénat, et le pouvoir proconsulaire à perpétuité: on ajouta même, que, lorsqu'il seroit dans les provinces du ressort du sénat, il auroit une autorité supérieure à celle des proconsuls.

La permission de mettre une affaire en délibération dans chaque séance du sénat, n'étoit qu'une partie du droit illimité des consuls. Le pouvoir proconsulaire ne donnoit de jurisdiction que dans les provinces. Auguste pouvoit l'exercer de Rome même, mais non pas sur Rome, car les proconsuls n'eurent jamais d'autorité dans la capitale; il ne conservoit donc plus sur cette ville d'autres pouvoirs que ceux qu'il tenoit de la puissance tribunicienne.

Mais si des tribuns annuels ont commandé dans Rome, que ne pourra pas un tribun perpétuel qui dispose des légions? On conçoit que, sans user de violences, Auguste trouvera des conjonctures favorables pour étendre les prérogatives de la puissance tribunicienne. En effet, on lui avoit accordé de l'exercer jusqu'à un mille au-delà

de Rome, et il l'exerça bientôt dans toutes les provinces. C'est qu'en l'exerçant, il ne paroissoit que le protecteur du peuple.

Il sembloit néanmoins vouloir cacher l'autorité qu'il s'arrogeoit. Quoiqu'il eût à vie la puissance tribunicienne, il auroit voulu la faire paroître annuelle, et il en prenoit possession tous les ans.

En vertu de cette puissance, il devint juge souverain dans le civil comme dans le criminel; pouvoir dont aucun magistrat n'avoit encore joui, et qui tendoit à rendre arbitraire l'administration de la justice.

Aujourd'hui, lorsqu'on a été mal jugé, on appelle d'un juge inférieur à un juge supérieur. A Rome, appeler, c'étoit avoir recours à une protection supérieure, soit avant, soit après le jugement. En matière civile, les appels étoient même fort rares. On appeloit quelquefois d'un préteur à son collègue, et jamais aux tribuns. Aussi ces magistrats ne prenoient-ils pas sur eux de réformer les jugemens portés dans les tribunaux. Ils ne jugeoient même que de quelques affaires de police, ainsi que les édiles plébéiens, qui leur étoient subordonnés.

En matière criminelle, la loi Valéria leur donnoit une espèce de jurisdiction. Cependant ce n'étoit pas à eux qu'on appeloit, c'étoit au peuple. Ils convoquoient les comices, ils y portoient l'appel, ils avoient une grande influence dans les jugemens : mais ils ne jugeoient pas eux-mêmes.

Sous Auguste, les tribunaux subsistèrent. Cependant il fut permis d'appeler à lui, soit avant, soit après le jugement. On y appela, et c'est ainsi qu'il devint insensiblement seul juge suprême dans le civil comme dans le criminel.

Pour cacher cette usurpation, il se fit une règle de juger les affaires principales avec le sénat; ou, quand il ne le pouvoit pas, avec un conseil privé qui représentoit ce corps. Ce conseil qui l'accompagnoit hors de Rome, et qui le suivoit même à l'armée, étoit composé des deux consuls, d'un magistrat de chaque espèce, et de quinze sénateurs tirés au sort.

Quant aux appels sur les affaires moins importantes, il renvoyoit ceux de la ville au préfet de Rome, magistrat qu'il avoit créé lui-même pour le maintien de la po-

lice ; et il déléguoit dans les provinces, des hommes consulaires qui prenoient connoissance de tous les autres. Par cette administration, Auguste parut l'unique source d'une puissance qu'il usurpoit. On jugea bientôt qu'elle émanoit de lui seul. Aussi le temps viendra, où les tribunaux croiront ne juger qu'en vertu de l'autorité qui leur sera confiée par les empereurs.

Seul juge suprême, Auguste avoit encore le droit de faire grâce aux coupables, dans quelque tribunal qu'ils eussent été condamnés : droit qui le mettoit, à cet égard, au-dessus des lois, et, dont aucun magistrat n'avoit joui.

Maître des armées et juge souverain, Auguste pouvoit commander dans Rome : mais il s'étoit fait une loi de n'exercer la puissance, qu'autant qu'il y seroit autorisé par les magistratures qu'on lui auroit conférées. Or il n'étoit pas consul ; et il paroissoit si éloigné de s'en arroger les pouvoirs, que le peuple se reprochoit de l'avoir laissé rentrer dans la vie privée.

Il survint une famine et une peste ; le Tibre se déborda, le tonnerre tomba sur le

Panthéon. A ces fléaux, on jugea que les dieux punissoient Rome d'avoir souffert qu'Auguste cessât de la gouverner. Le peuple le demande pour dictateur : il force le sénat d'en porter le décret: il court au palais avec vingt-quatre licteurs, et il presse l'empereur d'accepter la dictature. Auguste qui connoît l'inconstance du peuple, se jette à genoux. Il se découvre la poitrine, et il proteste qu'il recevra plutôt le coup de la mort. Il consent seulement, et comme malgré lui, à se charger de l'intendance des vivres, telle que l'avoit eue Pompée.

Cette même année, les comices consulaires s'étant tenus, lorsque l'empereur venoit de passer en Sicile, le peuple lui réserva l'un des deux consulats. Auguste refusa, et son refus occasionna des troubles. Deux candidats qui se mirent sur les rangs, causèrent des séditions, et l'impunité multiplia les désordres. Agrippa fut envoyé pour rétablir le calme; mais Auguste, qui craignoit de paroître usurper sur le consulat, ne lui avoit pas donné des pouvoirs assez étendus. Ce fut dans cette circonstance qu'il le prit pour gendre. Il vouloit, peut-

être, par ce choix, faire respecter l'autorité qu'il lui confioit. Agrippa répudia Marcella nièce d'Auguste, et épousa Julie veuve de Marcellus.

De Sicile, l'empereur passa en Grèce et de là en Asie. Nous avons vu que la puissance proconsulaire qui lui avoit été accordée, lui subordonnoit les proconsuls. En conséquence, il régla tout en souverain dans les provinces du sénat, comme dans les siennes. Il disposa de plusieurs royaumes, dont les rois, sous le titre d'amis de la république, n'étoient que des esclaves couronnés. Il menaça Phraate, roi des Parthes, et ce prince lui renvoya les enseignes prises sur Crassus et sur Antoine: il lui donna même ses propres fils pour otages de la paix.

La flatterie célébra cet événement. Mais les Parthes tomboient en décadence, depuis qu'ils avoient été défaits par Ventidius. Leurs provinces étoient déchirées par les partis qui divisoient l'empire; et Phraate, naturellement cruel et timide, avoit éprouvé plusieurs révolutions. Dans de pareilles circonstances, il craignoit une guerre étran-

gère; et ce fut sa foiblesse qui fit toute la grandeur d'Auguste.

Cependant les troubles croissoient à Rome, et Auguste ne paroissoit pas s'en occuper. Comme il persistoit à refuser le consulat, il n'avoit point de titre pour commander dans la capitale; et il se bornoit à veiller sur les provinces, où il maintenoit l'ordre et la paix.

Tous les gens, remarque M. de Montesquieu, *qui ont eu des projets ambitieux, avoient travaillé à mettre une espèce d'anarchie dans la république. Pompée, Crassus et César y réussirent à merveille* (1). Auguste se conduisoit sur ce plan. Ce n'est pas qu'il voulût forcer le peuple à lui donner à Rome tous les attributs sensibles de la souveraineté: car tout ce qu'il craignoit, c'étoit de paroître souverain; il desiroit donc qu'on ajoutât la puissance consulaire à tous les titres qu'il avoit obtenus. S'il étoit une fois revêtu de cette puissance, il avoit alors, dans Rome même, une autorité

(1) Grand. Décad. des Romains, C. 13.

supérieure

supérieure à celle des consuls; et cependant il pouvoit laisser subsister le simulacre de la république.

Alors C. Sentius Saturninus, unique consul, gouvernoit en magistrat qui ne connoissoit point de supérieurs, et montroit une vigueur digne des premiers temps de la république. Les désordres cependant vinrent au point, que le sénat donna le décret qui autorisoit le consul à prendre les armes. Mais Saturninus n'accepta pas une commission qui paroissoit empiéter sur les droits du général, et il fallut députer à Auguste.

Auguste, qui vouloit dégoûter le peuple de se gouverner uniquement par les consuls, ne hâtoit pas son retour. Il donnoit audience à des ambassadeurs : il s'occupoit des raretés qui lui venoient des Indes : et il s'arrêtoit à Athènes, pour donner le temps à un gymnosophiste de se précipiter devant lui dans les flammes, curieux d'avoir ce trait de commun avec Alexandre. Il ne revint à Rome, que lorsqu'il sut qu'on étoit disposé à lui donner la puissance consulaire. En effet, il l'obtint ; et on lui donna encore le droit de

faire des lois, et la censure pour cinq ans, sous le titre de préfet des mœurs.

Il réunissoit alors en sa puissance tous les pouvoirs, auparavant séparés, et il étoit proprement seul et unique magistrat. Il affecta néanmoins de ne disposer de rien par lui-même. C'est pourquoi il demanda les honneurs de la préture pour Tibère, qui venoit de mettre Tigrane sur le trône d'Arménie; et pour Drusus, une dispense qui lui permît d'exercer les magistratures, cinq ans avant l'age prescrit par les lois. L'un et l'autre étoient fils de Livie.

Attentif à cacher sa puissance, il cherchoit à la rendre en quelque sorte invisible. Il écarta les licteurs. Il ne prit le prénom d'empereur qu'avec les soldats; et dans tous les réglemens qu'il fit pour la capitale, il ne s'attribua jamais d'autre titre que celui de prince du sénat. Mais comme enfin, sous ce titre, il exerçoit tous les pouvoirs, on se fit bientôt une habitude d'attacher au nom de prince toutes les prérogatives de la souveraineté. C'est ce qu'on remarque sous Tibère qui lui succéda.

Il laissa subsister la république, quant

à la forme extérieure. L'élection des magistrats continua de se faire dans les comices. Deux consuls parurent encore gouverner l'empire. La république conserva ses tribuns, ses édiles, ses questeurs et ses préteurs. Auguste affecta même toujours de montrer beaucoup de respect pour les anciennes magistratures. Il refusoit le consulat avec un air de modestie et de reconnoissance, propre à faire croire qu'il l'estimoit au-dessus de tout; et afin de mieux convaincre du cas qu'il en paroissoit faire, il en demanda un douzième et un treizième, pour donner avec plus de solemnité la robe virile à ses deux petits-fils, Caïus et Lucius, fils d'Agrippa et de Julie. Il ne lui manquoit plus que le souverain pontificat : il en fut revêtu après la mort de Lépidus (1).

Dans l'accroissement de l'autorité d'Auguste, on voit sensiblement que la puissance passe du peuple au prince. Il viendra un

(1) Je viens d'exposer la politique d'Auguste, d'après une dissertation de M. l'abbe de la Bleterie. Mémoires de l'Academie des Inscriptions et Belles-Lettres.

temps où les empereurs chercheront à se dissimuler cette vérité. Ils l'oublieront enfin tout-à-fait, et on l'oubliera avec eux.

Lorsqu'Auguste achevoit de recevoir toutes les prérogatives de la souveraineté, Agrippa soumettoit l'Espagne, où, depuis environ deux siècles, les Romains avoient presque toujours eu la guerre. L'empereur voulut alors associer ce capitaine à une partie de sa puissance. Dans cette vue, il le demanda pour collègue à la censure, et il lui fit donner le tribunat pour cinq ans. Par-là, il veilloit à sa propre sûreté: car il trouvoit dans Agrippa un citoyen assez puissant pour le venger, et qui, partageant en quelque sorte l'empire avec lui, ôtoit à tout autre l'espérance d'y parvenir.

Les deux censeurs travaillèrent ensemble à réprimer les abus; ils firent des réformes dans le sénat et dans l'ordre des chevaliers : ils réprimèrent les brigues qui troubloient les comices, et ils portèrent leur attention jusques sur les spectacles.

Ils firent des lois contre les célibataires. Elles offroient des récompenses à ceux qui auroient un certain nombre d'enfans, et

elles punissoient de l'amende ceux qui ne seroient pas mariés dans l'âge prescrit. Mais pour donner plus de force à ces réglemens, il eût été nécessaire d'apporter des remèdes aux désordres des personnes mariées, dont les débauches entretenoient la corruption de la jeunesse. De pareilles lois sont sans effet dans un siècle où il n'y a point de mœurs, et Auguste contribuoit à les rendre inutiles, parce qu'il étoit vicieux lui-même.

Les affranchissemens devenoient tous les jours plus communs ; si quelques citoyens avoient la générosité de vouloir récompenser des esclaves fidelles, le plus grand nombre se conduisoit par d'autres motifs. Les uns, par avarice, vouloient recevoir au nom de leurs affranchis, le blé que la république distribuoit aux pauvres ; les autres, par ostentation, ambitionnoient d'avoir à leur pompe funèbre beaucoup de gens en chapeaux de fleurs. Les censeurs portèrent des lois contre cet abus, qui multiplioit une populace pauvre, oisive et séditieuse, et Auguste prit lui-même pour maxime de n'accorder que rarement les droits de cité.

L'année suivante fut le terme qu'Auguste avoit marqué lui-même à son administration. Il se démit donc : mais il se rendit encore aux ordres du peuple, et il reprit le gouvernement pour cinq ans. Dans la suite, la même scène se répéta, de sorte que, se chargeant de la république, tantôt pour cinq ans, tantôt pour dix, il se succéda cinq fois.

Cette même année, il célébra les jeux séculaires avec beaucoup de magnificence. Ayant pour les spectacles un goût où la politique pouvoit entrer pour quelque chose, il ne laissoit pas échapper l'occasion d'en donner au peuple. A la fin des jeux, il adopta Caïus et Lucius, voulant donner un nouvel appui à son autorité. Ils prirent à cette occasion le nom de *César*.

Plusieurs guerres s'élevèrent. Auguste partit pour les Gaules, où les Germains avoient fait une irruption. Drusus défit les Rhétiens : Tibère acheva de les subjuguer, et Agrippa rendit la paix à l'Asie.

Ce capitaine, au lieu de rendre compte au sénat suivant l'usage, n'écrivit qu'à l'empereur ; et il refusa le triomphe qui

lui fut offert. Son exemple devint une règle pour les autres généraux. Ils cessèrent d'adresser leurs lettres au sénat : le triomphe devint un privilége des empereurs et des princes de leur maison; et on n'accorda plus aux généraux victorieux que les ornemens du triomphe, c'est-à-dire, la robe triomphale, qu'ils pouvoient porter dans certaines cérémonies, une statue qui les représentoit couronnés de lauriers, et quelques autres prérogatives moins connues.

Sur ces entrefaites, Agrippa étant mort, Tibère épousa Julie, et devint gendre d'Auguste. L'empire avoit alors la guerre avec les Pannoniens, les Daces, les Dalmates, les Sicambres et les Cattes. Tibère et Drusus commandèrent les armées avec de grands succès : mais Drusus mourut en Germanie, fort regretté des Romains qui l'estimoient, et qui le croyoient capable de rétablir la république. Il laissoit trois enfans de sa femme Antonia, Germanicus, Claude qui fut empereur, et une fille qu'épousa Caïus César.

Jusqu'alors on n'avoit jamais admis en justice la déposition des esclaves contre leurs maîtres. Auguste qui avoit étouffé plusieurs

conjurations, et qui en craignoit de nouvelles, porta une loi par laquelle il statuoit que, lorsqu'un citoyen seroit accusé d'avoir conspiré, on vendroit ses esclaves au public, afin que n'appartenant plus à leur premier maître, leur témoignage pût être reçu. Ce réglement rendoit odieux le législateur qui se jouoit des lois : mais l'empereur trouva le moyen de distraire le peuple par des spectacles, et de se l'attacher en paroissant tous les jours plus populaire.

Vers ce temps, Auguste fit donner à Tibère la puissance tribunicienne pour cinq ans; soit qu'il crût trouver en lui le même appui que dans Agrippa; soit qu'il voulût réprimer l'ambition de ses deux petits-fils; soit enfin qu'il eût la foiblesse de céder aux sollicitations de Livie. Il paroît au moins qu'il avoit peu de goût pour son gendre.

Tibère voyoit lui-même son élévation avec une sorte de crainte, parce qu'elle le mettoit en concurrence avec les petits-fils de l'empereur. C'est pourquoi il prit tout-à-coup le parti de se retirer à Rhodes, malgré les instances de sa mère pour le retenir,

et malgré les plaintes de son beau-père, qui lui reprochoit de l'abandonner.

Lorsque le temps de sa puissance tribunicienne fut expiré, et que, devenu simple particulier, il ne pouvoit plus être un obstacle à l'ambition des deux jeunes Césars qui occupoient alors la seconde place, il demanda la permission de revenir à Rome; mais on la lui refusa : on lui dit même de n'y plus penser. Il resta donc à Rhodes, où il vécut encore deux ans, comme un homme suspect, disgracié, exilé, exposé, par conséquent, aux mépris et aux injures de ses ennemis. On ne lui permit de revenir qu'après huit ans d'absence; et ce fut à condition qu'il ne prendroit aucune part au gouvernement. L'année même de son retour, Lucius César mourut à Marseille, et cette mort fut suivie, dix-huit mois après, de celle de Caïus, qui étoit en Orient. Livie fut soupçonnée de les avoir fait empoisonner l'un et l'autre.

Auguste avoit perdu successivement Marcellus, Agrippa, Lucius et Caïus. Il chercha un appui dans Tibère et dans le jeune Agrippa, surnommé Posthumus,

parce que Julie l'avoit mis au monde après la mort d'Agrippa. Il les adopta l'un et l'autre : et, quoique Tibère eût un fils, il lui fit adopter Germanicus, fils de Drusus; il se déterminoit à toutes ces adoptions, parce qu'il avoit plus de soixante-cinq ans; et qu'après avoir vu plusieurs conspirations se former contre lui, il venoit de découvrir encore celle de Cornélius Cinna : vous savez qu'il lui pardonna à la sollicitation de Livie.

Agrippa Posthumus, d'un esprit stupide et d'un caractère féroce, paroissoit d'une foible ressource pour Auguste. Livie néanmoins, qui craignoit qu'il ne fût préféré à son fils, le fit déshériter et reléguer dans l'île de Planasie. Cependant Tibère se faisoit une étude de gagner la confiance de l'empereur. Il commanda l'armée contre les peuples d'Illyrie, et termina glorieusement une guerre difficile. Ayant ensuite marché avec Germanicus contre les Germains, qui avoient défait Varus, et taillé en pièces trois légions, il en triompha, et fut associé à l'empire. Le peuple et le sénat, à la prière d'Auguste, le lui donnèrent pour

collègue dans le commandement des armées et dans le gouvernement des provinces.

L'année suivante, Auguste reprit pour dix ans l'administration de la république. Il trouvoit alors dans son âge un prétexte pour secouer la dépendance, dans laquelle il s'étoit mis par politique. Car ne pouvant plus venir régulièrement au sénat, il fit arrêter que ce qu'il décideroit avec Tibère dans un conseil composé des consuls en charge, des consuls désignés, de vingt sénateurs, qui devoient changer tous les ans, et de tels autres qu'il jugeroit à propos d'y admettre, auroit la même force qu'un décret, porté dans le sénat à la pluralité des voix : innovation qui tendoit à faire passer toute la souveraineté dans le conseil du prince, et par conséquent dans le prince seul. Auguste ne survécut pas long-temps à sa dernière installation. Il mourut à Nole en Campanie, le 19 août, âgé de soixante-seize ans. Il avoit gouverné la république avec Antoine pendant près de douze, et il la gouverna seul pendant quarante-quatre.

Par son testament, il institua héritiers Tibère et Livie, et leur ordonna de porter

son nom, c'est-à-dire, celui d'Auguste. Il leur substitua Drusus, fils de Tibère, Germanicus et les trois fils de ce dernier, et il fit des legs au peuple et aux troupes. Il n'est pas inutile de remarquer qu'il n'imagina pas de disposer de l'empire : car il aura des successeurs qui le regarderont comme leur bien propre.

Aussitôt après sa mort, le sénat lui décerna un temple, dont Livie fut prêtresse, et on compta parmi les prêtres, Tibère, Drusus, Germanicus, Claude et les sénateurs les plus illustres. Ils étoient vingt-cinq : on les nomma *sodales Augusti*.

CHAPITRE II.

Observations sur le gouvernement d'Auguste.

POUR juger de l'état où Auguste a laissé la république, il est nécessaire de savoir quelles étoient à sa mort les forces de l'empire; et comme les forces consistent moins dans le nombre des soldats, que dans les usages qui s'introduisent parmi les troupes, nous examinerons la révolution que les réglemens d'Auguste ont dû produire. Mais pour en mieux juger, il faut d'abord considérer quelle a été la discipline militaire dans les siècles précédens.

Le mot *légion* donne déjà une idée avantageuse de la milice des Romains, puisqu'il vient de *legere* qui signifie choisir. En effet, on choisissoit les soldats dans les tribus, et chacune en fournissoit un égal nombre. C'est pourquoi jusqu'à Servius Tullius,

la légion fut de 3000 fantassins et de 300 cavaliers.

Ce roi ayant fait quatre tribus, la légion fut de 4000 hommes de pied, jusqu'à la bataille de Cannes, qu'on la composa de cinq mille. Cependant le nombre des cavaliers n'augmenta pas, soit parce qu'il étoit difficile aux Romains d'entretenir une grande cavalerie, soit parce qu'ils jugeoient que l'infanterie fait la principale force des armées.

La dernière classe ne fournissoit point de soldats. Ils étoient tous tirés des cinq premières, qui ayant des propriétés, étoient plus intéressées au salut de l'état.

On levoit les cavaliers dans les dix-huit premières centuries de la première classe. Or puisqu'elles étoient les premières, elles comprenoient ce qu'il y avoit de plus riche parmi les patriciens et parmi les plébéiens. On continua de choisir de la sorte, même lorsqu'on eut assigné une paie aux soldats.

Il étoit sage de ne confier la défense de l'état qu'aux citoyens qui avoient quelque chose à perdre. Mais Marius voulant se fortifier de la populace contre les nobles,

arma les plus pauvres, ceux qu'on nommoit *capite censi*, et les introduisit dans les légions qu'il forma de 6000 hommes.

Si, par ce changement, les légions ne parurent pas perdre de leur courage, elles dégénérèrent cependant. En effet, une populace armée ne pouvoit être que séditieuse.

Quelques années après, on accorda les droits de cité à tous les Italiens, et il n'y eut plus de distinction entre les troupes des Romains et celles des alliés. Cette distinction étoit pourtant capable d'entretenir l'émulation. On peut donc conjecturer que les légions romaines en devoient devenir moins bonnes, et que celles des alliés n'en devoient pas devenir meilleures.

Les guerres civiles se succédèrent jusqu'à la bataille d'Actium, et la république n'eut que des troupes vendues aux généraux qui la déchiroient. La légion ne fut donc plus une milice choisie. Jetons un coup-d'œil sur les changemens arrivés dans la discipline.

Dans les beaux temps de la république, les tribuns légionnaires, nommés par les

consuls ou par le peuple, exerçoient continuellement les troupes, plutôt que de les laisser croupir dans l'oisiveté, ils les auroient employées à des travaux inutiles; d'où il arrivoit que le temps où elles avoient l'ennemi en tête, étoit, en quelque sorte, pour elles un temps de repos. Les récompenses qu'on leur offroit, entretenoient le courage, sans exciter l'avidité; et les peines toujours infamantes, ne laissoient de ressources qu'aux soldats capables de se réhabiliter par quelque action éclatante (1).

Une pareille discipline ne peut se conserver que dans un gouvernement où il y a des mœurs, et où les soldats sont presque toujours sous les yeux des magistrats. Il y avoit donc long-temps qu'elle ne subsistoit plus, lorsqu'Auguste parvint à l'empire; une innovation qu'il fit, et que cependant il ne pouvoit se dispenser de faire, achévera de ruiner la discipline, et deviendra une source de calamités.

Les légions, avant Auguste, n'étoient

(1) Voyez à ce sujet les observations sur les Romains, liv. IV.

pas perpétuelles. On licencioit celles qui avoient servi, on en levoit de nouvelles, et le même homme continuoit d'être tour-à-tour soldat et citoyen. Cet usage s'étoit établi, lorsque la république n'avoit à défendre que des provinces peu éloignées. Il se conserva, lorsqu'ayant étendu son empire au-delà de l'Italie, elle commanda comme puissance dominante aux nations divisées, qui armoient pour elles les unes contre les autres. Mais quand toutes les provinces furent également assujetties, cet usage ne pouvoit plus subsister; il n'auroit pas été possible de secourir toujours à temps les frontières reculées, s'il avoit fallu à chaque fois lever de nouvelles troupes; et, par conséquent, il devenoit nécessaire d'avoir toujours des armées sur pied. Auguste fixa donc les légions dans les provinces qu'il s'étoit réservées; et elles devinrent perpétuelles.

Depuis cet établissement, les citoyens ne furent plus obligés de quitter leurs foyers, pour courir aux frontières. Ils payoient des soldats, et l'empire paroissoit armé pour sa défense; mais ils s'amollissoient et ces-

soient d'être propres aux fatigues de la guerre. Cependant les légions n'étoient plus à la république, elles étoient à l'empereur ; et parce qu'elles défendoient l'empire, elles devoient bientôt s'arroger le droit d'en disposer. Recrutées dans les provinces où elles étoient établies, elles se remplissoient de mercenaires, qui ne connoissoient que la paie ou le butin. Elles devoient donc sacrifier tout à leur avidité, et on prévoit qu'elles causeront de grands troubles. De pareilles armées pouvoient être funestes au despote, qui les regardoit comme le soutien de son autorité.

Les forces de l'empire montoient à cinquante légions, dont vingt-cinq étoient de citoyens romains. Les peuples qu'on nommoit alliés, fournissoient les vingt-cinq autres. Auguste fonda une caisse militaire pour l'entretien des troupes. Il régla la paie, les récompenses et le temps du service.

Par ces réglemens, maître absolu dans les provinces, il s'assura de l'Italie où il établit dix cohortes. Il ne lui manquoit plus que de mettre une garnison dans la capi-

tale de l'empire ; des tumultes survenus dans les élections, lui en fournirent le prétexte; et il fit entrer dans Rome trois cohortes, qui formoient un corps de six mille hommes ; les autres campèrent aux environs des villes voisines. Ces cohortes étoient proprement la garde de l'empereur ; elles avoient deux préfets pour commandans. On les nommoit prétoriennes du mot *prétoire*, nom qu'on donnoit à la tente du général.

Ainsi le despotisme s'établissoit sans obstacle, de lui-même en quelque sorte. Il trouvoit les circonstances si favorables, qu'Auguste n'avoit pas besoin de tout le génie qu'on lui suppose. « Les vertus et les » vices d'un peuple sont, dans le moment » qu'il éprouve une révolution, la mesure » de la liberté ou de la servitude qu'il en » doit attendre. C'est l'amour héroïque du » bien public, le respect pour les lois, le » mépris des richesses et la fierté de l'ame » qui sont les fondemens du gouvernement » libre. C'est l'indifférence pour le bien » public, la crainte des lois qu'on hait, » l'amour des richesses et la bassesse des » sentimens qui sont comme autant de

» chaînes qui garottent un peuple et le
» rendent esclave. Qu'on y réfléchisse, c'est
» du point différent, où ces vertus et ces
» vices sont portés, que résultent les mœurs
» convenables à chaque espèce de gouver-
» nement ; les vertus nobles, austères et
» rigides du républicain, réduiroient le
» monarque à n'être qu'un simple magis-
» trat ; les vices bas et lâches de l'esclave
» le rendroient despotique .... Les mœurs
» précipitoient donc les Romains au-devant
» du joug » (1).

Aussi Auguste ne prit-il aucune précaution pour prévenir l'abus de l'autorité dans ses successeurs. *Il songea*, dit M. de Montesquieu (2), *à établir le gouvernement le plus capable de plaire qu'il fut possible, sans choquer ses intérêts ; et il en fit un, aristocratique par rapport au civil, et monarchique par rapport au militaire : gouvernement ambigu, qui n'étant pas soutenu par ses propres forces, ne pou-*

(1) Observations sur les Romains, liv. III, au commencement.

(2) Grandeur des Romains, chap. XIII.

voit subsister que tandis qu'il plairoit au monarque, et étoit entièrement monarchique par conséquent.

Cette monarchie, qui paroissoit modérée parce qu'Auguste craignoit lui-même de paroître absolu, n'étoit qu'un despotisme déguisé. D'un côté, les Romains avoient tous les vices qui avilissent les ames; et de l'autre, aucune borne n'étoit prescrite à la puissance du monarque.

Auguste auroit mis un frein à cette puissance, s'il eût réglé, par des lois, la succession à l'empire. Pendant quarante-quatre ans qu'il gouverna la république, il lui eût été possible de donner à ses réglemens, une force capable de les faire respecter, au moins pour un temps. Il ne le tenta pas; peu inquiet sur ce qui arriveroit après lui, il ne songeoit qu'à sa propre sûreté.

D'ailleurs, de pareilles lois, s'il les avoit portées, auroient fait connoître qu'il étoit lui-même trop puissant. C'étoit déclarer aux Romains que la république ne pouvoit plus se rétablir, et que désormais ils étoient condamnés à obéir à un monarque, sans espérance de recouvrer la liberté. Voilà ce

qu'il n'avoit pas le courage de laisser entrevoir, et c'est pourquoi il ne s'étoit jamais chargé du gouvernement que pour un temps limité.

Peut-être, dit M. de Montesquieu, *que ce fut un bonheur pour Auguste de n'avoir point eu cette valeur qui peut donner l'empire, et que cela même l'y porta. On le craignit moins. Il n'est pas impossible que les choses qui le déshonorèrent le plus, aient été celles qui le servirent le mieux. S'il avoit d'abord montré une grande ame, tout le monde se seroit méfié de lui; et s'il eût eu de la hardiesse, il n'auroit pas donné à Antoine le temps de faire toutes les extravagances qui le perdirent.*

Voilà donc les causes qui contribuèrent à l'élever à l'empire: c'est aussi par elles qu'il se maintint. Avec plus de hardiesse, il n'auroit pas eu la politique qu'on admire: mais il auroit pu être plus grand.

CHAPITRE III.

Tibère.

Il y avoit déjà quelques années qu'on prévoyoit la fin d'Auguste, et les esprits incertains sur les suites qu'elle pouvoit avoir, ne savoient à quelle pensée s'arrêter. On redoutoit la guerre, on la desiroit, suivant qu'on craignoit pour une fortune faite, ou qu'on espéroit pour une fortune à faire. En général, on ne songeoit qu'avec frayeur aux maîtres dont on étoit menacé. Agrippa, sans expérience, étoit d'un caractère féroce et de plus irrité par les affronts. Tibère avoit du courage : mais que pouvoit-on attendre d'un prince élevé auprès du trône, sur qui on avoit de bonne heure accumulé les honneurs, et qui sortoit du sang des Claudius ? Du lieu même de son exil, le bruit de ses emportemens, de sa dissimulation et de ses débauches s'étoit répandu jusqu'à Rome, et le faisoit craindre comme

un fléau qui menaçoit la république. Livie enfin étoit capable de tout oser, et on appréhendoit en elle jusqu'à son sexe, qui d'ordinaire est d'autant plus jaloux de la puissance, qu'il est plus foible par lui-même.

Ces inquiétudes agitoient les esprits, quand l'empereur tomba malade à Nole. Livie dépêcha des couriers à Tibère, qui étoit en Illyrie, et disposa des gardes sur toutes les avenues, afin que Rome ne sût que les nouvelles vraies ou fausses qu'elle voudroit répandre. Elle tint de la sorte les esprits en suspens entre la crainte et l'espérance; et on apprit que Tibère étoit maître de l'empire, quand on apprit qu'Auguste venoit de mourir. On la soupçonna même d'avoir hâté la fin de l'empereur, dans l'appréhension qu'Agrippa ne fût rappelé: car elle n'ignoroit pas que son mari l'avoit été voir secrètement, et que dans cette entrevue, le père et le petit-fils s'étoient fort attendris.

Le meurtre d'Agrippa fut le premier effet des craintes de Tibère et de la haine de Livie. On feignit qu'Auguste en avoit lui-même

me donné l'ordre ; et lorsque l'assassin vint dire qu'il avoit obéi, Tibère osa le désavouer, et le renvoya au sénat. Mais cette affaire fut bientôt oubliée, et on ne parla plus d'Agrippa.

On n'attendit pas pour se soumettre que Tibère fût arrivé à Rome. Les consuls, le sénat, les soldats et le peuple se hâtèrent de lui prêter serment. Lui-même il ne se hâtoit pas moins de prendre possession de l'empire. Il avoit déjà donné le mot aux gardes prétoriennes : il envoyoit ses ordres à l'armée et il prenoit une garde.

Cependant, lorsque les consuls proposèrent de lui remettre les rênes du gouvernement, il répondit par un long discours sur la grandeur de l'empire, sur le génie d'Auguste, seul capable d'animer un si vaste corps, sur les temps de son association, où, chargé seulement de quelques parties, il avoit appris ce que pouvoit être le fardeau tout entier; et sur les personnages distingués, qui auroient pu partager entre eux tant de soins, et pourvoir mieux qu'un seul à tous les besoins de l'état.

Si l'on n'eût pas considéré qu'il avoit déjà

pris l'empire, on n'eût pas su dire s'il l'acceptoit ou s'il le refusoit. Naturellement dissimulé, il s'étudioit alors à l'être; et il affectoit, par ses réponses, de tenir en suspens le sénat, qui, ne craignant rien tant que de paroître l'avoir deviné, se prosternoit à ses pieds. Il céda enfin peu-à-peu aux instances, aux larmes et aux supplications des sénateurs. Mais, en apparence, il cessa de refuser plutôt qu'il n'accepta, ne renonçant pas à l'espoir de recouvrer sa liberté, et se flattant qu'un jour on voudroit bien accorder quelque repos à sa vieillesse. Il ne détermina pas le temps pour lequel il consentoit à se charger de l'administration. En conséquence, il n'eut pas besoin, comme Auguste, de reprendre l'empire de dix ans en dix ans; et les magistratures devinrent perpétuelles dans sa personne.

On voulut prodiguer les honneurs à Livie: il s'y opposa, sous prétexte que les distinctions ne devoient être accordées aux femmes qu'avec beaucoup de réserve, et, pour écarter tous les soupçons qu'il faisoit naître, il affecta lui-même beaucoup de modestie. Il défendit qu'on lui consacrât

des temples. Il refusa constamment le titre de père de la patrie, il ne permit qu'aux militaires de lui donner le prénom d'empereur, et il rejeta toujours le nom de maître. *Je suis*, disoit-il, *le prince du sénat, l'empereur des soldats, et le maître de mes esclaves.*

Pendant la république, le peuple avoit seul la puissance législative, et pouvoit seul aussi prononcer sur la fortune et sur la vie des citoyens. Nous avons vu qu'Auguste, en vertu de sa puissance tribunicienne, lui enleva ces prérogatives, et qu'il affecta de les partager avec le sénat, pour être lui-même seul législateur et seul juge. Par-là le sénat fut dégradé. Au lieu d'être, comme auparavant, le conseil de la république, il ne fut plus qu'un tribunal, et il ne pouvoit désormais prendre connoissance des affaires, qu'autant qu'il plairoit à l'empereur. Il ne restoit qu'à enlever au peuple le droit de nommer aux magistratures, et l'empereur se l'assuroit à lui-même, s'il le donnoit au sénat. Car il devoit dominer dans un corps dont les membres appréhenderoient sa disgrace ou rechercheroient sa faveur.

D'après ces considérations, Tibère transporta au sénat toutes les prérogatives des comices. Le peuple cessa de s'assembler; la république, dont Auguste avoit au moins respecté le simulacre, disparut tout-à-fait; les sénatus-consultes, autorisés par l'empereur, ou les édits de l'empereur, autorisés par le sénat, eurent seuls force de lois; et, quoique le gouvernement parût aristocratique, on voyoit que le despotisme commençoit à sentir moins le besoin de se déguiser.

Le peuple se plaignit, mais inutilement. Le sénat applaudit, comme s'il eût réellement acquis quelque chose, et ceux qui aspiroient aux magistratures, se félicitoient de n'avoir plus à briguer la faveur du peuple. La jalousie prenoit, sous un monarque, la place de l'amour de la liberté. Tous les ordres travailloient mutuellement à leur ruine, et aucun d'eux ne considéroit qu'il préparoit la sienne. C'est dans de pareilles circonstances que le despotisme s'enhardit. Aussi verrons-nous bientôt les excès auxquels il se portera.

Tibère cependant n'étoit pas sans in-

quiétude. A peine les légions de Pannonie eurent appris la mort d'Auguste, qu'elles se soulevèrent; jugeant cette circonstance favorable pour obtenir d'un prince qu'elles jugeoient mal affermi, une augmentation de paie ou quelqu'autre grâce.

Dans le même temps et par les mêmes raisons, une autre sédition se formoit en Germanie; elle paroissoit d'autant plus à craindre, que les légions étoient en plus grand nombre, et que Germanicus, qui les commandoit, pouvoit par elles s'élever à l'empire; il lui fut offert : mais, bien éloigné de l'accepter, il éteignit la sédition au risque de sa vie,

Quant aux légions de Pannonie, elles jugèrent à une éclipse de lune dont elles furent effrayées, que les dieux se déclaroient contre elles ; et Drusus, fils de Tibère, ayant profité de cette disposition, les fit rentrer dans le devoir.

Pendant que ces choses se passoient, Tibère cherchoit à plaire au sénat. Il le consultoit : il ne faisoit rien sans son aveu : lui demandoit jusqu'aux plus petites choses, comme s'il eût ignoré qu'il pouvoit

disposer de tout : et il sembloit craindre d'être contraire à l'avis d'un simple sénateur : *pères conscripts*, disoit-il souvent, *un prince bon, sage, juste, que vous avez revêtu d'un pouvoir si étendu, se doit au sénat, à tous les citoyens, souvent même à chaque particulier ; je ne me repens point d'avoir tenu ce langage, puisque j'ai trouvé en vous, et que j'y trouve encore des maîtres équitables, pleins d'indulgence et de bonté.*

Modeste, jusqu'à paroître offensé lorsqu'on le flattoit, il ne permit point qu'on sévît contre ceux qui critiquoient son administration, ou qui répandoient des libelles contre sa personne ; et il disoit qu'il ne s'étonnoit pas que des hommes libres parlassent librement dans une ville libre: En un mot il dissimula ses vices tant qu'il crut sa puissance mal-assurée ; cependant Séjan, préfet des gardes prétoriennes, jetoit dans son ame naturellement soupçonneuse, des haines qui devoient donner bientôt un libre cours à sa cruauté.

Il y avoit une loi de majesté, ainsi nommée, parce qu'elle étoit portée contre les

criminels d'état. Dans les temps qu'on s'intéressoit, ou qu'on vouloit paroître s'intéresser au bien public, tous les citoyens se faisoient un devoir de veiller sur ceux qui avoient quelque part dans l'administration, et on n'étoit pas moins considéré, lorsqu'on accusoit un coupable, que lorsqu'on défendoit un innocent ; ce fut là, pendant plusieurs siècles, une carrière qui s'ouvroit à l'éloquence, et qui conduisoit aux dignités. Le peuple condamnoit ordinairement à l'amende, quelquefois à l'exil, rarement à la mort. Les plus petites peines paroissoient un frein suffisant : des hommes libres étant plus sensibles aux moindres flétrissures, que des esclaves, accoutumés aux humiliations, ne le sont aux plus cruels supplices.

Dans les derniers temps de la république, ces accusations dégénérèrent en abus, parce que les mœurs se corrompirent. L'abus devoit être plus grand sous les empereurs, qui pouvoient étendre arbitrairement la loi de majesté, et punir de mort les fautes les plus légères, ou même des actions indifférentes.

Sylla déclara coupables de lèse-majesté

les auteurs de libelles, quelle que fût la condition des personnes diffamées; cette loi s'abrogea d'elle-même sous César, qui parut mépriser les satyres. Auguste la renouvela; et Tibère se conduisant à cet égard avec sa dissimulation ordinaire, ne voulut ni la révoquer, ni paroître la confirmer. Le préteur lui ayant demandé s'il connoîtroit des accusations de lèse-majesté, il lui répondit d'observer les lois. On répandoit alors des vers sur sa cruauté et sur son éloignement pour sa mère.

Il régnoit à peine depuis un an, et il ouvroit déjà cette porte aux délations; elles commencèrent aussitôt. S'il parut d'abord les mépriser, c'étoit un artifice, il devoit bientôt les enhardir.

Sous un prince soupçonneux, on ne savoit jusqu'où devoit s'étendre la loi de majesté, et en conséquence elle s'étendoit à tout; on fit un crime à un chevalier romain d'avoir admis un comédien parmi les prêtres qui desservoient dans sa maison (1),

(1) Il y avoit de pareils autels dans presque

un autel consacré à Auguste, et d'avoir vendu la statue de cet empereur, en vendant des jardins où elle étoit. Le crime d'un autre fut d'avoir parjuré le nom d'Auguste.

Comme il suffisoit d'abord à Tibère que ces accusations eussent lieu, il ne permit pas encore de sévir. Il écrivit aux consuls, que les honneurs divins décernés à son père, ne devoient pas tourner à la ruine des citoyens; que le même comédien avoit représenté dans les jeux consacrés par Livie à la mémoire d'Auguste, que les statues de cet empereur pouvoient se vendre sans sacrilége, comme celles de toute autre divinité; et qu'il falloit laisser aux dieux le soin de venger leurs injures.

Quelque temps après, Marcellus fut accusé d'avoir mal parlé de l'empereur; et comme on avoit pris pour sujet des discours injurieux qu'on lui imputoit, les vices même de ce prince, il avoit d'autant plus de peine à se disculper, qu'on ne doutoit

---

toutes les maisons. On nommoit *cultores Augusti*, les prêtres qui les desservoient.

pas des discours, parce qu'on ne doutoit pas des vices. Hispon lui reprocha d'autres crimes. Il l'accusa d'avoir élevé sa statue au-dessus de celles des Césars, et d'avoir coupé la tête d'une statue d'Auguste, pour y substituer la tête de Tibère. Au récit des injures faites à ces images, l'empereur rompit tout-à-coup le silence; et dit avec colère qu'il vouloit être juge dans cette affaire. *A quel rang donc opinerez-vous*, lui demande un sénateur ? *si c'est avant les autres, je saurai quel avis je dois suivre : si c'est après, je crains de vous être contraire.* Interdit par cette question, Tibère permit que Marcellus fût renvoyé absous (1).

Hispon, dont je viens de parler, est un de ceux qui ont les premiers fait ouvertement le métier de délateur. En faveur auprès du prince, odieux à tous, il devint riche, il se rendit redoutable; et après avoir fait la perte de plusieurs citoyens, il trouva

(1) C'est ce que dit Tacite. Selon Suétone, il fut condamné.

la sienne : ceux qui l'imitèrent, s'élevèrent comme lui et périrent de même.

Pendant que ces choses se passoient à Rome, Germanicus, qui se couvroit de gloire en Germanie, fut rappelé, pour l'enlever aux légions qui le chérissoient ; Tibère lui donna le gouvernement des provinces de l'Orient, prenant pour prétexte qu'il pouvoit seul dissiper les troubles qui s'y formoient.

Il songeoit à le faire périr. C'est au moins le jugement qui fut porté après l'événement. En effet, Germanicus mourut, et on accusa Cn. Piso de l'avoir fait empoisonner. L'affaire fut portée au sénat ; Tibère, qu'on soupçonnoit d'avoir commandé ce meurtre, parla avec une modération étudiée. *Je pleure un fils*, dit-il, *et je le pleurerai toujours ; mais je ne défends ni à Pison de se justifier, ni aux amis de Germanicus de signaler leur zèle ; je veux seulement qu'on juge sans passion, et qu'on n'ait aucun égard à mes larmes.*

Le peuple se livroit au désespoir : accoutumé à obéir, et à faire sa félicité de la différence de ses maîtres, il avoit mis toutes

ses espérances dans la personne de Germanicus ; et il s'affligeoit, remarque M. de Montesquieu, comme les enfans et les femmes, qui se désolent par le sentiment de leur foiblesse.

Pison avoit donc contre lui le peuple qui demandoit sa mort : les juges paroissoient déterminés à le perdre ; et ce qui l'effraya, c'est que Tibère se montroit sans compassion, sans colère, et absolument fermé à tout sentiment. Il prévint son jugement, et on le trouva mort chez lui.

Tibère, consul pour la quatrième fois, fit un voyage en Campanie, dès le commencement de l'année ; soit que dès-lors il méditât de s'absenter quelque jour tout-à-fait, soit qu'il voulût que Drusus qu'il avoit pris pour collègue, gérât seul le consulat.

Pendant son absence, on parut s'occuper des abus à réformer. Severus Cécina proposa de défendre aux femmes de suivre leurs maris dans les gouvernemens. Nos pères, disoit-il, l'avoient ainsi ordonné ; et ce n'est pas sans raison. Aujourd'hui nos armées ressemblent à celles des barbares. Nos femmes les embarrassent de leur atti-

rail, et elles y répandent leurs frayeurs. Quoique foibles, elles n'en sont ni moins ambitieuses, ni moins avides. Elles s'attachent les hommes corrompus: elles se chargent du succès des affaires les plus odieuses: et on peut remarquer que toutes les fois qu'il y a eu des concussions, ce sont elles, sur-tout, qui en ont été coupables. Si on ne les contient, elles gouverneront bientôt, par leurs intrigues, le sénat, les armées et tout l'empire.

La proposition de Cécina souleva le plus grand nombre des sénateurs. On lui répondit que les lois, bonnes pour un temps, s'abrogent naturellement, lorsque les conjonctures changent; que les torts des femmes n'étoient pas toujours aussi grands qu'on les faisoit; qu'on devroit plutôt blâmer la foiblesse des maris, qui ne savoient pas les contenir dans le devoir; mais que ce n'étoit pas une raison pour priver les autres d'une compagnie qui étoit, dans les fatigues, le délassement le plus honnête; que d'ailleurs plus ce sexe étoit foible, plus il seroit imprudent de le laisser à lui-même, au milieu d'une ville corrompue; et que pour

remédier aux abus des provinces, il ne falloit pas augmenter ceux de la capitale. Combien de fois, dit Drusus, Auguste n'a-t-il pas visité les provinces, toujours accompagné de Livie ? Pour moi, j'avoue qu'en pareil cas, j'aurois de la peine à me séparer d'une femme qui m'est chère. La proposition de Cécina fut rejetée.

On se plaignit ensuite d'un abus qui croissoit tous les jours. Les asyles avoient d'abord été fort rares. Tant que la république subsista, il n'y eut que celui de Romulus. Après la mort de Jules César, on en fit un du temple qui lui avoit été consacré. Mais bientôt après ils se multiplièrent, comme les statues des empereurs. Ces statues devinrent l'asyle des esclaves contre leurs maîtres, des débiteurs contre les créanciers, et des criminels contre la justice. Drusus, sur la représentation d'un sénateur, réprima en partie cet abus. On lui en sut gré. Comme on saisit dans le malheur tous les motifs de consolation, on approuvoit même jusqu'aux défauts du jeune consul. Drusus aimoit le luxe; et ce goût, qui lui faisoit rechercher les

sociétés, paroissoit moins à redouter, que la solitude et les soins rongeurs de Tibère.

Cependant les délations continuoient toujours. Drusus ayant été dangereusement malade, un chevalier Romain avoit fait sur sa mort qu'il croyoit prévoir, un poëme qu'il eut l'imprudence de lire dans un cercle de femmes. Trompé par l'événement, il ne voulut pas perdre ses vers, et il substitua le nom de Germanicus à celui de Drusus. La chose ne resta pas secrète. On lui fit un crime du faux pressentiment qu'il avoit eu, et il fut condamné à mort et exécuté.

Tibère ayant appris ce jugement, écrivit avec ses détours ordinaires; donnant tout-à-la-fois des louanges à deux sénateurs qui avoient opiné pour modérer la peine, et au zèle du sénat, qui punissoit si sévèrement de petites injures. Il demandoit néanmoins qu'une autre fois on précipitât moins l'exécution de pareilles sentences. En conséquence, il fut arrêté qu'à l'avenir on ne les enregistreroit pas avant le dixième jour. On donnoit cet intervalle dans l'espérance de sauver les condamnés. Mais le sénat ne

pouvoit révoquer ses jugemens, et Tibère ne pouvoit s'adoucir.

L'année qui suivit le consulat de Drusus, les édiles ayant représenté au sénat la nécessité de réprimer le luxe, les sénateurs renvoyèrent la chose à Tibère, n'osant la prendre sur eux. Sa réponse fera connoître les mœurs de ce siècle.

Dans toute autre occasion, écrivit-il, peut-être eût-il été mieux de me trouver à vos délibérations, et d'opiner au milieu de vous : mais dans celle-ci, je me félicite d'avoir été absent. Ma présence n'auroit fait que répandre sans fruit la honte et la crainte dans l'ame de ceux à qui vos regards auroient reproché leurs excès. Je loue le zèle des édiles, qui vous ont porté ces plaintes, et je voudrois que les autres magistrats s'acquittassent également de leurs devoirs; cependant je ne sais s'il ne seroit pas plus prudent de fermer les yeux sur des vices invétérés, que de montrer ouvertement que nous sommes trop foibles pour les réprimer. Vous attendez, sans doute, du prince quelque chose de plus que d'un édile, d'un préteur, ou d'un consul. En effet, il ne seroit

pas honnête de me taire : mais est-il facile de répondre ? Je vois seulement que, tandis que les autres se font un mérite de s'élever contre les abus, la haine publique retombe toute entière sur moi seul, qu'on suppose pouvoir les arrêter. Par où donc commencerai-je la réforme ? par l'immensité des maisons de campagne ? par les légions d'esclaves de toute nation ? par la richesse des habits, égale dans les hommes et dans les femmes ? par les pierres précieuses qui font passer notre argent chez l'étranger, chez l'ennemi même ? Je ne l'ignore pas, voilà ce dont on se plaint. On dit dans tous les repas, dans tous les cercles : Il faut réprimer le luxe. Mais ceux qui demandent le plus que je sévisse, seront les premiers à se plaindre, si je sévis. Ils ne cesseront de crier que j'ouvre une nouvelle porte aux délations, et que je prépare la ruine des meilleures familles. Cependant on ne peut pas se flatter de réussir par des remèdes légers. S'il en faut de violens aux maladies enracinées du corps, il en faut de plus violens aux maladies de l'ame, qui, corrompue, se corrompt encore, et se fait des besoins de tous les

vices. Tant de lois portées par nos ancêtres, par le divin Auguste, sont oubliées; ou, ce qui est plus honteux, elles sont méprisées, et le luxe ne se montre qu'avec plus de sécurité. C'est ce qui doit arriver. On se contient tant qu'on craint de donner lieu, par ses excès, à défendre les choses dont on aime à jouir : mais lorsqu'une fois on désobéit impunément aux lois, il n'y a plus de crainte, et on franchit toutes les bornes de la pudeur. Quelle étoit la cause de la frugalité de nos pères ? C'est que leurs mœurs se régloient d'elles-mêmes. Citoyens d'une seule ville, ou renfermés dans l'Italie, rien n'irritoit leurs desirs. Ce sont les guerres étrangères qui nous ont appris à dévorer les nations vaincues; et dans nos guerres civiles, nous avons appris à nous dévorer nous-mêmes. S'imagine-t-on que le luxe soit le plus grand de nos maux ? On ne pense donc pas combien l'Italie a besoin de tout le reste de l'empire, et que la vie d'un peuple immense est tous les jours confiée aux vagues de la mer ? Cependant si les secours des provinces venoient à manquer à tant de citoyens, à tant d'esclaves, vivrions-nous de nos mai-

sons, de nos jardins, de nos forêts ? Voilà ce qui doit être le soin du prince. Pour tout le reste, c'est à nous à nous appliquer chacun les remèdes convenables, et il faut espérer que la honte corrigera ceux qui pensent le mieux ; la nécessité, les pauvres ; et la satiété, les riches. Si cependant il y a des magistrats qui croient pouvoir hâter ce changement, je les en loue, et j'avoue qu'ils me soulageront d'une partie de mon fardeau ; mais s'ils aspirent à la considération, dans la pensée de me laisser ensuite toute la haine, je déclare que je ne suis pas si jaloux de me faire haïr, pour hasarder des tentatives tout-à-la-fois odieuses et infructueuses.

Telle fut la réponse de Tibère. Le luxe étoit alors à son plus haut période, parce que les grandes fortunes qui s'étoient formées pendant la république, subsistoient encore, et que les citoyens opulens, n'ayant plus à briguer la faveur du peuple par des libéralités, n'auroient su que faire de leurs richesses, s'ils ne les avoient pas employées à des superfluités de toute espèce. Mais, comme le luxe tend à la ruine de l'état et

des particuliers, il ne faut qu'attendre pour le voir tomber. Son plus haut période est l'avant-coureur de sa chûte. Il viendra même un temps où les plus riches n'oseront user de leurs richesses, parce qu'ils craindront de les montrer au souverain, dont elles exciteront l'avidité.

Tibère régnoit depuis huit ans, et jusqu'alors son administration étoit, à plusieurs égards, digne d'éloges. Les affaires de la république et celles des particuliers, lorsqu'elles étoient de quelque importance, se traitoient dans le sénat. Il réprimoit la flatterie. Il donnoit les honneurs à la naissance, aux services, au mérite; les consuls, les préteurs, les moindres magistrats jouissoient encore de quelque considération. Les lois étoient en vigueur, et les contestations entre le prince et les particuliers se décidoient par les voies de la justice. L'empereur veilloit aux besoins de Rome; il empêchoit que les provinces ne fussent vexées. Il avoit peu de terres en Italie : ses esclaves s'y conduisoient sans insolence, et sa maison étoit gouvernée par un petit nombre d'affranchis ; en un mot, Rome eût été

tranquille sans la loi de majesté, qui pouvoit toujours supposer des crimes à ceux à qui on n'avoit rien à reprocher; et la crainte du mal que pouvoit faire l'empereur, permettoit à peine de jouir du bien qu'il procuroit.

Cette crainte n'étoit que trop fondée. En effet, il commença la neuvième année de son règne à changer de conduite. Élius Séjanus, préfet des gardes prétoriennes, fut la principale cause de ce changement; et le gouvernement devint dans la suite tous les jours plus odieux.

Adroit à gagner la confiance, et à jeter des soupçons sur les autres, Séjan prit un tel empire sur l'esprit de Tibère, que ce prince, caché à tous, s'ouvroit à lui seul. Il l'appeloit le compagnon de ses travaux. Il souffroit que les images de ce ministre fussent honorées, comme les siennes, sur les théâtres, dans les places, dans les camps; et il lui abandonnoit peu-à-peu tous les soins de l'administration.

Séjan réunit dans un même camp les gardes prétoriennes, jusqu'alors dispersées. Il prétexta que la discipline en seroit mieux

observée, et qu'au besoin on trouveroit dans ces troupes un secours plus prompt; mais il vouloit les mettre à portée de connoître leurs forces. En effet, par cette innovation, la préfecture commença sous lui à devenir une puissance redoutable. Il nommoit les centurions et les tribuns : il s'attachoit les soldats; et, comme il étoit le canal de toutes le grâces, il forçoit les sénateurs à lui faire la cour, et il avoit à sa dévotion tous ceux qui aspiroient à quelque place.

Cette puissance ne suffisoit pas à l'ambition de ce ministre : il vouloit régner. Résolu d'exterminer les Césars, il fit empoisonner Drusus, qui le haïssoit, qui l'avoit offensé, et qui ne lui pardonnoit pas de partager, en quelque sorte, l'empire avec Tibère. Ce crime n'ayant pas été découvert, ni même soupçonné, il jugea qu'il ne lui falloit plus que du temps pour achever tous les attentats qu'il méditoit.

Drusus, violent et cruel, fut peu regretté. Le peuple se réjouissoit secrètement d'une perte qui paroissoit relever les espérances des enfans de Germanicus; quant à Tibère,

il montra de la fermeté, et pendant la maladie et à la mort de son fils. Il se hâta même de paroître au sénat, cherchant, disoit-il, des consolations dans le sein de la république. Il représenta son âge avancé, l'enfance de ses petits-fils; et ayant fait entrer Néron et Drusus, deux fils de Germanicus, il conjura les sénateurs de veiller à leur éducation, et de leur tenir lieu de père. Quoique son discours eût d'abord arraché des larmes, on douta bientôt de la sincérité de ses sentimens, parce qu'il offrit de rendre aux consuls l'administration de la république : proposition qu'il avoit déjà faite plusieurs fois, et qu'on savoit n'être pas sincère.

Agrippine, veuve de Germanicus, ne dissimuloit ni ses craintes, ni ses prétentions. Séjan mit auprès d'elle des personnes qui irritoient son caractère fier et inflexible; et lorsqu'il l'eut rendue suspecte, il la représenta à la tête d'un parti, qui se fortifieroit si on tardoit de sévir. Quelques années après, elle fut bannie avec son fils Néron, et on enferma Drusus, son second fils.

Rome, Monseigneur, offre bien des révolutions. La souveraineté est d'abord partagée entre le roi, le sénat et le peuple. Les rois en abusent, et ils sont chassés. Elle reste aux patriciens, qui en abusent encore. Elle passe au peuple, et elle amène tous les désordres de l'anarchie. Enfin elle se perd dans un seul, et la puissance devient arbitraire. Vous avez vu de grandes guerres, de grandes conquêtes, de grandes dissentions. A ce tableau, aussi vaste que varié, on ne peut plus opposer que Tibère, Séjan, et des délateurs; c'est-à-dire, des détails qui aujourd'hui ne nous touchent que parce qu'ils nous font gémir sur les malheurs de l'humanité. Vous les lirez dans Tacite, qui sait les rendre intéressans, et qui vous apprendra l'usage que vous devez faire de l'autorité, parce qu'il vous apprendra combien les mauvais princes sont malheureux. Que vous écrirai-je? disoit Tibère dans une lettre au sénat; comment vous écrirai-je, ou que ne vous écrirai-je pas? Si je le sais, que les dieux et les déesses me fassent périr d'une manière plus cruelle que celle dont je péris tous les jours.

Comme les discours qu'on tenoit contre l'empereur étoient le principal objet de la loi de majesté, il étoit souvent exposé à entendre toutes les horreurs qu'on disoit de lui, et il se dégoûta de venir au sénat. Il résolut même de quitter Rome pour chercher quelque autre part une retraite, où il pût se livrer sourdement à tous ses vices. Il passa dans la Campanie, sous prétexte d'y dédier deux temples; et bientôt après il alla se cacher dans l'île de Caprée.

Séjan, qui l'avoit sollicité à prendre ce parti, fut bientôt le collègue, plutôt que le ministre de l'empereur. Comme il n'y avoit plus d'accès que par lui, sa puissance s'accrut à mesure que l'âge et la débauche dégoûtèrent Tibère des soins du gouvernement. On méloit son nom avec celui du prince : le sénat lui faisoit des députations : les grands s'avilissoient devant lui et devant ses affranchis. En un mot, l'espérance ou la crainte le rendoit maître des soldats, des sénateurs, et de tout ce qui entouroit Tibère. Mais dans l'ivresse de sa fortune, il usa si insolemment du pouvoir, qu'il ne pouvoit manquer de se rendre enfin suspect

à un maître naturellement soupçonneux. Or, dès que Tibère le craignit, il le jugea coupable, et il résolut de le perdre. Il dissimula néanmoins pendant quelque temps; il tint une conduite équivoque, qui, ne permettant pas au préfet des gardes de prévoir le danger, faisoit insensiblement soupçonner sa disgrace aux plus clairvoyans.

Cependant Tibère trembloit lui-même. Tel est le sort d'un despote, cette puissance absolue dont il croit jouir, elle n'est pas à lui; elle est à tout ministre audacieux qui osera s'en saisir. Séjan régnoit déjà, et l'impuissance de Tibère se déceloit aux artifices dont il avoit besoin. Que les monarques sont aveugles, quand ils donnent leur confiance à un ministre qui les flatte d'une autorité sans bornes ! Ils ne voient pas tout ce qu'ils ont à redouter.

L'empereur fut heureux : ses artifices lui réussirent; et Séjan, d'autant plus imprudent qu'il croyoit sa puissance mieux assurée, ne vit pas le précipice qui s'ouvroit sous ses pas. Il fut accusé devant le sénat, condamné à mort, exécuté, traîné dans les

rues, mis en pièces, et jeté dans le Tibre. Le supplice s'étendit sur ses enfans : on confisqua ses biens, et on poursuivit tous ceux qui avoient eu quelque liaison avec lui.

La mort étoit le prix d'une amitié qu'on avoit recherchée jusqu'alors. Un chevalier romain, M. Terentius, eut cependant le courage d'avouer qu'il avoit été l'ami de ce ministre. Il tint ce discours au sénat.

Il seroit peut-être plus sûr pour moi de nier mon crime : mais, quoi qu'il en puisse arriver, j'avoue que j'ai été ami de Séjan ; j'ai même desiré de l'être, et je me suis réjoui d'y avoir réussi ; je le voyois à la tête du gouvernement civil et militaire ; les honneurs se répandoient sur ses parens et sur ses alliés ; son amitié assuroit celle du prince. Si, au contraire, on avoit encouru sa haine, on vivoit dans la crainte ou dans l'humiliation. Je n'en donnerai point d'exemples : il me suffira de défendre, à mes seuls risques, ceux qui, comme moi, n'ont point trempé dans ses derniers desseins. Non, ce n'étoit point Séjan de Vulsinie que nous honorions : c'étoit l'allié des Claudes,

des Jules (1), c'étoit votre gendre (2), César, votre collègue dans le consulat, celui qui partageoit avec vous tous les soins de l'empire. Il ne nous convient, ni de juger ceux que vous élevez, ni de pénétrer vos motifs. Vous commandez, nous obéissons; et nous n'avons vu dans Séjan que ce que vous avez laissé voir, les richesses, les honneurs, le pouvoir de servir et de nuire. Il eût été dangereux pour nous de fouiller plus avant; et si vous avez eu des desseins secrets, nous avons dû les respecter. Qu'on ne s'arrête donc pas aux derniers jours de Séjan; songeons à seize ans de faveur, à ces temps où l'on étoit forcé de respecter jusqu'à ses esclaves, où l'on se tenoit honoré d'en être connu. Je n'ai garde cependant de vouloir justifier également toute liaison avec lui; qu'on punisse les complices de ses attentats contre la république et contre le prince, mais nous sommes absous du

(1) Sa fille avoit été destinée au fils de Claude, frère de Germanicus.

(2) Parce que le bruit couroit qu'il devoit épouser Livie, veuve de Drusus.

crime d'avoir été de ses amis, par la même raison que vous l'êtes, César.

Terentius fut renvoyé. Cn. Lentulus Gétulicus, accusé du même crime, se justifia de la même manière, et menaça ; il étoit assuré des légions de la haute Germanie, où il commandoit ; et il pouvoit compter sur celles de la basse, qui étoient sous les ordres de son beau-père.

Réduit à craindre ses ministres et ses généraux, Tibère se voyoit méprisé des nations étrangères, qui commençoient à ne plus redouter les armes romaines. Artaban, roi des Parthes, osoit le menacer d'envahir les provinces de l'Asie. Il le bravoit jusqu'à lui reprocher ses vices ; et il l'invitoit à combler, par une mort volontaire, les vœux des citoyens dont il étoit l'horreur.

Ce mépris étoit fondé. Car Tibère s'abymoit dans la débauche, et abandonnoit tout-à-fait le soin de la république. Il ne remplaçoit aucun tribun militaire ; il laissoit les provinces sans gouverneurs ; il livroit l'Arménie aux Parthes, la Mœsie aux Daces et aux Sarmates, les Gaules aux Ger-

mains; et il ne s'inquiétoit ni des dangers, ni du déshonneur de l'empire.

Sur ces entrefaites, ayant découvert que son fils Drusus avoit été empoisonné par Séjan, il rechercha tous les complices de ce crime; et, sous prétexte de punir des coupables, il sévit contre tous ceux dont il voulut confisquer les biens. Alors toutes les délations furent reçues sans preuve, et chaque jour fut marqué par des supplices. Il répondoit à ceux qui lui demandoient la mort, qu'il n'étoit pas encore réconcilié avec eux : et un malheureux s'étant tué pour se soustaire à sa barbarie ; *il m'a échappé*, dit-il. Lorsque les soldats conduisoient les victimes qu'il immoloit, ils avoient ordre d'observer la contenance des spectateurs, et de dénoncer tous ceux qui laisseroient échapper quelques plaintes ou quelques larmes. Mais pourquoi nous arrêter sur les dernières années de ce règne? Tibère tomba malade à Misène, et fut étouffé dans son lit par Macron, qui avoit succédé à Sejan dans le commandement des gardes prétoriennes. Il a régné près de vingt-trois ans, et en a vécu soixante-dix-huit.

CHAPITRE IV.

Caïus Caligula.

Caius Caligula, troisième fils de Germanicus et d'Agrippine, avoit été appelé à Caprée dans sa vingtième année. Élevé dans les camps, et, par conséquent, cher aux armées, il avoit encore tous les vœux du peuple, et Tibère l'avoit peu-à-peu approché du trône, lorsqu'il cherchoit un appui contre Séjan, dont il redoutoit l'ambition.

Témoin des supplices qui devenoient tous les jours plus fréquens, Caligula, naturellement cruel, s'étoit enhardi à verser le sang des citoyens; et, toujours tremblant pour lui-même, il s'étoit formé dans l'art de dissimuler, que les malheurs de ses parens sembloient lui rendre nécessaire. Jamais il ne lui échappa un mot sur le sort de sa mère et de ses frères; il paroissoit

ignorer qu'ils eussent vécu. Il ne parut pas moins insensible aux injures qu'il recevoit lui-même. Aussi a-t-on dit de lui, qu'il n'y eut jamais de meilleur esclave, ni de plus méchant maître.

Il faut peu de chose pour exciter l'enthousiasme du peuple. Caligula promit au sénat le gouvernement le plus sage : il rappela les exilés ; il écarta les délateurs, et on crut déjà voir des vertus dans un prince qui dissimuloit ses vices. Pendant une maladie dangereuse qui lui survint le huitième mois de son règne, toute la ville montra les plus vives inquiétudes. On entouroit son palais jour et nuit, l'alarme passa dans les provinces ; et il y eut des citoyens qui firent vœu de donner leur vie, si l'empereur échappoit. Cependant son règne, qui dura encore trois ans, ne fut plus que le délire d'un esprit égaré et féroce.

Maître de l'empire, Auguste craignoit de le paroître. Tibère crut aussi devoir user de quelque circonspection. Il falloit sur le trône un prince tout-à-fait extravagant, pour montrer tout-à-coup le despotisme à découvert.

« Caligula, dit M. de Montesquieu (1) ôta les accusations des crimes de lèse-majesté : mais il faisoit mourir arbitrairement tous ceux qui lui déplaisoient ; et ce n'étoit pas à quelques sénateurs qu'il en vouloit : il tenoit le glaive suspendu sur le sénat, qu'il menaçoit d'exterminer tout entier.... C'étoit un vrai sophiste dans sa cruauté, dit encore le même écrivain. Comme il descendoit également d'Antoine et d'Auguste, il disoit qu'il puniroit les consuls s'ils célébroient le jour de réjouissance, établi en mémoire de la victoire d'Actium ; et qu'il les puniroit s'ils ne le célébroient pas ; et Drusille sa sœur, à qui il accorda les honneurs divins, étant morte, c'étoit un crime de la pleurer parce qu'elle étoit déesse, et de ne la pas pleurer parce qu'elle étoit sa sœur ».

Il imagina des impôts nouveaux et inouis : il vexa les provinces : pour s'emparer des dépouilles des citoyens, il fit périr les plus

(1) Grandeur et Décadence des Romains, chapitre XV.

riches: et il marqua chaque jour de son règne par des cruautés.

Cependant il s'attachoit la populace par des spectacles qu'il donnoit fréquemment; et les soldats par les gratifications qu'il leur faisoit. En général, il trouvoit dans le peuple des dispositions à l'excuser, parce qu'il lui avoit rendu les comices: mais il les lui ôta bientôt après, et il l'aliéna. On n'imagina d'autre vengeance, que d'affecter de ne pas applaudir à des gladiateurs auxquels il applaudissoit lui-même, et il s'écria dans sa colère: *Plût aux dieux que le peuple romain n'eût qu'une tête ! je la ferois tomber.*

Je n'entrerai pas dans le détail de ses cruautés. Je ne parlerai pas de ses folles dissipations ; de sa passion pour un cheval dont il menaçoit de faire un consul ; de ses campagnes militaires, ridicules et extravagantes; des autels qu'il s'élevoit à lui-même, dont il étoit le prêtre, et dont il vendoit chèrement le sacerdoce aux plus riches citoyens; de sa manie à se donner, tantôt pour Jupiter, tantôt pour Mercure, tantôt pour Junon, etc. Ces choses ne pa-

roîtroient pas vraisemblables, si on ne savoit pas qu'un despote, dans le délire, est fait pour tout oser, et qu'un peuple esclave est fait pour tout souffrir. Ce monstre périt enfin par les coups de Cassius Chéréa, un des tribuns des gardes prétoriennes. Il étoit dans sa vingt-neuvième année, et il avoit régné près de quatre ans.

Auguste, qui vouloit tout obtenir du sénat et du peuple, paroissoit bien éloigné de croire qu'il eût quelque droit à disposer de l'empire; et de la part de Tibère, l'offre de le rendre, quoique peu sincère, prouve bien qu'il ne le regardoit pas comme une chose à lui. Caligula en avoit jugé autrement : car, pendant sa maladie, il donna par testament l'empire à Drusille sa sœur. S'il fût mort, et que cette femme eût eu pour elle les gardes prétoriennes, l'usage qui se seroit introduit, auroit transporté au prince régnant les droits du peuple; et dans la suite, chaque empereur auroit disposé de l'empire comme de son patrimoine. C'est ainsi que les plus grands intérêts se règlent souvent par

des abus, et que les peuples, finissant par être au souverain qu'ils ont choisi, se voient à sa disposition comme de vils troupeaux.

CHAPITRE V.

Claude.

Les cohortes préposées à la garde de la ville s'étoient emparées, au nom des consuls et du sénat, du Capitole et de la place publique. On délibéroit sur les moyens de rétablir l'ancienne liberté : les conjurés osoient se montrer : on applaudissoit hautement au courage de Chéréa, et le peuple même paroissoit entrer dans les vues du sénat; un incident fit bientôt évanouir toutes ces espérances.

Au moment où les conjurés écartoient tout le monde, comme si Caligula eût voulu être seul, Claude, qui l'accompagnoit, s'étoit éloigné. Bientôt effrayé du tumulte qui s'éleva dans le palais, il se cacha derrière une tapisserie, et un soldat qui le découvrit, le salua empereur, lorsque lui-même, tout tremblant, il lui demanda la

vie. Aussitôt d'autres soldats se rassemblent autour de lui. Ils le mettent dans une litière, et le portent au camp des gardes prétoriennes.

D'abord incertain de son sort, Claude se rassura bientôt; il promit une forte gratification, et il reçut le serment des troupes. Le peuple approuva ce choix. Les cohortes de la ville allèrent se joindre à celles du camp; le sénat se vit réduit à céder à la force. Cet empereur est le premier qui ait acheté l'empire. Il étoit frère de Germanicus et oncle de Caligula.

Claude avoit passé son enfance et sa jeunesse dans des maladies qui le rendirent si foible de corps et d'esprit, qu'on le jugeoit incapable de toute fonction publique. Sa mère Antonia l'appeloit une ébauche de la nature. Livie avoit pour lui le même mépris. Sous Auguste, il n'obtint d'autre dignité que celle de prêtre de Jupiter et d'augure; et sous Tibère, forcé à renoncer à toute ambition, il vécut dans la retraite avec la plus vile populace. Ce ne fut que sous Caligula qu'il parvint aux magistratures. Cet empereur, qui en faisoit son jouet, le fit

sénateur, et lui donna le consulat, comme il l'eût donné à son cheval.

Quoique grand et assez bien fait, Claude étoit lent dans tous ses mouvemens, ou il s'agitoit sans grâces, lorsqu'il vouloit jouer la vivacité. Souvent, soit qu'il parlât, soit qu'il agît, il paroissoit ne savoir, ni ce qu'il étoit, ni ce qu'il vouloit : on eût dit que son ame, dépourvue de toute activité, avoit besoin d'une impulsion étrangère pour penser et même pour sentir.

Cependant il n'étoit pas dépourvu de toutes connoissances. Comme à Rome, les citoyens les plus distingués avoient les premiers cultivé les lettres, l'usage de laisser croupir la noblesse dans l'ignorance n'avoit pas encore prévalu, et c'étoit un préjugé, qu'un grand doit avoir des connoissances et même des talens. Claude fut donc instruit; il savoit l'histoire : il composoit lui-même ses harangues, et il écrivoit avec une sorte d'élégance. C'est qu'il avoit cultivé sa mémoire sous des maîtres éclairés : mais il ne lui avoit pas été possible de se former le jugement. Peu capable de réflexion, il ne saisissoit jamais toutes les circonstances de

la chose qu'il étudioit. Il brouilloit ce qu'on lui disoit, et, s'il hasardoit de parler d'après sa propre pensée, il lui échappoit quelque ineptie.

La famille des Jules, soutenue par diverses adoptions, s'éteignit dans Caligula. Quoique Claude vînt par sa mère Antonia, d'Octavia, sœur d'Auguste et femme d'Antoine, il n'avoit pas été adopté; et, par conséquent, il n'étoit point de la famille à laquelle les noms d'Auguste et de César avoient appartenu. Cependant, comme ces noms avoient été successivement portés par trois empereurs, on attachoit déjà à l'un et à l'autre quelque idée de dignité. C'est pourquoi Claude les prit. Ses successeurs l'imitèrent. De la sorte, le nom d'Auguste devint insensiblement le titre de la puissance suprême; et celui de César devint de la même manière le titre de celui qui étoit désigné pour succéder à l'empire.

Claude commença son règne par des actions populaires. Il supprima la loi de majesté; il diminua les impôts; il défendit de tester en sa faveur, lorsqu'on avoit des parens, et abolit les étrennes que les em-

pereurs étoient en droit de recevoir, et qui étoient devenues un moyen d'extorsion; mais, bientôt livré à ses affranchis et à ses femmes, il ne fut plus que l'instrument de leur avarice et de leur cruauté. Qu'on juge de l'usage que devoient faire de l'autorité ces ames avides, qui avoient appris, sous le règne précédent, ce que le despotisme pouvoit oser. On agissoit sans prendre ses ordres, souvent contre ses intentions: on ne cachoit pas même le mépris qu'on avoit pour lui. Claude, qui s'en appercevoit quelquefois, s'en plaignoit et laissoit faire.

Jaloux de rendre la justice par lui-même, il se saisit des affaires qui appartenoient aux différens tribunaux; c'est-à-dire, que ses affranchis jugèrent avec lui ou sans lui. Ceux que les empereurs avoient établis dans les provinces pour percevoir leurs revenus, avoient été jusqu'alors sans jurisdiction. Claude les autorisa, par un décret du sénat, à juger en son nom; et ils obtinrent, sans résistance, ces mêmes jugemens, que les sénateurs et les chevaliers s'étoient enlevés tour-à-tour, et qui avoient été, depuis les Gracques, une des

principales causes des troubles. Si, dans les temps de la république, cette puissance entre les mains des sénateurs ou des chevaliers avoit été une source d'injustice, que devenoit-elle, sous un prince foible, entre les mains des affranchis?

Les citoyens riches étoient sur-tout exposés à l'avidité de ces valets souverains. Ap. Silanus fut mis à mort, parce que Narcisse dit l'avoir vu en songe, qui attentoit à la vie de l'empereur; et Claude, en plein sénat, eut la bêtise de remercier cet affranchi d'avoir veillé sur ses jours, même en dormant. On compte trente-cinq sénateurs et plus de trois cents chevaliers, qui furent ainsi les victimes de sa stupidité. Je n'en donnerai plus qu'un exemple.

Messaline, sa femme, ayant médité la perte de Valérius Asiaticus, pour avoir les jardins de Lucullus, qui lui appartenoient, et qu'il avoit embellis, elle le fit accuser de conspiration; et Valérius, chargé de chaînes, fut conduit dans l'appartement de l'empereur, pour être jugé par les affranchis. Il confondit ses délateurs, et Claude étoit disposé à le renvoyer absous, lorsque

Vitellius lui représenta qu'il ne pouvoit s'empêcher de parler en faveur d'un homme dont il avoit toujours étoit l'ami; lui rappelant les services que Valérius avoit rendus à la république, l'exhortant à la clémence, et le conjurant de lui laisser le choix du genre de mort. Fait pour être le jouet de la perfidie d'un courtisan, Claude accorda cette grâce.

Messaline avoit tous les vices. Claude seul ignoroit les débauches et les forfaits de cette femme, et se livroit à elle avec une confiance qui eût suffi pour le rendre méprisable. Il étoit allé à Ostie, lorsque Messaline, dégoûtée des crimes communs et faciles, imagina d'en commettre qui fussent sans exemple. Éprise de C. Silius, elle résolut de l'épouser, et elle l'épousa, solemnellement, à la vue du sénat et du peuple. Elle comptoit même si fort sur l'imbécillité de l'empereur, qu'elle se fit un divertissement de lui faire signer le contrat; lui ayant persuadé que ce mariage n'étoit qu'une feinte, pour écarter des malheurs dont il étoit menacé.

Ce mariage avoit été consommé au grand

scandale de toute la ville, et personne n'osoit en parler à Claude; parce qu'on étoit persuadé que, si Messaline paroissoit devant lui, elle trouveroit grâce, même en s'avouant coupable. De trois affranchis alors en faveur, Caliste et Pallas prirent le parti du silence. Narcisse osa seul tenter de la faire accuser; tous trois avoient été longtemps liés avec elle: mais ils s'en étoient éloignés, depuis qu'elle avoit fait mourir Polibe, autre affranchi très-puissant.

Effrayé à cette nouvelle, Claude demandoit s'il étoit encore empereur. Narcisse, qui prend pour ce jour-là le commandement des gardes prétoriennes, le rassure et le conduit au camp. Silius et ses complices sont exécutés.

Cependant Messaline pouvoit encore trouver grâce; car l'empereur lui avoit fait dire de préparer sa défense pour le lendemain. Narcisse ordonne de la tuer, et on vient dire à Claude qu'elle est morte. Il n'en demanda pas davantage: il ne montra même ni joie, ni tristesse.

Il venoit de jurer, devant les gardes prétoriennes, qu'il vivroit désormais dans le

célibat : mais ses affranchis, qui n'avoient pas juré, résolurent de le marier encore, et il ne crut pas sans doute avoir pu se lier sans leur aveu. Il ne s'agissoit donc plus que de choisir entre les femmes qu'ils lui proposoient, et il étoit embarrassé, parce que Narcisse, Caliste et Pallas, ne s'accordoient pas. Il se décida enfin pour Agrippine sa nièce ; elle étoit fille de Germanicus.

Cependant on fut d'abord arrêté. On eut quelque scrupule, parce que ce mariage incestueux étoit sans exemple. Une chose étonnante, c'est que les affranchis n'imaginèrent pas de dire au prince qu'il étoit au-dessus des lois. On ignoroit encore cette maxime. La complaisance du sénat n'avoit pas fait sentir la nécessité de l'établir. On demanda donc une loi, qui autorisât ces sortes de mariages, et le sénat la porta. Il y eut même des sénateurs qui s'écrièrent que, si César balançoit, il falloit le contraindre.

Messaline ne parut que se jouer de l'imbécillité de Claude, et ne chercher, dans la débauche, que la débauche même. Avec

autant de vices et plus d'ambition, Agrippine se fit un plan d'une suite de crimes. Un fils, qui lui restoit de son premier mari, Cn. Domitius Énobardus, étoit l'objet de tous ses desseins. Elle ambitionnoit si fort de l'élever à l'empire, que quelqu'un lui ayant dit que, s'il régnoit, il lui ôteroit la vie : *Qu'il me tue*, répondit-elle, *pourvu qu'il règne ;* et, pour réussir dans ses projets, elle se prostitua aux affranchis qui gouvernoient l'empereur.

Octavie avoit été fiancée avec L. Silanus. Mais dès le moment qu'Agrippine put penser pour elle à Claude, elle pensa, pour Domitius son fils, à Octavie; et Silanus, à qui elle supposa des crimes, périt le jour même qu'elle célébra ses noces. Octavie fut aussitôt promise à Domitius, que l'empereur adopta peu de temps après. Il lui donna les noms de Néro-Claudius-César-Drusus-Germanicus; et on fit, au nom de ce nouveau César, des largesses au peuple et aux soldats.

Britannicus, dont la concurrence pouvoit être à craindre pour Néron, fut entouré de gens dévoués à Agrippine. Ceux à qui son

éducation avoit été confiée furent exilés ou condamnés à mort sous différens prétextes. On ôta le commandement aux deux préfets du prétoire, qui paroissoient dans ses intérêts ; et on le donna à Burrhus Afranius, qui entra dans les vues d'Agrippine. Ce capitaine jouissoit cependant d'une réputation qui paroissoit méritée.

Sénèque, philosophe stoïcien, avoit été exilé; Agrippine le fit rappeler, et le chargea de l'éducation de son fils. Elle se flattoit sans doute, que la considération du précepteur préviendroit en faveur de l'élève.

Dans les temps de la république, les jeunes gens, qui pouvoient aspirer aux magistratures, se montroient au barreau, et travailloient à se faire une réputation d'éloquence. Cet usage subsistoit encore : les Césars s'y conformoient eux-mêmes. Ils parloient ordinairement en faveur des peuples qu'on vexoit, ou qui avoient souffert quelque calamité. Agrippine voulut donc que son fils parût instruit. Mais les harangues qu'il prononça étoient de Sénèque. Il est le premier des Césars qui ait prononcé des discours qu'il n'avoit pas faits.

Agrippine avoit enfin tout préparé pour assurer l'empire à son fils, lorsqu'un mot, échappé à son mari, la détermina à ne pas renvoyer à un autre temps l'exécution de ses desseins. *Si je suis destiné,* avoit dit l'empereur, *à souffrir quelque temps les déréglemens de mes femmes, je sais aussi les punir.* On le prévint, et il fut empoisonné. Il mourut dans la quatorzième année de son règne et dans la soixante-quatrième de son âge.

CHAPITRE VI.

Néron.

Présenté par Burrhus aux gardes prétoriennes, Néron, à l'exemple de Claude, fit des largesses, et fut salué empereur. Il vint ensuite au sénat qui avoit confirmé le choix des soldats, et on crut, au plan de gouvernement qu'il se proposoit, qu'on alloit voir renaître les temps d'Auguste.

Malheureusement ce plan n'étoit que dans le discours que Sénèque avoit composé, et Néron n'étoit capable ni de penser, ni d'agir comme on le faisoit parler. Il est vrai qu'on loue les cinq premières années de son règne. On rapporte, comme une preuve de clémence, qu'ayant à signer la mort d'un coupable, il dit: *Je voudrois ne savoir pas écrire.* Mais ce mot est peut-être moins l'expression d'une ame sensible, que le langage d'une ame fausse, qui feint des sentimens qu'elle n'a pas. En effet,

Néron a été vicieux de bonne heure; et si l'empire l'a ignoré pendant un temps, c'est que les affaires publiques étoient entre les mains de Sénèque et de Burrhus.

Dès les commencemens de son règne, lorsque le jour tomboit, il couroit les rues, déguisé en esclave, et suivi d'une troupe de débauchés. Il pilloit les boutiques, il insultoit les uns, il chargeoit les autres, il s'exposoit à mille outrages. Dans une de ses rencontres un sénateur, qui le repoussa, et qui le frappa, crut lui devoir des excuses lorsqu'il l'eut reconnu. Néron le condamna à se donner la mort.

Le temps qu'il ne donnoit pas à la débauche, il l'employoit à faire rouler des chars d'ivoire sur une table en forme d'hippodrome. Il faisoit de mauvais vers. Il s'étudioit à chanter comme un musicien de profession, et on voyoit dans ses goûts la futilité de son esprit et la bassesse de son ame.

Agrippine, qui ne l'avoit élevé à l'empire que pour régner elle-même, voyoit avec plaisir qu'il abandonnoit tous les soins du gouvernement. Cependant elle n'en étoit

pas encore au degré de puissance auquel elle aspiroit. Burrhus et Sénèque, quoiqu'ils lui dussent leur fortune, n'étoient pas faits pour se livrer servilement à toutes ses passions. Dans une audience publique, elle s'avançoit pour prendre place à côté de l'empereur, lorsque Néron averti par Sénèque, courut au-devant d'elle, et l'écarta du trône, en feignant de l'embrasser.

Jalouse du crédit d'une affranchie dont l'empereur étoit amoureux, Agrippine éclata en reproches contre son fils, et l'aliéna tout-à-fait. Elle voulut ensuite le ramener à elle par des caresses : elle lui avoua qu'elle avoit été trop sévère, et elle n'eut pas honte de s'offrir pour le servir dans ses amours. Les historiens l'ont même accusée d'avoir voulu se prostituer elle-même à Néron ; et cette accusation, qui fait horreur, paroît avoir été fondée.

Néron ne se laissa pas tromper aux artifices de sa mère. Faux et atroce comme elle, il savoit trop de quoi elle étoit capable. Il voulut lui donner un nouveau sujet d'humiliation, et il disgracia Pallas, le confident et le complice de ses forfaits.

Agrippine ne put plus retenir sa fureur. Elle invoquoit les mânes de Claude; elle rendoit grâces aux dieux d'avoir conservé Britannicus : elle vouloit le conduire au camp; et elle menaçoit d'avouer les crimes qu'elle avoit commis pour lui ôter l'empire.

Néron avoit été complice de la mort de Claude : il ne s'en cachoit pas. Il résolut d'empoisonner Britannicus. Le poison, préparé en sa présence, fut donné dans un souper, et Britannicus l'eut à peine goûté, qu'il tomba mort. A cette vue, quelques-uns se retirèrent d'effroi; d'autres, plus circonspects, réglèrent leur contenance sur le maintien de l'empereur, qui dit sans s'émouvoir : *C'est un mal auquel il a été sujet dans son enfance, il ne faut pas s'en effrayer ;* et on continua le repas. Nous ne sommes cependant qu'à la seconde année de ce règne, dont on a loué les commencemens.

Agrippine avoit été présente à cette scène. Malgré ses efforts pour composer son visage, elle ne put cacher son trouble. Elle voyoit ce qu'elle devoit attendre d'un fils qu'elle avoit formé elle-même pour les for-

faits. Elle rechercha la faveur des tribuns et des centurions: elle eut des entretiens secrets avec les personnes qui lui étoient dévouées: elle témoigna une considération singulière aux citoyens illustres. En un mot, elle parut travailler à former un parti.

Néron lui ôta la garde qu'elle avoit eue jusqu'alors. Il la chassa du palais: il l'accusa de trahison; impatient de l'immoler à ses soupçons, il ne différa sa vengeance, que parce que Burrhus lui promit la mort d'Agrippine, si elle étoit coupable. Sollicité par ce ministre, il consentit même à l'entendre avant de la condamner, et il parut se réconcilier avec elle.

Néron n'osoit encore se livrer ouvertement à tous ses vices, lorsque la passion qu'il conçut pour Sabina Poppea, l'enhardit à briser tout frein; à la vertu près, cette femme avoit tout ce qui plaît dans son sexe; mais l'intérêt régloit seul ses desirs, et son amour n'étoit jamais qu'une ambition déguisée.

Elle avoit d'abord épousé Rufius Crispinus, de qui elle eut un fils. Dans la suite,

éblouie du crédit d'Othon, favori de l'empereur, elle le prit pour amant, et bientôt après elle l'épousa.

Othon ne cessoit de parler à Néron des charmes de sa femme, soit indiscrétion de sa part, soit qu'il se flattât d'avoir plus de crédit lorsqu'elle seroit la maîtresse de Nésar. L'empereur la voulut voir. Elle lui plût, et elle feignit elle-même d'être éprise. Elle parut frappée de la beauté de Néron, dont la figure, sans grâces, avoit d'ailleurs des difformités. Mais aussitôt qu'elle fut assurée de la passion qu'elle inspiroit, alors elle devint difficile et dédaigneuse. *J'ai un mari*, disoit-elle à Néron, *auquel je suis attachée, auquel je dois l'être. Il me fait jouir de tous les avantages d'une grande fortune; et, ce que j'estime plus encore, je trouve en lui des sentimens nobles et généreux. Mais vous, que pouvez-vous m'offrir? Si jusqu'à présent vous avez aimé une affranchie, vous en avez sans doute les sentimens, et vous n'êtes pas digne de moi.* Jaloux d'Othon, l'empereur, qui vouloit l'éloigner, lui donna le gouvernement de Lusitanie.

Néron paroissoit ménager encore sa mère, depuis qu'il s'étoit réconcilié avec elle : il en craignoit au moins les reproches ; et Poppea, si elle ne ruinoit tout-à-fait le crédit d'Agrippine, désespéroit de faire répudier Octavie, et d'épouser l'empereur. Elle entreprit de la perdre. Combien de temps serez-vous donc en tutelle, disoit-elle à Néron ? Non seulement vous n'êtes pas maître de l'empire; mais encore vous ne l'êtes pas de vous-même. Car enfin, pourquoi différer notre mariage ? Dédaignez-vous ma figure, mes aïeux ou mon amour ? Non : mais Agrippine craint de trouver en moi une femme qui vous dévoileroit son ambition et toute la haine que le peuple et le sénat ont conçue pour elle. Ah! s'il faut que vous soyez à votre ennemie, gardez Octavie, et rendez Poppea à son époux. J'irai au bout de l'univers avec Othon. Je pourrai entendre parler de votre honte; mais au moins je ne la verrai pas.

Disgraciée une seconde fois, Agrippine fut contrainte de se retirer à la campagne, et Néron résolut de la faire mourir. Comme il n'avoit point de prétexte pour l'accuser,

il songeoit aux moyens de commettre son attentat, sans pouvoir être soupçonné, lorsqu'Anicetus, affranchi, qu'il avoit eu auprès de lui dans son enfance, offrit de faire construire un vaisseau qui s'ouvriroit, quand il auroit reçu Agrippine, et qui s'abymeroit dans les flots.

Néron, qui médite de sang froid les parricides, approuve l'artifice ; et, feignant de vouloir se réconcilier avec sa mère, il l'invite à venir à Baïes, pour célébrer avec lui les fêtes de Minerve. Il va la recevoir sur le rivage : il l'embrasse. Pendant le repas, qu'il conduit à dessein fort avant dans la nuit, il n'est occupé qu'à lui plaire : il lui parle avec confiance, il paroît l'associer aux secrets de l'empire. Enfin il la reconduit dans le vaisseau qu'il lui a préparé ; et il la quitte, après lui avoir donné de nouvelles marques de tendresse.

Le ciel étoit serein, la mer étoit calme. Agrippine, qui échappa comme par miracle, ne put donc pas douter des desseins de son fils. Mais, croyant devoir feindre, elle lui envoya un de ses affranchis pour lui dire le danger qu'elle avoit couru. L'empereur,

résolu à consommer son parricide, jette un poignard aux pieds de l'affranchi, le fait arrêter comme un assassin envoyé par Agrippine, et ordonne sur-le-champ la mort de sa mère. Anicetus exécuta ses ordres. *Frappe ces flancs qui ont porté Néron*, dit-elle à cet affranchi; et elle expira.

Cependant Néron parut connoître l'énormité de son crime. Tourmenté par ses remords, il croyoit voir l'image de sa mère, qui le poursuivoit sans cesse. Sa raison s'égaroit : il passoit tour-à-tour des agitations les plus violentes à un accablement plus cruel encore. Mais tout concourut à le rassurer. Burrhus lui envoya les tribuns et les centurions, pour le complimenter d'avoir échappé aux embûches de sa mère; plusieurs villes de Campanie lui témoignèrent leur joie par leurs députés. Sénèque fit lui-même la lettre que l'empereur écrivit au sénat pour se justifier. Enfin le sénat décerna des supplications, ordonna des jeux annuels, et mit au nombre des jours malheureux celui où Agrippine étoit née.

Néron, malgré les adulations qui ren-

doient complices de son crime Burrhus même et Sénèque, doutoit encore des dispositions dans lesquelles il trouveroit le sénat et le peuple. On dissipa ses inquiétudes; on l'assura que la mémoire d'Agrippine étoit odieuse, et que, depuis sa mort, il en devenoit lui-même plus cher aux Romains. En effet, les tribuns et les sénateurs vinrent en foule au-devant de lui, et il alla au capitole au milieu des acclamations. C'est ainsi qu'il triompha, en quelque sorte, de ses forfaits.

Désormais il pouvoit se croire tout permis, et il se livra sans retenue à ses goûts bas et dépravés. Il engagea, par des récompenses qu'il eût été dangereux de refuser, des jeunes gens des plus nobles familles à se montrer sur le théâtre : il força des chevaliers à combattre sur l'arène ; il se donna lui-même en spectacle dans le cirque ; et il se produisit sur la scène dans de nouveaux jeux qu'il institua. C'étoient des farces de la dernière indécence, où l'on voyoit, parmi les histrions, des hommes qui avoient passé par les magistratures. Pendant qu'il chantoit, un grand nombre de

chevaliers, qu'il nommoit la troupe d'Auguste, faisoient retentir le théâtre de leurs applaudissemens; et des soldats, préposés pour observer la conduite des spectateurs, menaçoient ceux qui auroient paru ne pas se plaire à ces jeux : forcé de s'y trouver, Burrhus gémissoit et applaudissoit.

Pendant ces scandales, ce capitaine mourut; et Néron, soupçonné de l'avoir fait empoisonner, lui donna pour successeurs dans le commandement des gardes prétoriennes, Fanius Rufus, qui n'avoit ni vices ni vertus, et Sophonius Tigellinus, homme abymé de débauches.

En perdant Burrhus, Sénèque perdit un appui. Seul en bute aux courtisans corrompus qui entouroient Néron, il n'ignoroit pas qu'on lui reprochoit ses richesses, sa faveur auprès des citoyens, et son mépris pour les goûts du prince. Il se retira de la cour, après avoir offert à l'empereur de lui rendre tous les biens qu'il avoit reçus; offre qui ne fut pas acceptée.

Alors Tigellinus eut toute la faveur, et Néron ne fut plus approché que par des hommes dévoués, comme lui, aux débau-

ches et aux crimes de toute espèce. Sûr désormais d'être généralement approuvé, quoiqu'il pût entreprendre, il épousa Poppea. Octavie, dont la conduite étoit irréprochable, fut répudiée, exilée, égorgée; et le sénat ordonna des supplications. C'est ainsi que, tous les jours plus servile, il rendoit grâces aux dieux, pour chaque meurtre que l'empereur avoit ordonné.

Quelque temps après, un incendie, qui dura six jours et sept nuits, consuma presque Rome entière; de quatorze quartiers, quatre seulement n'essuyèrent aucun dommage: trois furent entièrement détruits, et il ne resta que quelques vestiges des autres. Les historiens accusent Néron d'en avoir été auteur. Il est au moins certain que des gens à lui empêchoient d'éteindre le feu, et disoient agir par ses ordres, soit qu'il en eût donné, soit qu'ils voulussent piller impunément. Le bruit se répandit même que, du haut d'une tour, il avoit chanté l'embrâsement de Troye, se faisant un spectacle de Rome en proie aux flammes. Au reste, il rebâtit la ville sur un nouveau plan, et il éleva pour lui un palais dont

l'étendue et la magnificence sont à peine concevables.

Ruiné par ses dissipations, il se livra plus que jamais aux rapines; il faisoit mourir les citoyens dont il vouloit la dépouille ; il fouloit les provinces, et il pilloit les temples.

Sur ces entrefaites, une conspiration qu'il découvrit fournit de nouvelles proies à son avarice et à sa cruauté. Ce fut un crime de s'être entretenu avec un conjuré, de s'être trouvé à un même repas, ou seulement de l'avoir salué. Il ne donnoit qu'une heure à ceux qu'il condamnoit. Sénèque, accusé d'avoir trempé dans la conspiration, eut ordre de mourir; il se fit ouvrir les veines. Après tant de meurtres, le sénat, suivant sa coutume, décerna des supplications, ordonna des jeux et bâtit des temples.

L'avant-dernière année de son règne, car il est temps de vous en faire prévoir la fin, il parcourut la Grèce, jaloux de vaincre dans tous les jeux. A son retour en Italie, il entra dans les villes par la brèche; et il parut à Rome dans le même char dans lequel Auguste avoit triomphé. Toutes les rues étoient illuminées : on brûloit des parfums

sur son passage, et le peuple crioit : *Auguste, Auguste, vainqueur aux jeux olympiques, vainqueur aux Pythiens. A Néron l'Hercule, à Néron l'Apollon, seul vainqueur dans tous les jeux, seul depuis tous les siècles ; Auguste, Auguste, voix divine, heureux ceux qui vous entendent !*

Enfin ce monstre avoit trop long-temps abusé de la complaisance servile des Romains. Vindex, Gaulois d'illustre origine, en fit justice ; il souleva les Gaules où il étoit propréteur ; et Galba, gouverneur d'Espagne, à qui il offrit l'empire, prit le titre de lieutenant du sénat et du peuple romain. A cette nouvelle, les provinces se déclarent : Rome, qui souffroit de la cherté, éclate en murmures ; et Néron, abandonné de ses gardes, s'enfuit et se cache dans la maison d'un de ses affranchis.

Cependant le sénat le poursuit comme ennemi de la patrie, et le condamne au supplice des anciens. Néron, qui ignoroit en quoi consistoit ce supplice, tremble lorsqu'il apprend qu'il sera dépouillé, attaché à un poteau, battu de verges, précipité du

roc Tarpéïen, et traîné dans le Tibre. Il voulut alors essayer de deux poignards : mais il ne montra que de la pusillanimité ; il ne se tua que lorsqu'il alloit être découvert et saisi, ou plutôt il se laissa tuer par son secrétaire. Il avoit trente ans ; il en a régné quatorze.

LIVRE TREIZIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Galba.

PENDANT les guerres civiles qui ont ruiné le gouvernement républicain, les généraux étoient au moins assurés de l'obéissance des troupes. Elles se donnoient à eux ; mais elles n'avoient pas encore perdu tout esprit de subordination ; et, à quelque récompense qu'elles osassent prétendre, elles n'imaginoient pas que le pillage de Rome même dût être le prix de leurs services : elles conservoient encore quelque respect pour la capitale de l'empire.

Tout a changé : le despotisme sanguinaire d'une suite de tyrans a effacé jusqu'aux noms des anciennes familles, et une longue ser-

vitude a achevé d'étouffer tout sentiment. Un sénat avili, un peuple esclave, et des richesses immenses, voilà ce que Rome offre à l'avidité des soldats : ils en sont déjà les maîtres : ils n'ont pas besoin de courage. Les gardes prétoriennes, qui font trembler cette capitale, n'en ont pas : elles sont amollies elles-mêmes, mais elles ont des armes.

Galba avoit été proclamé hors de Rome. Les armées apprirent donc qu'elles pouvoient à leur tour vendre l'empire ; et les soldats, par conséquent, ne songèrent plus qu'au prix qu'ils en pourroient retirer. Il leur importera peu de choisir l'empereur, de le connoître même : il leur suffira de le faire ; ne voulant un chef que pour vaincre, ne voulant vaincre que pour piller, et ne connoissant plus de maître lorsqu'ils auront vaincu. Nous pouvons prévoir que plusieurs empereurs, créés en même temps, se disputeront le siège de l'empire ; que les armées se raviront tour-à-tour les richesses des citoyens ; et que Rome sera plus d'une fois la proie des soldats.

Servius Sulpicius Galba étoit d'une famille ancienne et illustre. Parvenu aux hon-

neurs avant le temps, il commanda, avec différens titres, dans plusieurs provinces, et il acquit une réputation qui le fit juger digne de l'empire, tant qu'il ne fut pas empereur. Assez politique pour ne pas donner d'ombrage à Néron, il vécut dans la retraite, jusques vers le milieu du règne de ce prince; ayant ensuite obtenu l'Espagne Tarragonoise, qu'il gouverna pendant huit ans, il tint une conduite fort inégale. D'abord occupé de ses devoirs avec zèle, il se relâcha dans la suite, disant que personne n'est obligé de rendre compte de son oisiveté.

Incapable de choisir ses amis et ses affranchis, il s'accommodoit de ceux qui étoient bons, il souffroit ceux qui étoient méchans. Parce qu'il étoit également foible avec les uns et les autres, il se croyoit humain et généreux, quoique cruel lorsqu'il vouloit être sévère; et avare lorsqu'il vouloit être économe. Il avoit soixante-douze ans, lors de son avénement. Avec l'âge, sa foiblesse n'avoit pu que s'accroître.

Vindex étoit mort; Verginius, qui commandoit dans la haute Germanie, s'étoit refusé aux instances des soldats qui lui of-

froient l'empire; et, lorsque Galba eut été reconnu à Rome, il força en quelque sorte les légions à lui prêter serment.

Cependant une conspiration se formoit. Nimphidius, collègue de Tigellinus dans la préfecture des gardes, en étoit le chef; et il songeoit à se faire proclamer empereur, lorsqu'il périt dans une sédition des soldats.

Galba auroit donc pu s'appercevoir qu'il ne réunissoit pas encore tous les vœux, et que, par conséquent, il avoit des ménagemens à garder. Il n'en garda point; il traita durement plusieurs peuples d'Espagne et des Gaules, pour avoir balancé à se déclarer en sa faveur. Il prit en chemin Verginius, lui ôta le commandement, et l'emmena avec lui. Quoique la probité de ce général fût reconnue, la considération dont il jouissoit auprès des troupes, le rendit suspect à l'empereur naturellement soupçonneux.

Arrivé à Rome, ce prince confirma l'opinion qu'on avoit de sa sévérité; il fit punir, sans les entendre, ceux qu'on accusoit d'avoir trempé dans la conspiration de Nimphidius. Il décima des troupes qui s'obsti-

noient à vouloir servir dans les légions plutôt que dans la marine ; enfin il cassa la cohorte des soldats germains, que les Césars avoient prise pour leur garde, et il la renvoya sans récompense. Il exerçoit le despotisme avec les troupes : cette conduite n'étoit pas prudente.

Il étoit gouverné par trois hommes qui ne le quittoient point, et qu'on nommoit ses pédagogues, Icélus, affranchi plus avide qu'aucun de ceux de Néron, Vinius qui mérita la prison sous Caligula, et Laco, homme arrogant, qui paroissoit n'avoir d'autres règles que de s'opposer aux conseils qu'il n'avoit pas donnés. Mais, pour mieux juger des révolutions qui se préparoient sous ce vieil empereur, il est nécessaire de considérer quelle étoit la disposition des esprits à Rome, dans les armées et dans les provinces.

La fin de Néron avoit d'abord causé une joie universelle, parce que le premier mouvement de la multitnde est d'obéir à l'impression qu'elle reçoit. Mais, comme tous les citoyens n'étoient pas réunis par un même intérêt, le sénat, le peuple, les cohortes

prétoriennes et les armées, se livrèrent bientôt à des sentimens différens.

Les sénateurs crurent qu'ils alloient recouvrer la liberté sous un prince de l'âge de Galba, jugeant qu'il seroit plus amoureux de son repos que jaloux de l'autorité. Ils ne prévoyoient pas que ce prince leur donneroit plus d'un maître. Les principaux de l'ordre équestre et la partie la plus saine du peuple étoient dans la même illusion. Cependant Néron emportoit les regrets de la populace, à laquelle il ne falloit que des jeux, et ceux encore des hommes, qui, perdus de dettes et de débauches, avoient mis en lui toute leur ressource.

Les gardes prétoriennes, attachées de tous temps aux Césars, ne l'avoient abandonné que parce qu'on leur avoit dit qu'il s'étoit enfui. Elles se reprochoient de s'être laissé surprendre; elles craignoient dans Galba une réputation de sévérité: elles n'attendoient rien de son avarice; elles présumoient que les faveurs seroient plutôt pour l'armée qui l'avoit élu. Non seulement on ne leur avoit rien donné; mais Galba, désavouant les promesses qu'on leur avoit

faites en son nom, dit qu'il choisissoit les soldats, et qu'il ne les achetoit pas : mot courageux qui ne convenoit, ni à son caractère, ni aux temps où il régnoit. Enfin la mort de Nimphidius n'avoit pas éteint tout esprit de sédition. Les complices de ce chef vivoient dans la crainte d'être découverts et punis; et, en général, les soldats desiroient des troubles, pendant lesquels ils feroient valoir leurs prétentions, bien mieux que dans la paix.

Les esprits étoient dans ces dispositions, lorsqu'on apprit les meurtres de Clodius Macer, et de Fonteius Capito. Le premier, qui commandoit en Afrique, étoit, en effet, coupable de révolte, et il avoit été tué par ordre de Galba. Le second le fut par ses lieutenans, Cornélius Aquinus et Fabius Valens, qui n'avoient pas reçu d'ordres, et qui l'accusoient d'avoir voulu soulever les légions de la basse Germanie. Bien des personnes pensoient que Capito, plongé dans la débauche, n'étoit pas capable d'une pareille entreprise. On soupçonnoit ses lieutenans de ne l'avoir assassiné, que parce qu'ils n'avoient pu lui persuader de prendre

les armes; et on disoit que Galba, n'osant approfondir la vérité, les avoit approuvés. Quoi qu'il en soit, on reprocha généralement ces deux meurtres à Galba, et il en devint plus odieux.

L'Orient étoit tranquille; il y avoit sept légions : quatre en Syrie, sous les ordres de Licius Mucianus, et trois en Judée, sous ceux de Flavius Vespasianus, que Néron avoit chargé de la guerre contre les Juifs. Ces deux généraux étoient dans une position à pouvoir aspirer à l'empire, ou du moins à pouvoir le donner. Nous aurons bientôt occasion d'en parler.

Depuis Auguste, les empereurs gouvernoient l'Égypte par un simple chevalier. Ils n'osoient confier aux premiers citoyens cette province, dont l'abord étoit difficile, et qui étoit un des greniers de l'Italie. Afin même d'en ménager les habitans qui portoient impatiemment le joug étranger, ils avoient voulu que le gouvernement ne parût point changé à leurs yeux, et que le gouverneur en fût comme le roi. Celui même qui commandoit dans cette province, du temps de Galba, étoit un Égyptien, nom-

mé Tibérius Alexander. Elle étoit soumise, ainsi que l'Afrique, depuis la mort de Macer, ou plutôt elle étoit tranquille; mais si l'orient se soulevoit, il l'entraînoit dans la révolte.

Cluvius Rufus, orateur estimé, commandoit en Espagne; il n'y avoit rien à craindre de sa part : peu expérimenté dans la guerre, il aimoit l'étude et la paix. Mais tous les peuples de cette province ne paroissoient pas également bien disposés pour Galba.

Les légions de la Bretagne ne songeoient point à troubler l'empire, soit à cause de leur éloignement, soit parce que c'étoit assez pour elles de contenir les peuples de cette île.

Quelques provinces, telles que la Mauritanie, la Rhétie, la Norique et la Thrace, étoient chacune trop foibles pour oser la première lever l'étendard de la révolte.

L'armée d'Illyrie avoit offert ses services à Verginius; elle pouvoit les offrir à un autre. Mais c'est dans les Gaules et surtout dans la Germanie que les troubles devoient naturellement commencer, parce que c'est dans ces provinces qu'il y avoit
et

et plus de forces et plus de mécontentement. Des peuples Gaulois, que Galba avoit dépouillés de leurs terres, n'attendoient que le moment de la vengeance. S'il paroissoit pouvoir compter sur ceux qui avoient suivi Vindex, c'est qu'il les avoit déchargés de tout tribut, et qu'il leur avoit donné les droits de cité : bienfaits qui excitoient la jalousie des légions de Germanie, et qui, par conséquent, les aliénoient.

D'ailleurs ces légions pensoient que Galba n'oublieroit pas qu'elles avoient balancé à le reconnoître, et elles songeoient aux moyens de n'avoir pas à le craindre.

Les généraux étoient peu capables de les contenir. Hordéonius Flaccus, qui avoit succédé à Verginius, commandoit l'armée du haut Rhin. Vieux, infirme, sans vigueur, il étoit généralement méprisé des soldats.

Après la mort de Capito, Vitellius prit le commandement dans la basse Germanie. Fils de ce Vitellius qui se déshonora sous Claude, il avoit été élevé auprès de Tibère, auquel il se prostituoit; et il avoit contracté de bonne heure les vices les plus

crapuleux. Voilà donc le choix que Galba faisoit de ses généraux.

Pendant qu'il négligeoit les provinces, il ne gouvernoit pas la capitale avec plus de sagesse. Ses ministres, qui abusoient tour-à-tour de sa foiblesse, sembloient se hâter de profiter d'un règne qui devoit être court, et il n'y avoit qu'un cri contre leurs rapines. C'est dans ces circonstances qu'il apprit que les légions du haut Rhin avoient brisé ses images, et qu'elles invitoient le sénat et le peuple à proclamer un autre empereur.

Le danger étoit pressant; il ne restoit d'autre ressource à Galba, que d'associer à l'empire un homme dont les vertus ôteroient tout prétexte aux séditieux: il adopta L. Piso Frugilicinianus.

Mais ce ne fut pas dans le sénat, ce fut dans le camp qu'il fit cette adoption. Il paroissoit donc reconnoître que les soldats avoient le droit de faire les empereurs, et cependant il ne leur promit aucune gratification: ignoroit-il qu'on ne pouvoit se les concilier que par des largesses?

Othon, que Néron avoit envoyé en Lu-

sitanie, s'étoit le premier déclaré pour Galba : il l'avoit accompagné à Rome, dans l'espérance d'en être adopté; et il avoit tout tenté pour réussir dans ce projet. Entièrement ruiné, il restoit avec des dettes immenses et un luxe qui eût été à charge dans un empereur; de sorte que l'empire étoit pour lui une ressource plutôt qu'un objet d'ambition. Il jugea devoir saisir le moment où l'autorité de Pison commençoit à peine, et où celle de Galba étoit chancelante.

Deux soldats entreprirent de disposer de l'empire, et ils en disposèrent. Il n'y en avoit encore que vingt-un qui étoient entrés dans la conjuration, lorsque, le 15 janvier, cinq jours après l'adoption, ils se rassemblèrent au milliaire doré, où Othon se rendit. Ils le saluèrent empereur, et le portèrent au camp : telle fut la disposition des esprits, que tous approuvèrent cet attentat, ou le souffrirent.

Le peuple, à cette nouvelle, accourt au palais : il demande la mort d'Othon, et Galba délibère, incertain du parti qu'il doit prendre. Cependant le bruit se répand que

ce chef des séditieux vient d'être tué; un soldat qui se présente avec une épée ensanglantée, dit l'avoir tué lui-même. *Qui vous en a donné l'ordre*, répond l'empereur? Et les grands qui se précipitent alors au-devant de lui, se plaignent qu'on leur ait enlevé la gloire de le venger.

Enfin Galba et Pison sortent; ils rencontrent sur la place les gardes prétoriennes. Ils meurent percés de coups, Vinius périt dans le tumulte. Lacon fut tué par l'ordre d'Othon, et on réserva Icétus pour être exécuté publiquement. Galba a régné sept mois et quelques jours, à compter de la mort de Néron.



CHAPITRE II.

Othon.

OTHON n'étoit pas encore sorti du camp, lorsque les sénateurs, les chevaliers et le peuple accoururent avec les démonstrations d'une joie d'autant plus vive qu'elle étoit peu sincère. Ils insultoient à la mémoire de Galba; ils rendoient grâces aux gardes prétoriennes, et ils s'humilioient à l'envi devant l'assassin, dont, un moment auparavant, ils avoient demandé la mort. Othon parut ignorer les outrages qu'on lui avoit faits, et depuis il n'en témoigna aucun ressentiment.

Maître du sénat et du peuple, il ne l'étoit pas également des troupes. Pour sauver Marius Celsus, consul désigné, que sa fidélité pour Galba leur rendoit odieux, il fut contraint de le faire charger de chaînes, feignant de le réserver à de plus grands sup-

plices. Tout fut ensuite à la disposition des soldats. Ils donnèrent la préfecture de Rome à Flavius Sabinus, frère de Vespasien ; et ils choisirent pour préfets du prétoire, Plotius Firmus et Licinius Proculus.

Le souvenir des anciens déréglemens d'Othon faisoit trembler pour l'avenir, lorsqu'une guerre civile qui se préparoit répandit une consternation générale.

Quelques jours avant le meurtre de Galba, les légions de Germanie, dont nous avons vu le mécontentement, avoient donné l'empire à Vitellius, et elles marchoient déjà sous les ordres de deux lieutenans qui les avoient soulevées. Fabius Valens, avec quarante mille hommes, avoit pris sa route par les Gaules et par le mont Cenis : Alienus Cecina, avec trente mille, s'avançoit par les passages qu'on nomme aujourd'hui le grand Saint-Bernard.

On se rappeloit les anciennes guerres civiles, les proscriptions, les provinces dévastées, les plus belles contrées de l'Italie données en récompense aux soldats. Mais enfin, disoit-on, l'empire a subsisté sous César, il a subsisté sous Auguste ; et au-

jourd'hui il semble que ce soit pour sa ruine qu'Othon et Vitellius prennent les armes. Pour lequel formera-t-on des vœux ? On sait seulement que le vainqueur, quel qu'il soit, est celui des deux qu'on doit redouter davantage. Quelques-uns tournoient les yeux du côté de l'Orient, et présageoient une autre guerre qu'on ne craignoit pas moins, parce que la réputation de Vespasien étoit encore équivoque.

Othon cependant, contre l'attente de tout le monde, se donnoit uniquement aux soins du gouvernement; mais il ne rassuroit pas. Ses vertus, dont les circonstances lui faisoient une nécessité, faisoient craindre le retour de ses vices.

Vitellius n'étoit pas seulement capable de ces vertus forcées et passagères. Abrutie dans la crapule, son ame, comme son corps, étoit, pour ainsi dire, sans action, et il falloit que les soldats prissent sur eux les fonctions du général.

Comme le peu de confiance qu'on avoit aux talens militaires de l'un et de l'autre, ne permettoit pas de prévoir de quel côté seroit la victoire, on n'osoit prendre ouver-

tement un parti : on auroit craint de s'être déclaré contre le vainqueur. Dans le sénat, où c'étoit une nécessité d'ouvrir un avis, et où il n'étoit pas possible de ménager à-la-fois Othon et Vitellius, chacun eût voulu parler, et personne n'eût voulu être entendu : ce n'étoit que dans les momens de tumulte, que les sénateurs montroient quelque assurance.

Sur ces entrefaites, une sédition, qui s'éleva tout-à-coup, répandit de vives alarmes dans la ville. Varius Crispinus, chargé de faire porter des armes à une cohorte qu'Othon faisoit venir d'Ostie, crut devoir choisir la nuit pour exécuter cet ordre avec plus de tranquillité. Cette précaution même occasionna la sédition ; un transport d'armes, à pareille heure, parut suspect à des soldats ivres. Ils jugent qu'Othon est trahi par le sénat ; ils se saisissent des armes ; ils tuent les tribuns et les centurions qui les veulent contenir ; ils demandent que les sénateurs leur soient livrés, et ils marchent au palais.

Ce jour même, Othon avoit à souper chez lui les citoyens les plus distingués.

Effrayés au bruit que font les soldats, les soupçons, qui s'offrent tout-à coup à leur esprit, redoublent leur effroi. Ils ne savent s'ils doivent s'enfuir, et ils observent la contenance d'Othon, qui craint lui-même et qui se hâte de les congédier. Ils se sauvent à la faveur des ténèbres. Cependant les soldats forcent les portes, pénètrent jusqu'à l'empereur, se laissent à peine fléchir, et se retirent à regret.

Le lendemain Othon se rendit au camp. Trop de sévérité pouvoit aliéner les soldats, trop d'indulgence pouvoit les enhardir à tout oser : la conjoncture étoit délicate Le discours, que Tacite fait tenir à l'empereur, la peint trop bien pour le passer sous silence.

Je ne viens point, dit Othon, animer votre zèle et votre courage; vous avez assez prouvé l'un et l'autre; je viens, au contraire, vous demander d'y mettre des bornes. Ce sont ces sentimens qui, pour n'être pas réglés, produisent parmi vous ces désordres qui sont, dans les autres armées, l'effet de la haine, de la cupidité, de la désobéissance ou de la crainte : car les meilleurs motifs ont des suites funestes, lorsque la prudence ne dirige pas

nos démarches. Nous allons commencer la guerre. Faudra-t-il donc délibérer toujours en public, et ne rien entreprendre que chacun n'ait donné son avis ? l'occasion, qui passe rapidement, le permet-elle ? n'est-ce pas une nécessité de traiter bien des choses dans le secret ? et y aura-t-il quelque subordination dans une armée si tous sont en droit de demander compte des ordres qu'on leur donne? Un ou deux séditieux tremperont les mains dans le sang de leurs officiers, et ils porteront le tumulte jusques dans la tente de leur général. Je dis un ou deux, car je ne crois pas que la dernière sédition ait eu un plus grand nombre de chefs. C'est en ma faveur, à la vérité, qu'elle a été excitée; mais, dans les ténèbres et dans le tumulte, ne pouvoit-elle pas tourner contre moi-même ? Que pourroit nous souhaiter Vitellius, sinon que l'esprit de discorde soulevât le soldat contre le centurion, et le centurion contre le tribun ? C'est l'obéissance des troupes qui assure le succès d'une guerre; et l'armée la plus soumise est la plus redoutable. Laissez-moi le soin de vous conduire ; ne soyez jaloux que de montrer

votre courage. Peu sont coupables : deux porteront la peine du crime ; que les autres oublient les désordres honteux de la nuit dernière ; qu'aucune armée n'apprenne que vous tenez contre le sénat, l'ame, l'ornement de l'empire, des discours menaçans que les Germains, armés pour Vitellius, n'oseroient tenir eux-mêmes. Faut-il que des Romains aient demandé la ruine d'un ordre, dont la gloire nous donne tout l'avantage sur cette horde que Vitellius a formée d'un ramas de nations ? Car enfin, le sénat étant pour nous, la république est où nous sommes, et nos ennemis sont les siens : de son salut dépendent l'éternité de l'empire, la paix de l'univers, votre conservation et la mienne. Conservons-le à nos descendans avec tout l'éclat qu'il a reçu de nos ancêtres, et songez qu'on choisit les sénateurs parmi vous, comme on choisit les princes parmi les sénateurs.

Je me suis arrêté, Monseigneur, sur cette sédition, afin de vous faire connoître l'état où étoit alors la discipline militaire. Vous voyez que les généraux n'avoient plus d'autorité, et que les soldats, sans subordina-

tion, s'armoient contre la fortune et la vie des citoyens. Voilà principalement ce qui caractérise la guerre qui va commencer.

Othon apprit que les légions de Dalmatie, de Pannonie et de Mœsie lui avoient prêté serment; et, peu de jours après, il sut que l'Espagne, l'Aquitaine et la Gaule narbonnaise s'étoient déclarées pour son ennemi. Ce n'est point que ces provinces fussent plus attachées à l'un qu'à l'autre; mais elles craignoient davantage celui qui les menaçoit de plus près. L'Afrique et l'Orient paroissoient reconnoître Othon, soit par respect pour le sénat, soit parce qu'on y avoit appris sa proclamation avant celle de Vitellius.

Cependant Cécina et Valens avançoient, laissant, sur toute leur route, de traces de leur avarice et de la licence des soldats. Othon, qui avoit fait ses préparatifs, harangua le peuple avant de partir. Il établit ses droits sur le consentement des deux ordres; il parla avec circonspection des légions qui s'étoient déclarées contre lui, ne les accusant que d'erreur; et il ne fit aucune mention de Vitellius, soit modération de sa

part, soit politique de la part de Galerius qui avoit fait la harangue. Il laissa Salvius Titianus son frère, pour gouverner Rome avec Flavius Sabinus; et il emmena les principaux citoyens, moins pour en tirer des secours, que parce qu'il craignoit de les laisser: de ce nombre étoit L. Vitellius, qu'il ne traita ni comme son ennemi, ni comme frère d'un empereur.

Sa flotte fit voile vers la Gaule narbonnaise, et il partit à la tête de son armée de terre, marchant à pied, couvert d'une cuirasse, et aussi peu recherché qu'un simple soldat. Il avoit sous lui, pour lieutenans, Suétonius Paullinus, Marius Celsus et Annius Gallus, trois capitaines estimés : mais Licinius Proculus, préfet du prétoire, avoit toute sa confiance, et c'est celui qui la méritoit le moins.

Si la flotte eut d'abord quelques avantages, ce fut sans fruit, parce que les généraux ne conservèrent aucune autorité. Les soldats en mirent un dans les fers, et ils pillèrent les provinces mêmes qui s'étoient déclarées pour Othon.

Quoique l'armée de terre n'offrît pas

absolument les mêmes désordres, il n'y avoit cependant ni discipline, ni subordination : les soldats se portoient pour juges des généraux, et, à chaque mouvement qu'ils n'approuvoient pas, ils croyoient qu'ils étoient trahis. Les meurtriers de Galba, qui craignoient d'être punis, si tout autre qu'Othon avoit l'empire, étoient les premiers à former des soupçons, et à les répandre. Les choses vinrent au point que l'empereur, ne sachant plus à qui donner sa confiance, écrivit à son frère de venir prendre le commandement des troupes.

Des deux généraux de Vitellius, Cécina avoit le premier passé les Alpes, et il étoit maître de tout le pays jusqu'au Pô. Il y avoit la même licence dans ses troupes : mais quelques revers paroissoient avoir rétabli la subordination quand Valens arriva.

Ces deux généraux ayant réuni leurs forces, il ne pouvoit plus leur venir de secours, ni de Germanie, ni des Gaules, ni d'Espagne, ni de Bretagne. Ils avoient déjà ruiné les provinces qu'ils occupoient. Ils commençoient même à manquer de vivres; et on prévoyoit que les Germains ne résisteroient

pas au changement de climat, si la guerre continuoit jusques dans les chaleurs de l'été.

Il importoit donc à Cécina et à Valens d'en venir promptement à une action décisive, et Othon, par conséquent, devoit temporiser : c'est le conseil que lui donnoient Paullinus, Celsus et Gallus. Mais Proculus et Titianus furent d'un avis contraire. Ils persuadèrent même à l'empereur de ne pas se trouver à la bataille qu'on alloit livrer. On ne pouvoit pas lui faire faire une plus grande faute : en effet, les soldats, qui mettoient en lui toute leur confiance, s'abandonnèrent à leurs premiers soupçons. Il n'y eut plus de discipline; les généraux perdirent toute autorité; et l'armée fut défaite à Bédriac, entre Crémone et Mantoue.

Quoique vaincu, Othon n'étoit pas sans ressources. Il lui restoit assez de forces pour se flatter encore de pouvoir vaincre. Ses soldats lui montroient un zèle et une ardeur qui l'invitoient à continuer la guerre. Mais son parti étoit pris, et il répondit aux instances de ses troupes.

Nous nous sommes éprouvés, la fortune et moi, peu de temps, il est vrai : mais

j'aurois usé avec modération d'un bonheur dont je prévoyois le peu de durée. Vitellius a commencé la guerre, je la finirai, et la postérité nous jugera. Qu'il jouisse de son frère, de sa femme, et de ses enfans ; il ne me faut à moi ni vengeance, ni consolation. D'autres auront conservé l'empire plus long-temps, aucun ne l'aura quitté avec plus de courage. Quoi ! je pourrois enlever à la république une si belle armée ! Non : ce seroit mettre un trop grand prix à ma vie. C'est assez que j'emporte l'idée que vous étiez prêts à vous immoler pour moi. Vivez : souffrez que je ne sois plus un obstacle à votre conservation, et cessez de vous opposer à la résolution que j'ai prise.

Après ce discours, il les invita à ne pas aigrir le vainqueur par un plus long retardement ; parlant avec autorité aux plus jeunes, employant les prières avec les plus âgés, les consolant tous, et ne montrant ni crainte, ni trouble, ni altération. Il brûla les écrits trop flatteurs pour lui, ou trop injurieux pour Vitellius ; il distribua de l'argent avec économie, et non comme un homme qui va cesser de vivre. Enfr assuré du

départ de ses amis, il passa une nuit tranquille : on assure même qu'il dormit, et à la pointe du jour il se perça le cœur.

Ainsi finit Othon, après trois mois de règne. Il étoit dans sa trente-huitième année. Sa mort l'a rendu célèbre ; elle fait voir au moins qu'il auroit été capable de vertus dans un siècle où il y auroit eu des mœurs. Tacite assure qu'il gouverna la Lusitanie avec intégrité.

CHAPITRE III.

Vitellius.

Le sénat se conduisoit avec les légions de Germanie comme il avoit fait avec les gardes prétoriennes : il leur rendit grâces, et cependant ces légions dévastoient les campagnes, pilloient les villes et profanoient les temples. Les généraux ne pouvoient les réprimer, ou ne le vouloient pas. Valens surtout fermoit les yeux sur les rapines des soldats, parce qu'il étoit lui-même d'une avidité insatiable.

Vitellius étoit encore dans les Gaules, et déjà on le proclamoit à Rome : il venoit lentement. Son intempérance retardoit sa marche; toujours plongé dans le vin, il sembloit arriver pour se baigner dans le sang. A Bédriac, à la vue des cadavres qui infectoient l'air, il dit: *Un ennemi mort sent toujours bon.*

A son approche, les sénateurs et les chevaliers, soit crainte, soit adulation, s'empressèrent d'aller au-devant de lui. Aucun citoyen connu n'osa l'attendre. La populace accourut sur-tout, et avec elle les farceurs, les histrions et tout ce que Rome avoit de plus corrompu; c'est avec ce cortége qu'il se montra dans la capitale, où la licence ruina son armée. Toujours ivre, à son exemple, les soldats commettoient toutes sortes de violences, et tournoient leurs armes les uns contre les autres.

Il dispersa les troupes qui avoient servi sous Othon, cassa les gardes prétoriennes qu'il redoutoit, et il retint en Italie les légions qu'il avoit amenées de Germanie. Il ne les fit pas camper : il les répandit dans les villes, où elles s'amollirent promptement. Sans discipline, elles vivoient dans la débauche.

Toute la puissance fut entre les mains de Cécina et de Valens, qui se méprisoient mutuellement, et qui, jaloux de se surpasser en richesses et en faste, ne pouvoient cacher la haine qu'ils se portoient. Forcés l'un et l'autre à ménager un affranchi qui partageoit

la faveur, ils partagèrent avec lui les dépouilles de l'empire. Il y avoit à peine quatre mois que Vitellius régnoit, et déjà cet affranchi égaloit en rapines ceux qui avoient le plus abusé du crédit sous les règnes précédens.

Livré à ces trois hommes, le stupide empereur s'abrutissoit de plus en plus, sans crainte comme sans prévoyance: et cependant il n'étoit pas encore arrivé à Rome lorsque l'Orient donnoit un nouveau maître à l'empire. Vespasien, que l'Asie venoit de proclamer, s'étoit transporté en Egypte, d'où il menaçoit d'affamer l'Italie; et Mucianus, qui l'avoit engagé à prendre les armes, marchoit à Bysance, se proposant, suivant les circonstances, de pénétrer par l'Illyrie, ou de se porter à Dyrrachium. La saison ne lui avoit pas permis de tenter le trajet par mer.

A cette nouvelle, que Vitellius feignoit de ne pas croire, les légions d'Illyrie, de Pannonie et de Dalmatie se déclarèrent pour Vespasien. Deux consulaires vieux et riches, qui commandoient dans ces provinces, ne prirent aucune part à leur soulèvement. Ce

fut le chef d'une simple légion, Antonius Primus, qui se mit à la tête des troupes, et qui les conduisit en Italie. Cependant il n'avoit point reçu d'ordre; au contraire, Vespasien vouloit qu'on attendît Mucianus. Primus, d'abord flétri et chassé du sénat, avoit recouvré la dignité de sénateur pendant les derniers troubles. Eloquent, audacieux, ravisseur, dissipateur, il avoit les vices et les talens qui font d'un chef de parti un homme tout-à-la-fois utile et dangereux.

Vitellius enfin ne pouvoit plus se cacher le danger qui le menaçoit. Il arma : mais les Germains, énervés par les débauches, n'avoient plus les mêmes forces, ni le même courage. Ils marchoient lentement, sans ordre, sans discipline. La chaleur, la poussière, le poids des armes, tout les incommodoit.

Cette armée avoit pour général Cécina, qui, jaloux du crédit de Valens, étoit parti dans le dessein de trahir Vitellius. Il est vrai qu'il ne sut pas conduire cette entreprise avec assez d'adresse. Ses soldats le mirent dans les fers, et choisirent deux autres

généraux ; mais cette révolution ayant jeté le désordre dans l'armée, Primus, qui en profita, eut l'avantage dans plusieurs combats, et se rendit maître de Crémone qu'il livra au pillage. Cette ville fut consumée par les flammes.

Valens qui étoit parti de Rome, auroit pu joindre l'armée avant la défection de Cécina. Mais, aussi intempérant que Vitellius, il marchoit avec la même lenteur ; et il n'étoit encore qu'en Etrurie lorsqu'il apprit le sac de Crémone. Quelques jours après s'étant embarqué pour la Gaule narbonnaise, d'où il comptoit revenir avec de nouvelles forces, il tomba entre les mains des ennemis, et il perdit la vie.

La mort de Valens acheva de ruiner le parti de Vitellius. Abandonné de toutes ses armées, ce prince se vit réduit aux seules troupes qu'il avoit gardées auprès de lui ; et Primus vint à Rome presque sans obstacles, ravageant l'Italie comme un pays de conquêtes. Il se livra, au-dehors et au-dedans des murs, plusieurs combats dans lesquels il périt cinquante mille hommes ; et, ce qu'il y eut de plus étonnant, c'est que le peuple

applaudissoit, comme au cirque, aux combattans des deux partis.

Vitellius, trouvé dans la loge d'un esclave, où il avoit cru se cacher, fut exposé aux insultes du peuple, qui le mit en pièces : il a survécu huit mois à Othon.

CHAPITRE IV.

Vespasien.

La guerre paroissoit finie, et cependant la paix ne commençoit pas encore. Maîtres de Rome, les soldats ne croyoient plus devoir obéir à un général qui n'avoit eu le commandement que parce qu'ils le lui avoient donné; et Primus, qui s'enrichissoit des dépouilles de Vitellius, autorisoit la licence par son exemple, bien loin de penser à la réprimer. Le sang couloit donc jusques dans les temples,

Mucianus arriva: comme il n'osoit blâmer ouvertement la conduite de Primus, il le combla d'éloges en plein sénat, et lui offrit des récompenses. Il accorda des grâces à plusieurs personnes à sa considération; et, lorsqu'il eut assez flatté sa vanité, il lui enleva toutes ses forces, en éloignant sous différens prétextes les légions qui lui étoient le

le plus attachées. Primus fut réduit à se retirer auprès de l'empereur qui le reçut bien, mais pas aussi bien qu'il l'espéroit. Les lettres de Mucianus l'avoient desservi, et il se nuisoit encore plus lui-même par la hauteur avec laquelle il faisoit valoir ses services. Alors Mucianus gouverna plutôt comme collègue que comme ministre de Vespasien; et il se rendit si odieux, qu'on lui sut à peine gré d'avoir rétabli l'ordre. Il immola plusieurs citoyens à ses soupçons.

La dernière guerre civile parut aux Germains et aux Gaulois une occasion de secouer le joug. Les Bataves levèrent les premiers l'étendard, portés à la révolte par Claudius Civilis, qui descendoit des rois du pays. Chargé de chaînes sous Néron, sous Vitellius menacé de perdre la vie, Civilis avoit ses injures à venger. Il représenta aux principaux de sa nation que les Romains n'avoient laissé que de vieux soldats sur le haut et le bas Rhin; que leurs meilleures troupes se ruinoient en Italie, et que les Germains et les Gaulois étoient au moment de se soulever.

Il avoit été invité à s'opposer aux secours,

que Vitellius entreprendroit de faire venir de Germanie. Primus lui avoit écrit lui-même à ce sujet. Civilis, saisissant le prétexte qui lui étoit offert, feignit d'armer pour Vespasien : il arma contre l'empire.

Il eut d'abord des succès qui attirèrent successivement dans son parti les Germains et les Gaulois, et qui semèrent l'esprit de sédition dans les légions romaines. Les soldats, soulevés à plusieurs reprises contre Hordéonius Flaccus qu'ils regardoient comme la cause de leurs revers, finirent par l'égorger; et sous Vocula, qu'ils choisirent pour général, ils continuèrent d'être indociles et séditieux.

Sur ces entrefaites, le capitole ayant été brûlé, les Gaulois jugèrent que les dieux se déclaroient pour eux. Autrefois, disoient-ils, nous avons pris Rome; mais nous n'avons pas détruit le temple de Jupiter, et l'empire romain a subsisté. Aujourd'hui la destruction de ce temple est une preuve que les dieux, courroucés contre Rome, veulent que l'empire passe aux nations transalpines; et, comme les Druides prédisoient eux-mêmes cette révolution, il ne

paroissoit pas qu'on en pût douter. Les premiers événemens contribuèrent même à donner de la confiance aux Gaulois.

Classicus, leur chef, vint camper à deux milles des légions du bas Rhin, se flattant de les associer à sa révolte, parce qu'elles refusoient de reconnoître Vespasien : en effet, elles se soulevèrent contre les officiers qui les commandoient, tuèrent les uns, mirent les autres dans les fers, et prêtèrent serment aux Gaulois.

Les légions du haut Rhin ayant suivi cet exemple, Classicus crut avoir jeté les fondemens de l'empire des Gaules. Cependant on demandoit où seroit le siége de cet empire, et cette question divisoit déjà les peuples qui avoient pris les armes. D'ailleurs tous n'étoient pas encore entrés dans cette ligue, et plusieurs attendoient l'événement pour se déclarer, lorsque, sur le bruit que Mucianus envoyoit des troupes dans les Gaules, toutes les villes, à l'exception de Trèves et de Langres, abandonnèrent Classicus. Les légions arrivèrent peu après, et Cérialis termina cette guerre.

Domitien, second fils de Vespasien, étoit

alors à Rome. A peine venoit-il d'être créé César par le sénat, et il abusoit déjà de l'autorité. Il eût pris le commandement des troupes qui partoient pour les Gaules, si Mucianus ne s'y fût opposé. Il n'osa lui résister ouvertement : mais il écrivit à Cérialis pour l'engager à lui livrer l'armée. On n'a point su quel pouvoit être son dessein. Quand il sut que son père, qu'il avoit irrité par sa conduite, devoit bientôt arriver, il cessa de se mêler du gouvernement, et il affecta de s'appliquer à différentes études.

Titus-Flavius-Sabinus-Vespasianus, né à Riéti de parens obscurs, employa la flatterie pour plaire à Caligula. Sous Claude, il s'éleva par le crédit de Narcisse. Sous Néron, il gouverna l'Afrique avec intégrité; il en revint ruiné, et il fut peu délicat sur les moyens de rétablir sa fortune. Simple particulier, il eut une réputation au moins équivoque : il montra des vertus sur le trône. Il est le premier que la puissance souveraine ait changé en mieux.

Il abolit la coutume où étoient ses prédécesseurs de faire fouiller les personnes

qui venoient leur faire la cour. Il pardonna généralement à tous ceux qui avoient porté les armes contre lui. Sans crainte et sans soupçons, il fut accessible à tous les citoyens, et il n'écarta que les délateurs. Sur ce qu'on vouloit lui rendre suspect Métius Pompotianus, il le fit consul, disant : *Si jamais il devient empereur, il se souviendra que je lui ai fait du bien.* Il donna une dot à une fille que Vitellius avoit laissée, et il la maria convenablement.

Simple dans ses mœurs, il vivoit familièrement avec ses amis. Il alloit manger chez eux, et ils venoient manger chez lui. Il avoit auprès de Riéti une petite maison dans laquelle il étoit né, et où il alloit passer tous les étés. Il n'imagina point de l'agrandir, ni de l'embellir. Les jours solemnels il buvoit dans une petite tasse d'argent que sa mère lui avoit laissée. Il ne dissimuloit point la médiocrité de sa naissance, et il se moquoit des flatteurs qui lui cherchoient des aïeux. Le roi des Parthes lui ayant écrit, *Arsace, roi des rois, à Flavius Vespasianus*, il lui répondit :



Flavius Vespasianus, à Arsace, roi des rois.

Il railloit volontiers : mais il souffroit qu'on le raillât. Il vouloit qu'on lui parlât avec liberté ; il ne s'offensoit même pas de l'indépendance qu'affectoient quelques philosophes. Démétrius le cynique dédaignoit de le saluer, et ne cessoit de crier contre la monarchie : *Cet homme*, disoit Vespasien, *voudroit que je le fisse mourir; mais je le laisse aboyer.*

Le préteur Helvidius Priscus lui refusoit le prénom d'empereur, et ne faisoit aucune mention de lui dans les édits qu'il publioit. Vespasien auroit pu en être d'autant plus offensé, qu'Helvidius jouissoit d'une grande considération. Il ne l'exila néanmoins que lorsqu'il eut été poussé à bout par les outrages qu'il en reçut publiquement. L'innocence trouvoit en lui une sauve-garde ; s'il se commit des injustices, ce fut à son insu ; il donnoit des larmes aux punitions les plus justes.

Occupé à rétablir l'ordre, il licencia une partie des troupes de Vitellius ; il réprima l'autre, et il maintint dans la discipline

les légions qui avoient combattu pour lui. Il s'appliqua sur-tout à la réforme du luxe et des mœurs, et il y contribua par son exemple.

Pendant sa censure, dans laquelle il eut pour collègue Titus son fils, il compléta l'ordre des sénateurs et celui des chevaliers, exterminés en partie par la tyrannie ou par les guerres civiles; et il en exclut les membres indignes, qui s'y étoient introduits à la faveur des troubles. Le dénombrement qu'il a fait a été le dernier.

Sous ce règne, le sénat auroit pu reprendre son premier lustre, si Rome avoit encore eu des citoyens dont l'ame eût été capable de quelque élévation. Vespasien communiquoit les affaires au sénat. Il y étoit assidu; il lui écrivoit, lorsqu'il ne pouvoit pas s'y rendre, et ses fils portoient eux-mêmes ses lettres.

L'avarice est le seul vice qu'on lui ait reproché : en effet, il rétablit plusieurs impôts abolis sous Galba ; il en ajouta de nouveaux et de plus onéreux. Il vendoit les dignités aux candidats, et l'absolution aux coupables ; on prétend même qu'il

élevoit aux emplois des hommes avides, afin de les pressurer lorsqu'ils se seroient enrichis. Il ne cherchoit pas même à cacher son avarice : souvent il en faisoit un sujet de plaisanterie. Une ville lui avoit décerné une statue colossale d'un grand prix; il dit aux députés, en leur montrant le creux de sa main : *Voilà la base.*

L'épuisement où il trouva le trésor public, et l'usage qu'il faisoit de ses revenus, pourroient le justifier, s'il étoit possible de justifier un souverain qui foule ses peuples. Car enfin tout l'état souffre, lorsque les impôts sont portés à l'excès; et la générosité du prince ne répare jamais que la moindre partie des maux que fait son avarice.

Vespasien entretenoit les grands chemins. Il en faisoit de nouveaux, il élevoit des édifices publics, il réparoit ceux que le temps avoit endommagés. Il faisoit rebâtir les villes incendiées ou renversées par des tremblemens de terre; il soulageoit les peuples qui avoient éprouvé des calamités; enfin il soutenoit par ses largesses les familles illustres qui avoient

besoin de secours. Je ne parle pas des gratifications qu'il accordoit aux poëtes, aux rhéteurs; je voudrois qu'il n'eût jamais été sourd aux cris du peuple, et qu'il eût acheté moins chèrement les suffrages des gens de lettres.

Il triompha des Juifs la seconde année de son règne, et le temple de Janus fut fermé pour la sixième fois. Il bâtit celui de la Paix, dans lequel il déposa les dépouilles les plus précieuses du temple de Jérusalem; il destina cet édifice aux assemblées des gens de lettres qu'il protégeoit, et on y conserva leurs ouvrages.

Titus fut alors associé à la puissance tribunicienne, et, selon quelques-uns, à l'empire. Il est au moins certain qu'il faisoit auprès de son père les fonctions de secrétaire et de ministre; il prit même le commandement des gardes prétoriennes, ce qui ne donna pas peu de lustre à cette place, occupée jusqu'alors par de simples chevaliers.

Vespasien a réduit en provinces romaines l'Achaïe, la Lycie, Rhodes, Bysance et Samos, qu'on regardoit comme des pays

libres; la Thrace, la Cilicie et la Comagène, auparavant gouvernées par des rois.

Dans la dixième année de son règne, on découvrit une conspiration, dont Alienus Cécina et Eprius Marcellus étoient les chefs. Le premier fut assassiné par ordre de Titus, et l'autre, condamné par le sénat, se donna la mort.

Quelques jours après, l'empereur tomba malade, et se retira dans sa petite maison de Riéti. *Il me semble,* disoit-il, *que je deviens dieu.* Quoique sa maladie empirât, il continua de donner ses soins au gouvernement, disant qu'un empereur doit mourir debout. En effet, ce fut ainsi qu'il mourut, dans la soixante-dixième année de son âge.

CHAPITRE V.

Titus.

Elevé à la cour de Claude et de Néron, avec Britannicus, Titus eut la même éducation et les mêmes maîtres ; il montra de bonne heure des dispositions à tout. Bien fait, fort adroit, il se formoit sans efforts à tous les exercices de son âge ; une intelligence prompte et une grande mémoire le rendoient également propre à tous les genres d'étude ; et il acquit une connoissance profonde des lettres grecques et latines. Dès ses premières armes, il se distingua : on voyoit, en Germanie et en Bretagne, les monumens que ces provinces avoient élevés à sa valeur et à sa modération. Ce fut lui qui acheva de soumettre la Judée.

Tout paroissoit donc devoir prévenir en sa faveur. Aucun prince néanmoins n'est

parvenu à l'empire avec une plus mauvaise réputation. On le jugeoit cruel, parce qu'il avoit en effet donné des preuves de violence ; débauché, parce qu'il passoit souvent les nuits avec des jeunes gens dissolus; avare, parce qu'on le soupçonnoit d'avoir fait un trafic de son crédit; en un mot, on disoit publiquement que ce seroit un second Néron.

Quelque asservis que soient les peuples, il y a des préjugés que le despote même est forcé de respecter. A Rome, si un prince eût épousé une étrangère, il se fût rendu odieux; et voilà ce qu'on craignoit de la part de Titus. C'est peut-être aussi ce qui prévint contre lui. En effet, il aimoit Bérénice, fille d'Agrippa, dernier roi de Judée; il en étoit aimé: elle logeoit dans le palais, et elle se conduisoit déjà comme si elle eût été la femme de l'empereur. Titus la renvoya : il écarta les jeunes gens qui manquoient de mœurs : il s'attacha les citoyens éclairés et vertueux : sa conduite dissipa jusqu'à l'apparence du vice : il ne montra plus que des vertus, et il devint l'amour et les délices du genre humain.

Sous Tibère, il fallut solliciter de nouveau pour être confirmé dans les grâces qu'on avoit obtenues sous Auguste ; et, depuis, chaque empereur avoit eu pour maxime de regarder comme nulles toutes les concessions qu'il n'avoit pas ratifiées. Titus abolit cet usage, et confirma par un édit tout ce qui avoit été accordé avant lui. Cet exemple ne seroit pas bon à suivre, si on succédoit à un prince dissipateur qui auroit distribué les grâces sans discernement.

La bienfaisance faisoit le caractère de Titus ; elle se montroit dans tous ses réglemens, et l'empire attendoit ses ordres comme autant de bienfaits ; vous savez ce mot, Monseigneur : *Mes amis, j'ai perdu un jour!* Mot admirable ; mais ce ne seroit pas assez de le répéter : ce ne seroit pas même assez de marquer par des bienfaits chaque jour de son règne. Un prince seroit inhumain si, pour être généreux envers ses courtisans, il surchargeoit ses peuples qui doivent être le principal objet de sa bienfaisance. Titus diminua les impôts. Il refusoit même les présens

que l'usage autorisoit : c'est son économie qui fournissoit des fonds à sa générosité.

En recevant le souverain pontificat, il déclara qu'il ne l'acceptoit que pour conserver ses mains pures ; en effet, il ne versa jamais le sang d'aucun citoyen. Deux patriciens furent convaincus d'avoir conspiré contre lui : il leur fit grâce, les admit à sa table, leur donna une place à côté de lui dans un spectacle de gladiateurs, et leur présenta les épées des combattans, qu'on lui avoit apportées suivant l'usage ; il dépêcha même un courier à la mère de l'un des deux, pour la rassurer sur le sort de son fils. Quoique Domitien se déclarât ouvertement son ennemi, il le traita toujours avec les mêmes égards et la même considération. Il défendit aux magistrats de prendre connoissance des accusations de lèse-majesté, aimant mieux laisser de pareils crimes impunis, que d'exposer les meilleurs citoyens à être persécutés sous ce prétexte : il ordonna, au contraire, de sévir contre les délateurs.

Ce fut la première année de son règne, qu'Herculanum, Pompeïa et d'autres villes,

furent englouties par une éruption du mont Vésuve. Les cendres volèrent en Afrique, en Égypte, en Syrie; le ciel en fut couvert à Rome, et le soleil obscurci pendant plusieurs jours. Titus occupé des moyens de soulager la Campanie, assigna des fonds à cet effet; il envoya dans cette province deux consulaires pour réparer les dommages, autant qu'il étoit possible, et l'année suivante il s'y transporta lui-même.

Il y étoit encore lorsqu'un incendie, qui dura trois jours, consuma le capitole, le panthéon, la bibliothèque d'Auguste, le théâtre de Pompée et quantité d'autres édifices. Il déclara qu'il répareroit à ses frais toutes ces pertes; et, pour remplir cet engagement, il vendit tout ce qu'il y avoit de plus précieux dans ses palais.

Si jamais prince n'eut plus d'humanité, aucun n'eut aussi, dans un si court espace, autant d'occasions d'exercer cette vertu. L'incendie fut suivi d'une peste si cruelle, qu'à peine en avoit-on vu de semblable. L'empereur, présent par-tout, se montra comme le père du peuple, donnant des

secours aux uns, consolant les autres, veillant sur tous.

Peu de temps après il acheva un amphithéâtre que son père avoit commencé, et qui aujourd'hui subsiste en partie : à l'occasion de la dédicace de cet édifice, il donna des jeux pendant trois mois. Il les jugeoit nécessaires pour faire oublier les calamités passées.

C'est ainsi qu'il s'occupoit du bonheur des peuples lorsqu'il fut enlevé à l'empire : nouvelle calamité, qui répandit une consternation générale et que rien ne pouvoit faire oublier. Le sénat lui donna plus d'éloges après sa mort qu'il n'avoit prodigué de flatteries à aucun prince vivant. Titus mourut dans sa maison de Riéti, âgé de quarante-un ans, après avoir régné deux ans, deux mois et vingt jours.

CHAPITRE VI.

Domitien.

DOMITIEN, soupçonné d'avoir empoisonné son frère, lui succéda, et affecta de le décrier. Cependant il ne fit pas d'abord connoître tous ses vices, et dans les commencemens on crut voir en lui quelques vertus. Il montroit du désintéressement : il paroissoit abhorrer le sang : il sembloit s'occuper de la réforme des mœurs : et on prétend que la justice n'a jamais été administrée avec plus d'intégrité. Il étoit néanmoins peu capable de travail. Dès-lors il s'enfermoit tous les jours pendant une heure, pour prendre des mouches qu'il perçoit avec un poinçon.

Sa cruauté se manifesta par degrés : dès qu'une fois il eut versé le sang, il en répandit tous les jours davantage. Ce ne fut pas assez pour lui de chercher des prétextes : il voulut avoir l'horoscope des principaux ci-

toyens, et il fit mourir ceux à qui le sort promettoit quelque chose de grand : prouvant à-la-fois qu'il croyoit à l'astrologie, et qu'il n'y croyoit pas, puisqu'il pensoit pouvoir en arrêter les effets.

Il se ruina en spectacles, en bâtimens, en profusions de toute espèce; et, pour s'attacher les soldats, il leur donna une augmentation de paie. Alors, ne pouvant plus suffire à ses dépenses, il se livra aux rapines, et devint plus cruel que jamais : pour être criminel à ses yeux, il suffisoit d'être accusé, quel que fût le délateur. Les actions les plus indifférentes, les paroles échappées, tout fut un crime de lèse-majesté; et pour insulter aux malheureux qu'il condamnoit, il parloit de clémence lorsqu'il alloit prononcer un arrêt de mort. On redoutoit même jusqu'à ses faveurs : car il ne traitoit jamais mieux ceux avec qui il vivoit familièrement, que lorsqu'il avoit résolu de les faire périr.

Il imagina un jour de donner un souper dans une salle tendue de noir avec tout l'appareil de la mort; et c'est là qu'il rassembla les principaux des sénateurs et des cheva-

liers. Quand ils se séparèrent, il voulut qu'ils fussent accompagnés par des gens à lui; et quelques heures après il envoya encore chez eux, afin de leur donner de nouvelles frayeurs. C'étoit des présens qu'il leur faisoit; mais il se réjouissoit de les avoir alarmés : tels étoient les jeux de ce monstre.

Les délateurs, répandus de toutes parts, étouffoient jusqu'aux plus légères plaintes, on craignoit ses esclaves, ses affranchis, ses parens, ses amis; et personne n'étoit assuré d'échapper à la cruauté de Domitien, ni ses affranchis, ni sa femme, ni ses confidens les plus intimes. On conspira enfin, et il fut assassiné dans la quarante-cinquième année de son âge, après avoir régné quinze ans. Il a fait la guerre aux Celtes, aux Daces, et aux Sarmates. Après quelques succès, il eut des revers, et il finit par acheter la paix de Décébale, roi des Daces.

LIVRE QUATORZIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Nerva et Trajan.

On a de la peine à comprendre que la nature humaine puisse être dégradée au point où elle l'a été sous les règnes de Caligula, Claude, Néron, Domitien. Mais quand on a vu ce que la tyrannie osoit se permettre, on a peut-être plus de peine encore à comprendre que Rome puisse jamais être gouvernée par une suite de princes vertueux. Nous allons cependant commencer un siècle où cinq empereurs ont successivement fait le bonheur des Romains.

Les conjurés élevèrent à l'empire M. Coccéius Nerva, né à Narni en Ombrie, d'une famille originaire de Crète. C'est le premier

empereur qui n'ait pas été Romain, ou Italien d'origine.

Agé de 65 à 70 ans, Nerva, quoique éclairé et vertueux, parut trop foible pour le fardeau dont il s'étoit chargé. On se plaignit que tout fût permis sous son règne, comme tout avoit été criminel sous le précédent.

Il sut allier, dit Tacite, deux choses auparavant incompatibles, la monarchie et la liberté. Il paroît cependant qu'il ne fut pas capable de les maintenir dans un juste équilibre; un trait prouve tout-à-la-fois sa foiblesse et sa bonté. Dans le temps même qu'il faisoit sévir contre les délateurs, il en avoit à sa table. La conversation étant tombée sur un de ces hommes infâmes: *Que feroit-il aujourd'hui*, demanda Nerva, *s'il vivoit encore?* Quelqu'un lui répondit: *Il mangeroit avec nous;* et l'empereur ne s'offensa point de cette repartie.

Les gardes prétoriennes, à qui les mauvais princes étoient toujours chers, se soulevèrent, et demandèrent la mort des meurtriers de Domitien: il ne fut pas au pouvoir de Nerva de les contenir; et on égorgea sous ses yeux ceux qui lui avoient donné l'empire;

Il ne se dissimula pas sa foiblesse, il adopta et prit pour collègue, M. Ulpius Trajanus Crinitus, qui commandoit alors sur le bas Rhin. Il mourut peu après. Rien ne lui a fait plus d'honneur que d'avoir choisi, hors de sa famille, un prince tel que Trajan : il a régné seize mois.

Trajan étoit d'Italica, ville d'Espagne. Il n'y avoit point eu d'illustration dans sa famille, jusqu'à son père qui parvint au consulat; mais on trouvoit en lui les vertus et les talens qu'on peut desirer dans un souverain.

Grand capitaine, il rétablit la discipline, et il eut des armées redoutables et victorieuses : il marchoit toujours à pied à la tête de ses troupes, se nourrissant des mêmes alimens que les soldats, supportant, comme eux, la faim, la soif, la fatigue, et dispensant avec discernement les peines et les récompenses.

Sa première guerre fut contre les Daces : honteux de payer le tribut auquel Domitien s'étoit assujetti, il saisit le premier prétexte que lui fournit Décébale, le vainquit et lui fit la loi.

Quelques années après, Décébale n'ayant pas été fidelle à ses engagemens, Trajan reprit les armes: cette seconde guerre, plus longue que la première, fut terminée par la conquête entière du pays des Daces. La colonne trajane, qu'on voit encore à Rome, est le monument des victoires remportées dans ces deux guerres.

Jaloux d'exécuter le projet de Jules-César, Trajan marcha contre Cosrhoès, roi des Parthes, qui avoit disposé de la couronne d'Arménie: l'empereur, qui regarda cette démarche comme une usurpation sur ses droits, conquit ce royaume, la Mésopotamie, l'Adiabène, l'Assyrie, Babylone, Ctesiphon, capitale des Parthes, et l'Arabie heureuse. Il eût desiré d'être plus jeune, afin de porter ses conquêtes aussi loin qu'Alexandre: mais il avoit alors soixante-trois ans, et c'étoit la dix-neuvième année de son règne. L'empire cependant n'étoit déjà que trop étendu, et la passion des conquêtes est d'autant plus blâmable dans Trajan, qu'il étoit fait pour une gloire plus réelle et plus solide. C'est sous ce point de vue que je vais le considérer.

C'étoit l'usage de donner le consulat aux empereurs, le premier janvier après leur avénement. Trajan le refusa. Il étoit absent : il voulut se conformer à une loi plus ancienne que cet usage. Il vint à Rome l'année suivante. Sa marche ne fut ni à charge aux peuples, ni dispendieuse pour l'état : il fit son entrée à pied, au milieu des acclamations.

Lorsqu'il brigua le consulat, il observa scrupuleusement toutes les formes usitées, quoique ses prédécesseurs eussent dédaigné de s'y soumettre. Il vint aux comices en habit de candidat. Après son élection, il se présenta pour faire le serment. Il le répéta debout, devant le consul qui étoit assis. Il ajouta qu'il se soumettoit à la colère du ciel, s'il manquoit jamais à ses engagemens. Il voulut même que, dans les vœux qu'on faisoit tous les ans pour lui, on insérât cette condition : *S'il gouverne, comme il doit, la république, et s'il procure le bien de tous.* Il pensoit qu'un souverain, qui veut faire respecter les lois, doit les respecter lui-même.

A son avénement, il donna, suivant l'usage

sage, une gratification aux soldats. Mais le peuple étoit sur-tout l'objet de ses largesses; on prétend que, sous son règne, les distributions qui se faisoient chaque mois nourrissoient deux millions de personnes. Il faisoit élever les enfans dont les parens étoient dans la misère. Il avoit assigné, à cet effet, des fonds à Rome et dans les provinces. Il répara la population. Il multiplia les chariots de poste, qu'Auguste avoit le premier établis. Il continua les grands chemins jusqu'aux extrémités de l'empire. Enfin il orna Rome de bâtimens utiles et magnifiques, et il y forma plusieurs bibliothèques. Il suffisoit à toutes ces dépenses par une économie sage et par une vigilance éclairée. Riche, parce qu'il vivoit avec simplicité, il enrichissoit l'état, parce qu'il veilloit sur tous ceux auxquels il confioit quelques parties de l'administration. Il auroit été difficile de commettre des rapines sous un prince aussi vigilant. *Eurithme n'est pas Policlète, ni moi Néron*, disoit-il à des personnes qui craignoient l'intérêt que cet affranchi prenoit à une affaire; et un jour que ce même affranchi appréhendoit qu'on ne le soup-

çonnât d'abuser de son crédit : *Je ne crains pas ce soupçon pour vous*, lui dit Trajan, *je le craindrois plutôt pour moi-même.*

La suite de Trajan étoit modeste. Il n'envoyoit pas devant lui des gardes pour écarter le peuple. Il vouloit que les rues fussent également libres pour tous les citoyens; et, s'il trouvoit de l'embarras, il attendoit qu'il fût dissipé. *Je veux être pour les autres*, disoit-il souvent, *ce que je voudrois qu'un empereur fût pour moi, si je n'étois que particulier.*

Il respectoit le mérite : il l'excitoit par des récompenses. Il aimoit sur-tout à trouver des talens dans les jeunes gens qui portoient un grand nom; et, quoique lui-même il eût peu de naissance, il cherchoit les occasions de relever les anciennes familles. Il est inutile de remarquer qu'il n'y eut point de délateurs pendant son règne, et que la justice ne fut jamais mieux administrée. Les lois régnoient, parce qu'au lieu de se croire le maître absolu de l'empire, Trajan se croyoit seulement le premier magistrat d'une république libre. En armant un pré-

fet du prétoire, il lui dit: *Servez-vous de cette épée pour moi, si je gouverne bien; contre moi, si je gouverne mal.* Le sénat reprit de l'autorité : mais, par lui-même, il n'étoit pas capable de la conserver. Elle ne pouvoit plus être que le bienfait d'un prince vertueux.

Sous les mauvais princes, l'amitié étoit bannie; les particuliers même ne la connoissoient pas : Trajan la connut, et la fit connoître. Il vivoit sans défiance avec ses amis qu'il savoit choisir. Il alloit chez eux sans gardes : il s'entretenoit de leurs affaires, il se mêloit à leurs plaisirs, et il y avoit, en quelque sorte, entre eux et lui, un commerce d'attentions et de devoirs, comme d'égal à égal. Ses vertus ont fait, pendant dix-neuf ans, le bonheur des Romains. Il mourut âgé de soixante-trois ans, à Selinonte en Cilicie. On lui donna le nom d'*Optimus*, très-bon.

CHAPITRE II.

Adrien.

P. Ælius Adrianus, originaire d'Italica, étoit parent de Trajan, qu'il eut pour tuteur dans son enfance, et dont dans la suite il épousa la petite nièce. Trajan néanmoins ne l'adopta que quelques momens avant de mourir, si même encore il l'adopta. Il est certain qu'il ne l'aimoit pas. C'est sur cette adoption, vraie ou supposée, qu'Adrien fut proclamé par l'armée d'Antioche. Il écrivit au sénat qui ne pouvoit pas ne pas le reconnoître.

Les Parthes avoient été vaincus, mais ils n'étoient pas soumis; ils avoient même forcé Trajan de reprendre les armes. Adrien se hâta de leur donner la paix. Il rétablit Cosrhoès, et lui rendit toutes les provinces qu'on venoit de lui enlever. Il eût encore abandonné la Dace, s'il n'eût été retenu par

la considération des colonies romaines que Trajan y avoit transportés.

Grand capitaine, Adrien ne craignoit ni les fatigues ni les dangers. Mais les Parthes paroissoient, en quelque sorte, inaccessibles aux Romains. Défendus par les barrières que la nature avoit élevées entre les deux empires, ils pouvoient toujours se soulever; et, pour les retenir sous la domination, il auroit fallu soutenir des guerres continuelles et ruineuses. C'est un pays dont Rome ne pouvoit s'assurer qu'en exterminant les habitans. Adrien préféra la paix.

Il avoit d'ailleurs à dissiper des troubles qui auroient pu faire des progrès. Les juifs de Cyrène avoient cruellement ravagé la Lybie et l'Égypte : la Lycie et la Palestine se révoltoient : une partie de la Bretagne s'étoit soustraite aux Romains : enfin les Maures et les Sarmates faisoient des irruptions dans les provinces de leurs frontières.

Aussitôt après avoir conclu la paix avec les Parthes, Adrien revint à Rome. Il remit tout ce qui étoit dû au fisc depuis seize ans; et il défendit d'en rien exiger; et il en

brûla publiquement les registres, afin que personne ne pût être inquiété à ce sujet. Cette libéralité, sans exemple, fit dire de lui qu'il avoit enrichi toute la terre.

Sa libéralité ne se démentit jamais; il se fit un devoir de secourir les anciennes familles que des accidens malheureux, plutôt qu'une mauvaise conduite, avoient mises hors d'état de se soutenir; et il assigna de nouveaux fonds pour l'éducation des enfans que les parens ne pouvoient pas élever. Il disoit souvent : *L'empire n'est pas à moi, il est au peuple.*

Ce n'est pas assez qu'un prince fasse le bien par lui-même; s'il n'empêchoit pas le mal que d'autres peuvent faire, il ne rempliroit que la moindre partie de ses devoirs. Adrien se proposa d'assurer la paix et d'empêcher les vexations.

Pour remplir ce double objet, il résolut de se porter avec des forces par-tout où sa présence seroit nécessaire, et il visita toutes les provinces de l'empire. Il y en eut même où il se transporta plusieurs fois. Il se faisoit rendre compte de l'administration; il réprimoit les abus; il réparoit les édifices

publics ; il en construisoit de nouveaux ; il soulageoit les peuples par une diminution d'impôts ou par des largesses. Un tremblement de terre ayant ruiné, en Bithynie, Nicée, Nicomédie et plusieurs autres villes, il les rétablit toutes à ses dépens ; en sorte qu'il mérita le titre de *restaurateur de la Bithynie :* il rebâtit aussi Jérusalem, qu'il nomma *Ælia capitolina.*

Il ne vouloit pas que sa présence fût à charge aux provinces. Il voyageoit à pied à la tête de ses troupes : exposé à la pluie, à la neige, au soleil, il campoit avec elles. Sa vie, quoique dans la paix, étoit toute militaire. Il partageoit les fatigues des soldats. Il se nourrissoit comme eux. Il ne paroissoit que le premier soldat de l'empire. Par cette conduite, qui le faisoit respecter des troupes, il étoit aussi redouté des ennemis qu'il étoit chéri de ses peuples ; et son règne fut tranquille et florissant.

Il prenoit rarement les titres d'empereur, de père de la patrie, de souverain pontife. Il n'accepta le consulat que les deux premières années de son règne. Populaire au point qu'il oublioit quelquefois son

rang, il alloit volontiers aux bains publics se mêler avec le peuple, et il paroissoit importuné des hommages des grands. Ce n'étoit pas lui faire la cour que de venir le saluer lorqu'on n'avoit point d'affaire à lui communiquer.

Comme Trajan, il vivoit familièrement avec ses amis : mais, naturellement soupçonneux, il n'étoit pas capable de leur donner la même confiance. Ni le temps, ni les services, rien n'assuroit le sort de ceux qu'il aimoit davantage. Ce fut sans doute par cette raison que Similis, préfet du prétoire, ayant obtenu de passer les sept dernières années de sa vie dans la retraite, ordonna d'écrire sur son tombeau qu'il étoit mort âgé de soixante-seize ans, et qu'il en avoit vécu sept.

Adrien, dans les commencemens de son règne, a fait mourir, sur de simples soupçons, quatre consulaires qui avoient eu part à la confiance de Trajan. Quoique avec les grands quelquefois porté à la cruauté, il étoit généreux avec ceux qui ne lui pouvoient donner d'ombrage. Si quelqu'un lui avoit déplu, il se bornoit à lui écrire qu'il

étoit mécontent; et, lorsqu'il se voyoit forcé de punir, il modéroit la peine à proportion du nombre des enfans du coupable. Après son avénement, il dit à un homme dont il avoit été l'ennemi déclaré : *Ne craignez rien, je suis empereur.*

Il joignoit à une grande mémoire un esprit vaste, et une curiosité qui le portoit à tout : versé dans les lettres grecques et latines, il écrivoit également bien en vers comme en prose dans l'une et l'autre langue. Il chantoit, il jouoit des instrumens, il gravoit, il peignoit : il paroissoit avoir fait une étude de toutes les sciences.

Avec ce goût pour les lettres et pour les arts, il recherchoit les savans et les artistes, et il les combloit souvent de ses bienfaits; mais il avoit la manie de vouloir passer pour supérieur dans tous les genres, et malheur à celui qui auroit affecté quelque supériorité sur lui. Ayant fait bâtir un temple à la fortune de Rome, sur un dessin qu'il avoit fait lui-même, il envoya le plan à l'architecte Apollodore, et il lui en demanda son sentiment d'un ton qui paroissoit un défi. Apollodore n'étoit pas flatteur. Du

temps de Trajan il avoit écouté avec assez de dédain des raisonnemens d'Adrien sur l'architecture. Il répondit donc que le temple n'étoit pas assez élevé pour le lieu où il étoit placé, et qu'au contraire les statues de Rome et de Vénus étoient trop hautes pour le bâtiment : car, ajoutoit-il, quand il plaira à ces statues de se lever et de sortir, elles ne le pourront pas. Adrien ne pardonna pas cette critique; il bannit Apollodore, et la même année il le fit mourir sous quelques faux prétextes.

Après une suite de maladies compliquées qui firent des progrès pendant trois ans, Adrien termina sa vie dans les tourmens les plus cruels. La douleur l'avoit rendu furieux. Il demanda un poignard ou du poison, et, dans son désespoir, il ordonna la mort de plusieurs sénateurs, se plaignant d'être le maître de la vie des autres, et de ne pouvoir disposer de la sienne.

Quelques mois avant sa mort, il adopta T. Aurelius-Fulvius-Boionius-Antoninus : *Je sais bien*, disoit-il, *qu'Antonin est de tous ceux que je connois celui qui desire le moins l'empire : mais je sais*

aussi que personne n'est plus capable de bien gouverner. Il lui fit adopter L. Commodus et M. Anius Varus. Il étoit dans la soixante-deuxième année de son âge, et dans la vingt-deuxième de son règne.

Adrien a eu des vices dont je n'ai pas parlé. Il est triste d'en trouver dans un prince qui a fait le bonheur des peuples, qui a voulu l'assurer après lui, et qui a choisi des successeurs tels qu'Antonin et Marc-Aurèle.

CHAPITRE III.

Antonin.

Les temps les plus heureux sont les moins féconds pour l'histoire. Le règne d'Antonin offre si peu d'événemens, qu'on peut oublier l'empire pour ne s'occuper que du prince. Ce n'est pas que l'administration d'un souverain éclairé et vertueux ne puisse fournir un grand nombre d'observations intéressantes et instructives: mais ces observations sont précisément ce qui échappe au commun des historiens. D'ailleurs, il faut l'avouer, l'histoire des monarchies est bien aride; si les monarques sont foibles, on paroît ne faire que des satires qui se ressemblent; et, s'ils ont des lumières et des vertus, on paroît ne faire que des panégyriques qui se ressemblent encore.

Antonin étoit originaire de Nîmes. Sa

famille très-ancienne, mais étrangère à Rome, ne parvint que tard aux magistratures. Il montra sur le trône toutes les vertus. Il n'eut aucun vice; et il fit son bonheur d'être aimé des peuples. *Que je serois malheureux, si je découvrois que je suis haï d'un grand nombre de mes concitoyens!* dit-il à l'occasion d'une conspiration qui se forma dès le commencement de son règne, et dont il arrêta les recherches.

Sans précipitation et sans foiblesse, il veilloit sur toutes les parties du gouvernement avec une égalité d'ame qui assuroit le bonheur des peuples, et qui le rendoit en quelque sorte invariable. Il réparoit au moins, par ses soins éclairés et généreux, les maux que la prudence humaine ne peut ni prévoir ni empêcher. Il y eut des incendies à Rome, à Narbonne, à Antioche, à Carthage; et un tremblement de terre ruina les villes de Cos, de Rhodes, et plusieurs encore dans la Lycie et dans la Carie. *Je n'ai rien à moi*, disoit Antonin, *depuis que je suis empereur;* et sa bienfaisance, qui ne se lassoit jamais, se montroit sur-tout dans les calamités publiques.

Alors il n'avoit en effet rien à lui; son patrimoine même étoit employé au soulagement des malheureux.

Simple dans ses mœurs, la nature sembloit l'avoir fait tout ce qu'il étoit. Il jouissoit des avantages attachés à son rang comme s'il en eût toujours joui ; et il s'en passoit d'autant plus volontiers, sans s'appercevoir qu'ils lui manquoient. Contre la coutume des autres empereurs, il voulut n'être servi que par des esclaves.

Avant lui, on étoit dans l'usage de récompenser un gouverneur de province, en lui donnant un meilleur gouvernement. Au lieu de déplacer ceux qui se conduisoient bien, Antonin les laissoit où ils se trouvoient, et les récompensoit d'ailleurs. Il les choisissoit avec un tel discernement, qu'on eût souvent dit qu'il leur communiquoit ses lumières et son intégrité.

Incapable de jalousie et de soupçons, il donnoit de la considération au sénat dont il ne paroissoit que le ministre. Il respectoit le peuple : il protégeoit les lettres : il vivoit avec confiance au milieu de ses amis. Il y a un trait de sa vie qui peut faire

juger de la douceur de son caractère. Lorsqu'il étoit proconsul d'Asie, il se logea, en arrivant à Smyrne, dans la maison du sophiste Polémon, qui étoit alors absent. Polémon, étonné à son retour de trouver sa maison occupée, se plaignit, et demanda qu'elle lui fût rendue. Bien des proconsuls auroient prouvé à ce sophiste que sa maison n'étoit pas à lui. Antonin aima mieux la lui rendre : quoique ce fût au milieu de la nuit, il délogea sur-le-champ. Lorsqu'après son avénement, Polémon vint à Rome pour lui faire sa cour, il le reçut comme un ancien hôte, voulut le loger dans son palais; et, ayant donné des ordres à cet effet, il ajouta : *Sur-tout, qu'on ne le déloge pas.*

Chéri des Romains, Antonin fut considéré chez toutes les nations. Vologèse, roi des Parthes, marchoit pour se rendre maître de l'Arménie : l'empereur lui écrivit; ce roi se retira. Les barbares le prirent souvent pour arbitre de leurs différends, et les rois s'empressèrent de lui rendre des hommages. Il parut régner sur tous les peuples connus.

Dès la seconde année de son règne, il donna le titre de César, et sa fille Faustine à Annius Verus connu sous le nom de Marc-Aurèle. Il le désigna pour être consul avec lui l'année suivante; et, quelques années après, il lui assura l'empire auquel il l'associa. Quant à L. Commodus, il ne paroissoit le souffrir que parce qu'Adrien le lui avoit donné; il ne lui accorda jamais le titre de César, et il ne l'éleva que tard au consulat. Il permit seulement qu'on le qualifiât de *fils d'Auguste*.

Antonin mourut dans la soixante-quatorzième année de son âge, après un règne de vingt-deux ans. Ses vertus lui méritèrent le surnom de *Pius*, mot pour lequel nous n'avons point d'équivalent; et elles firent du nom d'Antonin un titre auguste que ses successeurs furent jaloux de porter, ou qu'ils refusèrent par modestie.

CHAPITRE IV.

Marc-Aurèle.

La famille de Marc-Aurèle prétendoit remonter jusqu'à Numa. Cette chimère pouvoit le flatter : mais il lui suffisoit d'avoir été adopté par Antonin. Il paroît que son bisaïeul est le premier qui se soit élevé aux magistratures. Après son avénement, il donna le nom de *Verus* à L. Commodus, son frère d'adoption, et il prit lui-même celui d'Antonin. C'est sous ce dernier nom qu'il est ordinairement désigné dans l'histoire.

Sous les empereurs, la philosophie des stoïciens étoit devenue la secte dominante; toujours en contraste avec les mœurs publiques, elle affichoit la morale la plus austère, dans ces temps où le luxe se portoit aux derniers excès. Elle devoit par conséquent former des enthousiastes.

Or l'enthousiasme est d'autant plus contagieux, qu'on seroit honteux d'échapper à la contagion. On en prend donc au moins le langage. Ainsi un grand nombre se donnoient pour stoïciens, et il leur suffisoit de le paroître.

D'autres l'étoient sincèrement. Le malheur des temps sembloit leur en faire une nécessité : car les vertus stoïques leur offroient des motifs de consolation, et leur ouvroient un asyle contre la tyrannie.

Né sous Adrien, Marc-Aurèle n'avoit vu que deux règnes heureux et florissans, où l'on ne sentoit pas le même besoin de ces vertus. Il les eut toutes cependant : c'est qu'il les trouva en lui. Ayant eu, dès l'âge de douze ans, occasion de connoître la philosophie des stoïciens, il s'attacha principalement à la morale. Cette étude ne fit que lui découvrir les principes qui régloient à son insu toutes ses actions; et on eût pu remarquer qu'il étoit stoïcien, avant d'avoir pensé à l'être. Aussi le fut-il toujours, et il le fut sans ostentation. Les vertus les plus sublimes paroissoient simples comme lui, parce qu'elles prenoient

son caractère. Parvenu à l'empire à l'âge de quarante ans, il confirma cette maxime de Platon : *Les peuples seront heureux, quand les philosophes seront rois, ou quand les rois seront philosophes.* Il frémissoit néanmoins lorsqu'il songeoit au fardeau dont il s'étoit chargé.

Antonin l'avoit préféré à L. Verus, dont il connoissoit les vices. Cependant Marc-Aurèle se hâta de partager tous ses titres avec ce frère adoptif; et Rome eut deux Augustes. Cette action, quoique généreuse, est inexcusable. Comment ne frémissoit-il pas, lorsqu'il se voyoit un collègue qui n'étoit pas digne de commander, et qui pouvoit lui survivre?

La mort d'Antonin parut aux ennemis une conjoncture favorable pour attaquer l'empire. Les Parthes entrèrent dans l'Arménie, surprirent l'armée romaine, la taillèrent en pièces, et portèrent le ravage jusques dans la Syrie; d'un autre côté, les Cattes couroient impunément la Germanie et la Rhétie; et il y avoit encore des soulèvemens dans la Bretagne.

Marc-Aurèle envoya contre les Parthes

L. Verus, qu'il se flattoit de retirer de la mollesse, en lui fournissant une occasion de se signaler. Il chargea deux de ses généraux des deux autres guerres, et il resta lui-même en Italie, où plusieurs fléaux rendoient sa présence nécessaire. Un débordement du Tibre avoit renversé une partie de Rome, et causé de grands dommages dans la campagne; des tremblemens de terre, survenus presque en même temps, avoient ruiné plusieurs villes; l'air étoit infecté d'une multitude d'insectes, et la famine commençoit à se faire sentir. Marc-Aurèle fut présent partout avec une bienfaisance ingénieuse à soulager les peuples, et ses vertus parurent les consoler des maux auxquels il ne pouvoit pas remédier.

Il ne reste aucun détail des campagnes faites en Bretagne et en Germanie. Quant à la guerre contre les Parthes, on sait que L. Verus ne la fit pas. Il s'arrêta dans tous les lieux où il trouva des plaisirs conformes à ses penchans. Il fit son séjour ordinaire à Antioche, allant, suivant la saison à Daphné et à Laodicée, et vécut

dans la débauche pendant que ses généraux, Avidius Cassius et Martius Verus, remportèrent des victoires : ils forcèrent à la paix Vologèse, roi des Parthes. Flatté cependant de ces succès auxquels il avoit si peu de part, il commençoit à souffrir impatiemment un collègue qui le gênoit; et on voyoit qu'il eût secoué le joug, si la chose eût été en son pouvoir.

Il revint à Rome après cinq ans d'absence. La peste étoit alors parmi les troupes qu'il ramenoit, et il n'avoit pris aucune précaution pour l'empêcher de se répandre. Elle passa avec lui de province en province, parcourut l'empire pendant plusieurs années, dépeupla sur-tout l'Italie, laissa plusieurs terres sans culture, et occasionna une famine.

Ce fléau continuoit depuis trois ans, lorsque les Marcomans, les Quades, les Suèves, les Sarmates, les Allemands, les Vandales, les Daces et d'autres barbares, prirent les armes en même temps. Ils dévastèrent la Pannonie, firent des courses dans la Grèce, et pénétrèrent jusques dans le Péloponèse.

Cette guerre, une des plus grandes que l'empire eût soutenue jusqu'alors, arriva dans la conjoncture la plus triste : car les secours donnés pendant les calamités publiques avoient absolument épuisé les finances; et la dépopulation, causée par la peste, ne laissoit pas assez de citoyens pour compléter les troupes. Il fallut enrôler des esclaves et des gladiateurs; et il auroit fallu mettre de nouveaux impôts, si Marc-Aurèle n'eût pas préféré de vendre les meubles de ses palais.

Le sénat ayant arrêté que les deux Augustes marcheroient contre les peuples de Germanie, ils partirent pour Aquilée. Ce réglement avoit été fait de concert avec Marc-Aurèle, qui ne vouloit ni laisser Verus à Rome, ni lui confier le commandement de l'armée. Heureusement pour l'empire, la mort enleva ce collègue quelques mois après. Plus maître alors de faire le bonheur des peuples, Marc-Aurèle n'en parut que plus grand.

Nous avons peu de détails sur la guerre de Germanie. On voit que les barbares, infidelles à tous leurs engagemens, ne

connoissoient d'autre droit que celui du plus fort. Ils faisoient la paix lorsqu'ils avoient été vaincus; et, lorsqu'ils croyoient avoir réparé leurs forces, ils recommençoient la guerre. On pouvoit prévoir dès-lors qu'ils extermineroient les Romains, ou qu'ils seroient eux-mêmes exterminés.

Après cinq ou six campagnes, Marc-Aurèle, les ayant réduits à demander la paix, songeoit à les mettre hors d'état de reprendre les armes de long-temps, lorsqu'il se vit forcé de terminer promptement avec eux, et de leur accorder des conditions plus favorables. Sur un faux bruit de sa mort, Avidius Cassius, qui l'avoit répandu lui-même, venoit de se faire proclamer empereur.

Pendant la guerre des Parthes, ce capitaine avoit déjà paru suspect à L. Verus, qui l'eût condamné sur de simples soupçons, s'il en eût été le maître. Voici la réponse de Marc-Aurèle à son frère, qui l'invitoit à sévir :

« J'ai reçu votre lettre. Elle décèle une » inquiétude qui fait injure à notre admi» nistration. Si les dieux ont résolu de

» donner l'empire à Cassius, il n'est pas
» en notre pouvoir de l'empêcher; et, s'ils
» ne l'ont pas résolu, il se perdra lui-
» même sans que nous devenions cruels.
» Vous savez le mot de votre aïeul Adrien :
» *Jamais on n'a fait mourir son suc-*
» *cesseur.* Ajoutez que nous ne pouvons
» pas faire le procès à un homme que
» personne n'accuse, et qui est aimé des
» soldats. D'ailleurs, dans les crimes de
» lèse-majesté, le public croit presque
» toujours qu'on fait injustice à ceux-
» mêmes qui en sont visiblement con-
» vaincus. Avez-vous oublié ce que disoit
» encore Adrien : *Tel est le sort des*
» *princes, on ne croit aux conspirations*
» *qui se font contre eux, que lorsqu'on*
» *les voit assassinés.* Domitien est le
» premier qui ait dit ce mot; mais j'ai
» mieux aimé vous le citer d'Adrien,
» parce que les pensées des tyrans n'ont
» pas le poids de celles des bons princes.
» Servons-nous donc de Cassius, puisque
» c'est un grand capitaine nécessaire à
» la république. Quant à mes enfans, dont
» vous voudriez procurer la sûreté par
» sa

» sa mort, qu'ils périssent, si Cassius » mérite plus d'être aimé, et si sa vie est » plus utile à l'état ».

Quoique l'événement ait confirmé les soupçons de L. Verus, on ne peut qu'applaudir à la conduite de Marc-Aurèle. Il est de la sagesse de ne pas soupçonner légèrement un homme qui a rendu des services, et qui en peut rendre encore. Il y auroit même de la cruauté et de la pusillanimité à le condamner pour des crimes dont on ne peut pas le convaincre.

Marc-Aurèle gémissoit de se voir engagé dans une guerre civile; mais, sans inquiétude sur l'événement, il ne desiroit la victoire que pour rendre Cassius fidelle à force de bienfaits. *Je veux prouver*, disoit-il, *qu'on peut faire un bon usage, même des guerres civiles.* Cassius, trois mois après sa révolte, ayant été tué par un centurion, l'empereur se plaignit qu'on l'eût enlevé à sa clémence, et il ne songea plus qu'à sauver les complices de ce rebelle. Il écrivit au sénat: « Je vous prie, je vous conjure de vous départir de votre sévérité ordinaire, et de ne pas faire

ce tort à ma clémence, ou plutôt à la vôtre, de condamner personne à la mort. Rappelez même ceux que vous avez exilés, et que les proscrits jouissent de leurs biens: plût à dieu pouvoir encore rendre la vie à ceux qui l'ont perdue! Je ne puis approuver dans un empereur la vengeance de ses injures personnelles : elle paroît toujours trop grande, quelque juste qu'elle puisse être. Pardonnez donc aux enfans de Cassius, à sa femme, à son gendre. Que dis-je? ils ne sont pas coupables. Qu'ils conservent leurs jours, leurs biens, leur liberté, pour apprendre qu'ils vivent sous Marc-Antonin, et pour être, par-tout où ils iront, une preuve de votre piété et de la mienne. Ce n'est certainement pas une grande clémence que de pardonner aux enfans et aux femmes des coupables. Je vous demande encore d'exempter de la mort, de la proscription, de l'infamie et de toute injure, les sénateurs et les chevaliers qui ont trempé dans la conspiration. Accordez cela aux temps où je gouverne la république, afin qu'on excuse la mort de ceux qui ont été tués dans le dernier

tumulte. » Quand la vertu se montre avec cette simplicité, quels sentimens touchans et délicieux elle répand dans les ames honnêtes !

Marc-Aurèle étant allé en Asie, où il rétablit l'ordre, tout l'Orient lui rendit des hommages. Il parut aux peuples et aux rois comme une divinité bienfaisante qui assure le calme par sa présence. A son retour à Rome d'où il étoit absent depuis sept ans, il fut reçu avec les démonstrations de la joie la plus vive et la plus sincère; il remit aux provinces de l'empire tout ce qui étoit dû au fisc, pour les quarante-six ans qui s'étoient écoulés depuis la remise faite par Adrien.

Cependant les Marcomans, les Sarmates et d'autres peuples de Germanie avoient repris les armes; forcé de marcher contre eux, Marc-Aurèle demanda au sénat la permission de prendre dans le trésor public les fonds qui lui étoient nécessaires. *Car*, disoit-il, *rien n'est à moi; le palais même que j'habite vous appartient.* C'est ainsi qu'il saisissoit toutes les occasions de relever le premier ordre de la république;

et c'est aussi de lui sur-tout qu'on a pu dire qu'il allioit deux choses trop souvent incompatibles, la monarchie et la liberté. Comme Trajan, il dit au préfet du prétoire: *Je vous donne cette épée pour me défendre, tant que je m'acquitterai fidellement de mon devoir; mais elle doit servir à me punir, si j'oublie que mon devoir est de faire le bonheur des Romains.* Il ne l'oublia jamais. Magistrat plutôt que souverain, il fut le salut de la république dans des temps malheureux où les Barbares commençoient à devenir redoutables, et où des fléaux de toute espèce paroissoient conspirer la ruine de l'empire. On remarque qu'il a le premier élevé un temple à la bienfaisance. Dans un siècle idolâtre, il étoit fait pour partager le culte avec cette divinité. Rome le perdit lorsqu'il avoit remporté les plus grands avantages sur les Barbares, et qu'il se flattoit avec raison de les réduire. Il étoit sur la fin de la cinquante-neuvième année de son âge, et il en avoit régné dix-neuf et quelques jours. Il laissa l'empire à Commode son fils.

CHAPITRE V.

Je n'ai pas essayé, Monseigneur, de vous peindre Marc-Aurèle ; cette entreprise eût été au-dessus de mes forces. Heureusement il s'est peint lui-même dans ses réflexions morales. Je vais vous en faire connoître le premier livre. C'est celui qui a le plus de rapport à vous : il vous apprendra ce que vous devez être.

PREMIER LIVRE.

Des réflexions morales de Marc-Aurèle.

J'ai appris de mon aïeul Verus à avoir des mœurs simples, honnêtes et toujours bien réglées.

De la réputation que mon père a laissée et de la mémoire que j'en conserve, à être d'un caractère mâle et modeste.

De ma mère, à avoir de la piété, à ne nuire à personne, à ne pas même en avoir la pensée, à éviter toute espèce de luxe, et à vivre d'une manière simple et frugale.

De mon bisaïeul, à ne rien épargner pour avoir de bons maîtres.

De mon gouverneur, à ne prendre aucun parti dans les factions qui partagent le peuple au combat des gladiateurs et aux courses des chevaux; à soutenir le travail, à être patient dans les fatigues, à savoir me servir moi-même, à me contenter de peu, à ne point me mêler des affaires des autres, à ne jamais écouter les délateurs.

De Diognétus, à ne pas m'occuper à des choses vaines et frivoles, à souffrir qu'on parle de moi avec liberté, à ne pas ajouter foi aux prestiges, aux enchantemens, aux imposteurs.

Je lui ai encore l'obligation de m'être adonné à la philosophie, d'avoir su faire des dialogues dans mon enfance, de m'être accoutumé à coucher sur un grabat, couvert d'une simple peau, et à me conformer en tout aux mœurs austères des vrais stoïciens.

Je dois à Rusticus d'avoir pensé à me corriger de mes défauts, et d'avoir senti le besoin d'y donner toute mon attention. Il m'apprit à goûter la poésie sans passion, à mépriser les subtilités de la rhétorique et de la dialectique, à ne pas m'étudier à parler avec une élégance qui est toujours vicieuse quand elle est recherchée, à éviter l'ostentation des sophistes et toute affectation de savoir et d'austérité. Il me montra comment je devois écrire mes lettres d'un style simple, avec quel soin je devois faire mes lectures, combien il est nécessaire de ne pas se contenter d'entendre les choses superficiellement. Je lui ai l'obligation d'avoir lu les commentaires d'Épictète, dont il m'a fait présent, de vivre chez moi sans faste, et de pardonner facilement les fautes ou les offenses.

J'ai appris d'Apollonius (de Chalcis) à me conserver libre, à ne pas flotter dans mes desseins, à consulter la raison jusques dans les plus petites choses, à être toujours le même dans les douleurs les plus aiguës, dans les longues maladies, dans les adversités de toute espèce. Je voyois en lui

un modèle d'un caractère sévère ou indulgent suivant les circonstances, et d'un esprit qui, se communiquant sans contrainte, regardoit ses connoissances et le talent d'en faire part comme le moindre de ses avantages. Enfin j'ai appris de lui comment une ame honnête reçoit des bienfaits sans être ingrate ni servile.

Sextus m'a montré, par son exemple, à gouverner ma maison en père de famille, à me soumettre à la providence, à être ferme sans chercher à le paroître, à être attentif envers mes amis, à souffrir les ignorans et les personnes inconsidérées qui ne se conduisent que d'après l'opinion, à m'accommoder à tout le monde. Quoique son commerce eût quelque chose de plus doux que la flatterie même, il inspiroit une sorte de vénération à ceux qui l'approchoient. Il avoit sur-tout le talent de mettre, dans le meilleur ordre et dans le plus beau jour, les préceptes nécessaires à la conduite de la vie. Il m'apprenoit à vaincre mes passions, à me conserver tout entier à l'amitié, à faire du bien sans bruit, et à m'instruire sans en devenir plus vain.

J'ai appris d'Alexandre le grammairien à ne pas relever d'un ton choquant ce qui échappe aux personnes avec qui je m'entretiens ; mais à les reprendre avec adresse, soit en ne paroissant que répondre, soit en feignant d'ajouter de nouvelles raisons, soit en m'occupant plus des choses que des mots, soit par d'autres voies indirectes qu'on ne prend pas pour des leçons, qui en sont néanmoins.

J'ai appris de Fronton que la cour est le séjour de l'envie, de la fausseté, de l'hypocrisie, et combien il faut peu compter sur l'affection des grands.

D'Alexandre le platonicien, que les affaires, quelles qu'elles soient, ne doivent jamais être un prétexte pour m'exempter de rendre à chacun les services dont l'humanité ou l'amitié me fait un devoir ; et que *je n'ai pas le temps* est une réponse que la nécessité doit seule m'arracher.

De Catulus à ne jamais négliger les plaintes de mes amis, lors même qu'elles ne sont pas fondées; mais plutôt à me montrer tel que j'étois lorsque je n'y donnois pas occasion.

De mon frère Sévère, à aimer mes parens, la vérité, la justice. C'est lui qui m'a fait connoître Thraséa Petus, Helvidius, Caton, Dion, Brutus, et qui m'a fait concevoir le plan d'un gouvernement populaire, où l'équité préside, et où le souverain veut et assure la liberté des sujets. Je lui dois mon goût pour la vie simple, mon attachement constant pour la philosophie, mon plaisir à faire du bien, mon habitude à espérer jusques dans les revers, ma répugnance à douter de l'affection de mes amis, et ma confiance à m'ouvrir à eux sur ce que j'approuve ou désapprouve dans leur conduite.

Maximus m'a appris à me rendre maître de moi-même, à ne me permettre ni emportement, ni écart, à conserver du courage dans les accidens les plus fâcheux, à me former à la douceur sans me rendre trop facile, et à traiter toutes les affaires sans impatience et sans humeur. Il parloit et se conduisoit lui-même de manière que sa franchise se montroit dans tous ses discours, et sa droiture dans toutes ses actions. Sans jamais s'étonner, il agissoit constam-

ment avec la même modération, toujours exempt de précipitation, de lenteur, d'irrésolution, de découragement, d'humeur, de colère, de défiance. Il aimoit naturellement à pardonner et à faire du bien. Jamais il n'a donné lieu de croire qu'il méprisât les autres, ou qu'il s'estimât lui-même davantage.

Mon père Antonin m'a appris, par son exemple, à avoir de la clémence, à être ferme dans les partis pris après une mûre délibération, à n'être pas séduit par les honneurs, à trouver du plaisir dans l'assiduité au travail, à écouter volontiers tous ceux qui peuvent proposer quelque chose d'utile pour la république. Attentif à démêler les talens et les vertus, rien ne pouvoit l'empêcher de rendre ce qui étoit dû au mérite. Incapable d'envie, il cédoit à ceux qui, dans quelques genres, avoient plus de talens que lui, ou plus de connoissances, et il aimoit à contribuer à leur célébrité.

Son amitié n'étoit pas, comme celle des grands, un sentiment qui paroît vif aussitôt qu'il commence, et qui passe rapidement. Il choisissoit ses amis, et il n'y avoit ni

inconsidération dans son choix, ni légèreté dans son attachement. Soigneux à les conserver, il n'exigeoit d'eux aucune complaisance. Soit qu'ils l'eussent prévenu par des attentions, soit qu'ils n'y eussent pas pensé, ils le retrouvoient toujours le même.

Il ne s'avilissoit jamais devant le peuple pour en obtenir la faveur : au contraire, il en réprimoit les acclamations. S'il donnoit des spectacles, s'il faisoit des largesses, s'il élevoit des édifices, il ne songeoit point à sa propre célébrité : il ne voyoit, dans tout ce qu'il faisoit, que la convenance ou l'utilité publique. Jaloux de fournir à tous les besoins de l'empire, il retranchoit sur ses propres dépenses; et, souffrant qu'on lui reprochât son économie, il n'étoit recherché ni dans sa table, ni dans ses habits, ni dans le choix de ses esclaves. La robe qu'il portoit à Lorium avoit été faite dans un village voisin.

D'un commerce facile, il soutenoit la conversation avec un enjouement qui ne fatiguoit point et qui n'ennuyoit jamais. Aux soins qu'il prenoit de sa personne, il ne paroissoit ni rechercher, ni négliger

l'élégance, ni s'attacher à la vie, ni s'en dégoûter. Il se conformoit aux anciennes mœurs, sans affecter de s'y conformer. Il s'accommodoit aux temps, aux lieux, aux affaires. Il ne changeoit jamais, par inquiétude, ni de place, ni d'occupation. Il faisoit toujours ce qu'il devoit faire; il étoit toujours où il devoit être; et il paroissoit trouver le loisir au milieu des plus grandes occupations, lors même que ses soins se portoient jusques sur les plus petites choses. En un mot, dans quelque position qu'il fût, toujours calme, toujours content, il se servoit des commodités de son état avec une modération qui lui permettoit de s'en passer comme d'en jouir : double avantage, dont la plupart des hommes sont privés par foiblesse ou par intempérance.

Je rends grâces aux dieux de m'avoir donné de bons aïeux, un bon père, une bonne mère, une bonne sœur, de bons précepteurs, de bons domestiques, de bons amis, et presque toutes les choses qui sont bonnes.

De n'avoir manqué à aucune de ces personnes, quoique j'en eusse été capable. Heu-

reusement mon naturel ne s'est pas décelé, et c'est aux dieux, qui ne l'ont pas permis, que j'en ai l'obligation.

Je dois les remercier encore de n'avoir pas été élevé plus long-temps auprès de la concubine de mon aïeul, d'avoir passé ma jeunesse sans taches, et de m'avoir donné pour père un prince qui devoit m'inspirer de l'éloignement pour le faste, et m'apprendre comment un empereur peut, sans luxe, sans pompe, sans gardes, vivre comme un simple particulier, et conserver cependant la dignité nécessaire dans celui qui commande.

Je les remercie d'avoir fait peu de progrès dans l'éloquence, dans la poésie et dans d'autres études de cette espèce, qui m'auroient peut-être tenu trop long-temps si j'y avois réussi; de m'avoir fait connoître Apollonius, Rusticus et Maximus; d'avoir fait naître en moi le desir de choisir le genre de vie le plus conforme aux ordres de la providence, et de m'avoir éclairé par leurs inspirations. C'est uniquement ma faute, si, ayant été sourd à leurs avertissemens, je ne me suis pas toujours bien conduit.

Je reconnois que c'est par une faveur particulière des dieux qu'avec une santé foible j'ai pu résister long-temps au travail et à la fatigue; que j'ai renoncé de bonne heure à l'amour, auquel je m'étois laissé surprendre ; qu'ayant eu de la colère contre Rusticus, il ne m'ait rien échappé dont j'aie dû me repentir; que ma mère, quoique morte jeune, a passé les dernières années de sa vie avec moi ; que, lorsque j'ai voulu faire du bien, on ne m'a pas répondu une seule fois que les fonds me manquoient; que je n'ai jamais été dans la nécessité de rien recevoir de personne ; que j'ai trouvé pour mes enfans des précepteurs habiles; qu'ayant eu la passion de la philosophie, je ne suis pas tombé entre les mains d'un sophiste, qui ne m'auroit entretenu que de choses subtiles et frivoles. Je ne puis devoir tous ces avantages qu'aux secours que les dieux m'ont donnés.

Voilà, Monseigneur, une idée des réflexions que faisoit Marc-Aurèle, pour se

rappeler continuellement ses devoirs : je vous les ai rendues bien imparfaitement; cependant vous y trouverez une candeur et une simplicité qui vous charment. Jugez du plaisir que vous auriez à les lire dans l'original.

Il écrivit ce premier livre dans son camp sur le fleuve Granua, au pays des Quades.

Vous voyez donc l'usage qu'il faisoit de quelques momens de loisir. Instruisez-vous par son exemple ; apprenez de lui ce que des précepteurs plus habiles que moi lui avoient appris à lui-même; et souvenez-vous sur-tout que, quoique ce grand prince fût né avec les dispositions les plus heureuses, et qu'il les eût cultivées de bonne heure avec une attention au-dessus de son âge, il crut devoir travailler tous les jours de sa vie à se former à la vertu.

CHAPITRE VI.

Depuis la mort de Marc-Aurèle jusqu'à celle de Caracalla.

Commode, né peu après l'avénement de son père, est le premier empereur qui ait été élevé dans la pourpre. Il étoit simple, timide, et, par lui-même, peu porté au vice, dit Dion qui a vécu sous son règne : mais, ajoute cet historien, cette simplicité et cette timidité le rendirent plus facile aux impressions des hommes corrompus qui l'entouroient. En effet, la flatterie, qui le prit au berceau, en fit un monstre.

Faustine, fille d'Antonin, et femme de Marc-Aurèle, fut sans doute une des premières causes des vices de son fils : car cette princesse s'est elle-même déshonorée par ses déréglemens. Or, si les caresses et les complaisances d'une mère vertueuse sont dangereuses, parce que ce sont des foi-

blesses, que pouvons-nous attendre des caresses et des complaisances d'une mère qui donne l'exemple du vice ?

Marc-Aurèle, qui vit le mal, le vit trop tard, et n'y remédia pas. Il est vrai qu'il écarta les corrupteurs, qu'il mit auprès de son fils des hommes vertueux, et qu'il sacrifia des momens pour l'instruire lui-même; mais Commode ne se consoloit pas d'être séparé des personnes qui flattoient ses vices: il s'opiniâtra dans son chagrin; il en tomba malade, et son père, trop foible, eut la complaisance de les lui rendre. Une plus grande faute, qu'il commit encore, c'est qu'il le fit déclarer Auguste, chose jusqu'alors sans exemple. Il falloit, ou que la tendresse l'aveuglât, ou qu'il pensât qu'on ne change pas la destinée.

Commode avoit dix-neuf ans lorsqu'il parvint à l'empire. Impatient de se débarrasser de la guerre, il n'eut rien de plus pressé que de faire la paix avec les Barbares, et il l'acheta. A son retour à Rome, il fut reçu avec toutes les marques de l'amour que le peuple conservoit pour les deux Antonins.

Il parut d'abord avoir quelques égards pour les ministres que Marc-Aurèle lui avoit laissés. Mais bientôt il ne donna sa confiance qu'à des affranchis qui faisoient un trafic des emplois, et il n'eut pas honte de partager avec eux les gains infâmes qu'il leur laissoit faire. Afin même d'avoir plus de grâces à vendre, il désigna, pour une seule année, jusqu'à vingt-cinq consuls. Il porta l'impudence au point qu'il faisoit écrire sur les registres publics ses actions les plus honteuses.

Aussi odieux que méprisable, il suscita contre lui plusieurs conspirations. La première, dans laquelle entra Lucile sa propre sœur, fut découverte et coûta la vie à tous ceux que le tyran, cruel ou avide, enveloppa dans ses proscriptions. Il échappa encore à la seconde : la troisième en délivra l'univers. Marcia sa concubine, Létus, préfet du prétoire, l'affranchi Electe, grand chambellan, découvrirent qu'il avoit résolu leur mort, et ils le prévinrent. Ce monstre fut étranglé par un gladiateur, dans la trente-deuxième année de son âge, et dans la treizième de son règne.

Létus donna l'empire à P. Helvius Pertinax, soldat de fortune, âgé de soixante-sept ans. Sans naissance, ou plutôt d'une naissance vile, ce vénérable vieillard, né d'un esclave, avoit passé par tous les emplois militaires. Marc-Aurèle, dont il mérita l'estime, lui donna successivement le commandement des armées dans plusieurs provinces, le fit sénateur et l'éleva au consulat. Il étoit alors préfet de Rome. En acceptant l'empire, il réunit les vœux du sénat et du peuple.

Pendant quatre-vingt et quelques années, les Romains avoient été heureux par les vertus des grands princes qui les gouvernoient. Les armées, accoutumées à la discipline, avoient oublié qu'elles pouvoient disposer de l'empire, et la sagesse des souverains faisoit régner les lois.

Sous Commode, le désordre se reproduisit tout-à-coup. Occupé à corrompre les troupes, ce prince leur apprit qu'il n'étoit puissant que par elles; et dès-lors les soldats ne voulurent plus sur le trône que des tyrans qui, odieux comme lui, fussent intéressés à les ménager.

Pertinax, occupé à réformer les abus, veilloit sur toutes les parties du gouvernement. Il acquittoit les dettes de l'état, il rétablissoit les finances, il encourageoit l'agriculture, il remettoit la discipline en vigueur et on voyoit déjà naître les temps des Antonins. Tant de vertus soulevèrent les gardes prétoriennes. Létus lui-même les arma contre un prince qu'il n'avoit élevé que par des vues d'ambition ; et Pertinax fut massacré, après un règne de trois mois.

Flavius Sulpicianus, son beau-père, demanda l'empire aux soldats. Ils lui déclarèrent qu'ils en disposeroient en faveur de celui qui leur en donneroit davantage, et aussitôt ils le mirent à l'enchère. M. Didius Julianus osa se présenter. Les deux concurrens enchérirent l'un sur l'autre, et l'empire fut adjugé à Didius.

Le sénat ne fit aucune difficulté de reconnoître cet empereur. Mais pendant qu'il s'humilioit, le peuple, moins capable de dissimulation, se souleva. Il traita Didius d'usurpateur, de parricide : il fit des imprécations contre lui, contre les

soldats ; et il se retira dans le champ de Mars, où il passa la nuit et le jour suivant à implorer le secours de tous les généraux, et nommément celui de Niger qui commandoit en Syrie.

C. Pescennius Niger, d'une naissance médiocre, mais grand capitaine, avoit exercé le consulat avec distinction. Appelé par le peuple de Rome, aimé dans son gouvernement et généralement estimé, il fut reconnu dans toutes les provinces de l'Asie. Mais dans le même temps deux autres généraux furent proclamés par leurs troupes, Decimus Clodius Albinus en Bretagne, et L. Septimus Severus en Illyrie.

Albinus avoit de la naissance et du courage, et Marc-Aurèle, qui l'avoit employé, avoit paru en faire cas. Il falloit pourtant qu'il eût bien des vices, puisqu'on l'appeloit le Catilina de son siécle.

Sévère étoit un mélange de bonnes et de mauvaises qualités. Actif, vigilant, laborieux, faux, sans probité, sans foi, il étoit capable de tout oser, et de porter dans ses entreprises la hardiesse, la con-

fiance et la promptitude. Il marcha sur-le-champ à Rome.

A cette nouvelle, les prétoriens abandonnèrent Didius qui leur avoit promis plus qu'il n'avoit pu leur donner ; et le sénat, qui le condamna aussitôt à mort, le fit exécuter dans le palais même. Sévère, à son arrivée à Rome, reprocha aux gardes prétoriennes, le meurtre de Pertinax, l'empire mis à l'enchère, leur infidélité envers Didius, et il les cassa. Il créa ensuite une nouvelle garde, qu'il composa de soldats de tous pays, et qui, par cette raison, devenoit plus difficile à discipliner. Il paroît même qu'il la forma quatre fois plus nombreuse ; ce qui fut une nouvelle charge pour l'état, parce que la paie des gardes prétoriennes étoit plus forte que celle des autres troupes.

Cependant cette garde, quelque puissante qu'elle fût, ne pouvoit plus se promettre de disposer de l'empire. Les armées lui enlevoient ce droit, et le choix d'un empereur devoit être le sujet d'une guerre civile. L'Orient et l'Occident armoient contre Sévère.

Dans l'impuissance de faire face à tous ses ennemis, Sévère, feignant de rechercher l'amitié d'Albinus, le désigna pour son successeur, afin de ne l'avoir pas pour concurrent. Albinus y fut trompé.

Niger perdit trois batailles et la vie. Sévère ne pardonna ni aux provinces, ni aux villes, ni aux particuliers qui s'étoient déclarés pour son ennemi. Il n'eut aucun égard à la nécessité qui avoit pu les engager dans ce parti; et ces proscriptions forcèrent les soldats de Niger à se retirer chez les Parthes, auxquels ils apprirent l'usage des armes romaines.

Les Gaules furent le théâtre de la guerre contre Albinus. Après une bataille sanglante, ce général vaincu, s'enferma dans Lyon où il se tua, et cette ville fut réduite en cendres. Cruel et avare, Sévère poursuivit tous ceux qui avoient eu quelque liaison avec Albinus, et sous ce prétexte il enveloppa dans ses proscriptions un grand nombre de citoyens riches. Vainqueur de ses ennemis, il fit déclarer Auguste, par un décret du sénat, son fils Bassien auquel il avoit donné le nom d'Antonin, et qu'on

nomme

nomme Caracalla. Il marcha ensuite contre les Parthes, sur lesquels il remporta de grands avantages.

Il avoit pour maxime d'enrichir les gens de guerre et de s'embarrasser peu du reste des citoyens. Avec cette politique, il acheva de perdre la discipline militaire. Cependant il n'enrichissoit pas les soldats, qu'il rendoit aussi dissipateurs qu'avides, et il ruinoit l'empire par des exactions de toute espèce. Si cette politique étoit suivie par ses successeurs, comme on avoit lieu de le présumer; il devoit arriver un temps où les provinces réduites à la misère ne pourroient plus fournir aux dépenses de l'état, et où cependant il seroit d'autant plus difficile d'enrichir les gens de guerre, qu'on les auroit accoutumés à de plus grandes largesses.

Sévère avoit donné toute sa confiance à Plautien, préfet du prétoire; et cet homme étoit auprès de lui ce que Séjan avoit été auprès de Tibère. Il le gouvernoit entièrement. Plautien cependant, de la plus basse naissance, banni dans sa jeunesse pour des crimes, abusoit insolem-

ment du pouvoir, et s'enrichissoit par les voies les plus odieuses. Cette confiance de la part de Sévère étonnoit d'autant plus qu'il étoit extrêmement jaloux de son autorité, et que d'ailleurs il savoit discerner les hommes de mérite et les employer.

Il paroissoit ne manquer au préfet du prétoire que de s'allier à l'empereur. Sévère n'eut pas honte de préférer cette alliance à celle des plus illustres familles; et Caracalla épousa la fille de Plautien, qui lui apporta des richesses immenses. Mais ce mariage prépara la ruine du préfet du prétoire. De tout temps odieux à Caracalla, il lui devint plus odieux encore, parce que ce prince avoit été forcé d'épouser une femme qu'il n'aimoit pas. Il connut, aux menaces du fils de Sévère, à quoi il étoit exposé. Pour prévenir sa perte, il trama une conspiration; et il perdit la vie lorsqu'il aspiroit à l'empire.

Le commandement des gardes prétoriennes fut donné à Papinien. Comme le prétoire étoit devenu un tribunal, et que le préfet, au nom de l'empereur, jugeoit souverainement, il étoit de la plus grande

importance que cette place fût occupée par un homme vertueux, juste et versé dans les lois. Tel étoit Papinien. Ce choix fit d'autant plus d'honneur à Sévère, qu'il devint lui-même plus juste et moins cruel, depuis qu'il eut donné sa confiance à ce ministre.

Six ans après, lorsqu'il étoit en Bretagne, où il venoit de terminer heureusement la guerre, son fils Caracalla attenta à ses jours, et il mourut d'une maladie à laquelle le chagrin parut avoir beaucoup de part. Il a régné près de dix-huit ans, et en a vécu soixante-six.

Il laissa l'empire à ses deux fils, Caracalla et Géta, qu'il avoit faits Augustes. De tout temps odieux l'un à l'autre, ces deux princes se haïrent encore davantage, lorsqu'ils partagèrent l'autorité. Egalement vicieux et faits pour les mêmes attentats, ils se tendirent mutuellement des embûches, et il en coûta la vie au plus jeune : Caracalla l'égorgea dans les bras mêmes de sa mère. Il fit ensuite mourir Papinien, qui, refusant de justifier ce forfait, lui dit qu'il n'étoit pas aussi facile

de justifier un parricide que de le commettre; et, pour appaiser. les soldats, il leur donna une augmentation de paie, et il leur prodigua les trésors que son père avoit amassés.

On pourroit appeler Caracalla, non pas un tyran, mais le destructeur des hommes, remarque M. de Montesquieu. *Caligula, Néron, Domitien bornoient leurs cruautés dans Rome : celui-ci alloit promener sa fureur dans tout l'univers.* En effet, il s'abreuva de sang dans les Gaules, en Asie et en Égypte. C'est ainsi qu'il régnoit depuis six ans, lorsqu'Opilius Macrinus, préfet du prétoire, le fit assassiner sur le chemin d'Édesse à Carres. Il étoit dans sa trentième année.

CHAPITRE VII.

Jusqu'à l'avénement de Valérien.

Les désordres qui ont commencé à Commode continueront, et iront même en croissant jusqu'au règne de Dioclétien : dans cet intervalle, qui est d'un siècle, je n'ai d'autre objet que de considérer comment le despotisme, qui met toute sa confiance dans les soldats, et qui compte pour rien le reste des citoyens, dégénère en une anarchie militaire, pendant laquelle les despotes, précipités presque aussi rapidement qu'élevés, paroissent monter sur le trône comme sur un échafaud où ils doivent perdre la vie.

Macrin, né en Mauritanie dans la condition la plus vile, obtint l'empire. Les troupes, qui regrettoient Caracalla, ignoroient qu'il en fût l'assassin. Mais il ne tarda pas à les aliéner, parce qu'il voulut les assujettir à la discipline, et les réduire à la solde

qu'elles avoient eue sous Sévère. Elles furent vaincues par les Parthes, et elles rejetèrent sur lui la honte de leurs défaites. Enfin elles découvrirent ou soupçonnèrent au moins qu'il étoit le meurtrier de Caracalla. Une femme profita de ce mécontentement, et donna un chef à l'empire.

Sévère avoit épousé une fille de Bassien, pontife du soleil, ou d'Élagabal à Émèse en Phénicie; et Mœsa, autre fille de ce pontife, venoit de quitter la cour après la mort de Caracalla, et s'étoit retirée à Émèse avec ses deux filles, Soémie et Mamée, et ses deux petits-fils Bassien et Alexien. Elle fit pontife du soleil le plus âgé de ses petits-fils, connu sous le nom d'Héliogabale; et bientôt après elle osa tenter de le faire empereur.

On commençoit déjà à croire que la naissance donnoit quelques droits à l'empire. Il falloit même qu'on pensât que le fils naturel d'un Auguste pouvoit y prétendre avec autant de titre qu'un fils légitime; car Mœsa pour faire réussir son projet, répandit qu'Héliogabale étoit né d'un adultère de Caracalla avec Soémie. Des soldats qui étoient aux environs d'Émèse, et qu'elle corrompit par

des largesses, feignirent d'ajouter foi à ce bruit scandaleux, et saluèrent empereur Héliogabale. Macrin envoya des troupes qui se joignirent aux rebelles. Vaincu peu après, forcé de s'enfuir, il fut arrêté, et perdit la vie après un an et deux mois de règne.

Héliogabale n'avoit que quatorze ans. Mœsa régna; elle accompagnoit son petit-fils au sénat: elle prenoit place auprès des consuls, et opinoit; une femme sénateur étoit une chose qu'on n'avoit point encore vue, et qu'on ne vit plus depuis.

Sa puissance étoit néanmoins mal affermie. Héliogabale, sans jugement et sans mœurs, se rendoit tous les jours plus méprisable par ses extravagances et par ses sales débauches; et il étoit d'autant plus difficile de le ramener à ses devoirs, que Soémie sa mère l'entretenoit dans le dérèglement. Ce ne fut pas assez pour lui de se livrer stupidement aux vices les plus honteux; il voulut encore insulter aux dieux que Rome adoroit. Il les chassa des temples, et il offrit au peuple, comme unique objet de culte, le dieu dont il avoit été le pontife.

C'étoit une pierre noire, ronde par le bas, et qui s'élevoit en forme de cône. Si d'autres monstres avoit été soufferts, on ne pouvoit donc pas souffrir long-temps Héliogabale. Les soldats même, malgré ses prodigalités, étoient toujours au moment de se soulever.

Mœsa chercha un appui; et l'empereur, à sa considération, adopta Alexien. Il lui donna les noms de M. Severus Alexander, le fit César, et le désigna consul pour l'année suivante. Il conçut d'abord de l'amitié pour ce fils adoptif. Il se flattoit sans doute de l'entraîner dans ses désordres: mais quand il ne vit dans ce jeune prince que des inclinations honnêtes, il résolut de le faire mourir, ou de casser au moins son adoption. Il ne s'apperçut pas que les soldats s'intéressoient au sort d'Alexandre, et il lui en coûta la vie. Les gardes prétoriennes l'égorgèrent, lui et Soémie sa mère: il étoit âgé de dix-huit ans, et il en avoit régné près de quatre.

L'épuisement des finances, la licence des troupes, l'avilissement de tous les ordres, et les abus sans nombre introduits sous les

derniers règnes, paroissoient demander un prince consommé. Cependant les Romains n'avoient pour les gouverner qu'un enfant de seize ans. Ils furent heureux de l'avoir.

Le jeune Auguste se hâta de renvoyer en Syrie le dieu Élagabal, qui étoit pour Rome un objet de scandale; et il chassa les hommes corrompus qui avoient contribué aux déréglemens du dernier empereur. Ces commencemens donnèrent de lui les plus grandes espérances.

Il se laissa néanmoins séduire lui-même. Mamée, sa mère, et Mœsa lui avoient formé un conseil de seize sénateurs, choisis parmi ceux qui passoient pour les plus éclairés et les plus vertueux. Alexandre, trompé par des flatteurs, qui l'invitoient à gouverner par lui-même, éloigna de lui ces hommes sages. Heureusement il ne fut pas longtemps à reconnoître sa faute. Il chassa ignominieusement ceux qui avoient abusé de sa confiance; il voulut que le sénat les poursuivît comme corrupteurs, et quelques-uns furent punis de mort. Cet exemple réprima la flatterie; et l'empereur, devenu plus cir-

conspect, apprit à choisir ses amis, et fit aimer son gouvernement.

La quatrième année de son règne, l'empire des Parthes, qui subsistoit depuis 476 ans, finit sous Artaban, le dernier des Arsacides. Autrefois redoutables, les Parthes, alors amollis avoient préparé leur ruine. Un Perse, nommé Artaxerce, souleva sa nation, vainquit Artaban, et jeta les fondemens d'une nouvelle monarchie.

Les prétextes les plus frivoles sont des titres pour les conquérans : souvent il ne leur faut qu'un mot; et un mot en effet, s'il est soutenu par les armes, est un titre aux yeux des peuples stupides. Parce que les Perses s'appeloient encore Perses, Artaxerce prétendit avoir des droits sur toutes les provinces qui avoient fait partie de la monarchie des successeurs de Cyrus, et il arma pour en faire la conquête.

Alexandre partit pour l'Orient, et commanda lui-même ses troupes. On sait qu'il montra du courage, et qu'il rétablit la discipline par sa fermeté. D'ailleurs les historiens ne s'accordent pas sur les événemens de cette guerre. Il paroît seulement qu'à son

retour à Rome l'empereur triompha des Perses.

L'année suivante, il marcha contre les Germains qui avoient fait une irruption dans les Gaules, et il les battit. Cependant il n'avoit pas trouvé dans les légions du Rhin la même docilité que dans les troupes de l'Orient. Il voulut rétablir la discipline : il parla de punir ; les soldats murmurèrent ; et Maximin qui entretint leur mécontentement, le fit assassiner. Il étoit âgé de vingt-quatre ans, et il en avoit régné treize.

Maximin, salué Auguste par l'armée, s'associa son fils sous le titre de César. De berger devenu soldat, il s'étoit élevé de grades en grades ; et, fait sénateur sous Alexandre, il avoit obtenu le commandement d'une légion. Une taille gigantesque et une force extraordinaire le faisoient sur-tout remarquer. Il étoit Goth. C'est le premier empereur d'origine barbare. Il ne signala son règne que par des cruautés.

Il étoit encore dans les Gaules, lorsqu'en Afrique un de ses intendans, le ministre de ses rapines, ayant été assassiné, les meurtriers, pour s'assurer l'impunité, offrirent

l'empire au proconsul de la province, Gordien, qui descendoit des Gracques. Agé de quatre-vingts ans, ce nouvel empereur prit son fils pour collègue. Il écrivit sur-le-champ au sénat, qui le fit reconnoître, et on arma dans toute l'Italie contre les deux Maximins.

Mais, lorsqu'à Rome on prenoit des mesures pour assurer l'empire aux deux Gordiens, ils n'étoient déjà plus. Ils avoient été tués l'un et l'autre quelques jours après leur proclamation. Comme il n'étoit plus possible de revenir à Maximin, le sénat créa Auguste Maxime et Balbin; et, parce que le peuple déclara qu'il vouloit un prince de la famille des Gordiens, il associa à ces deux empereurs un enfant de treize ans, fils du jeune Gordien mort en Afrique.

Pendant que ces choses se passoient à Rome, les deux Maximins, qui assiégeoient Aquilée, furent égorgés par leurs soldats, et l'armée reconnut les empereurs que le sénat avoit élus. Mais trois mois après les gardes prétoriennes tuèrent Maxime et Balbin, et déclarèrent le jeune Gordien seul Auguste.

Pour être absolus, les empereurs s'étoient

mis dans la dépendance des soldats. Ils périssoient s'ils vouloient rétablir la discipline; et, s'ils ne la rétablissoient pas, ils périssoient encore. Toujours exposés aux caprices d'une multitude séditieuse, ils n'étoient pas assurés d'un instant de vie. Ils n'avoient que le pouvoir de commettre des crimes.

Gordien n'étoit pas né pour le vice; mais à son âge il avoit besoin d'être éclairé: et cependant il fut livré par sa mère à des affranchis qui régnèrent sous son nom. Il se seroit rendu méprisable et odieux s'il avoit eu la foiblesse de se laisser gouverner longtemps par de pareils ministres. Chose singulière dans un prince mal entouré! il voulut approcher de lui un homme vertueux et instruit, et il le trouva. Cet homme se nommoit Misithée: l'empereur, pour se l'attacher, en fit son beau-père; il n'avoit alors que seize ans.

Éclairé par Misithée qui lui dévoila les iniquités de ses ministres, il se hâta de réparer le mal qu'il avoit laissé faire; et, déterminé à suivre désormais les conseils de cet homme sage, il le fit préfet du prétoire, et

lui donna les titres de père des princes et de tuteur de la république.

Vers la fin de la quatrième année de son règne, il ouvrit le temple de Janus, cérémonie qui paroît s'être alors observée pour la dernière fois. L'empire avoit la guerre avec Sapor, fils et successeur d'Artaxerce, et les Romains avoient perdu la Mésopotamie. Gordien repoussa les Perses au-delà des frontières de l'empire; mais il perdit son beau-père.

Misithée avoit été tué par la trahison de Philippe. Gordien, qui l'ignoroit, nomma préfet du prétoire Philippe même. Ce traître le fit périr, et usurpa l'empire : il étoit fils d'un Arabe, chef de brigands.

Philippe fit la paix avec Sapor, revint à Rome, et fut égorgé par ses soldats, lorsqu'il marchoit contre Décius que les légions d'Illyrie avoient salué empereur. Dans cet intervalle périrent encore deux Augustes, qui avoient été proclamés, l'un par l'armée de Syrie et l'autre par celle de Mœsie.

Décius, d'un bourg d'Illyrie, province qui donnera plusieurs chefs à l'empire, n'a régné que deux ans : ce furent des

temps de troubles. Il périt dans la guerre contre les Goths, et vraisemblablement par la trahison de Gallus qui lui succéda, et dont on ignore la famille et la patrie.

Pour obtenir la paix, Gallus se rendit tributaire des Goths; et, après un règne de dix-huit mois, pendant lequel la peste ravagea plusieurs provinces, ses soldats le tuèrent, pour passer dans le parti d'Émilien que les légions de Pannonie venoient de proclamer: celui-ci périt de la même manière au bout de trois mois; et P. Licinius Valerianus, qui étoit venu au secours de Gallus, fut fait empereur: il s'associa son fils Gallien.

CHAPITRE VIII.

Jusqu'à l'avénement de Dioclétien.

L'EMPIRE étoit attaqué de toutes parts; les peuples du Nord pénétrèrent jusqu'en Italie, et les Francs, qui parurent pour la première fois, ravagèrent les Gaules. A ces barbares Valérien opposa d'habiles généraux. Il les savoit choisir; et on a remarqué que tous sont parvenus à l'empire : quant à lui, il marcha contre Sapor.

Ce prince avoit rempli toutes les magistratures avec distinction. Il avoit de la naissance, des connoissances, des mœurs; et, tant qu'il ne fut que particulier, personne ne parut plus digne de l'empire. Mais, dans les circonstances où il se trouvoit, et qui demandoient de la célérité, une lenteur naturelle, qui ne lui permettoit ni de se déterminer promptement, ni d'agir à propos, rendoit presque inutiles les meilleures qua-

lités qu'on lui connoissoit : aussi, pendant que ses généraux repoussoient de toutes parts les ennemis, il perdit en Asie des provinces et la liberté. La septième année de son règne il fut livré à Sapor, qui lui fit souffrir toutes sortes d'outrages.

La captivité de Valérien parut être l'avant-coureur de la ruine de l'empire. Sous Gallien, son fils, qui régna seul pendant huit ans, Sapor envahit presque toute l'Asie. Les Barbares portèrent le ravage dans les Gaules, dans la Grèce, dans l'Italie, et les Francs pénétrèrent en Espagne, d'où ils passèrent en Afrique.

Sans défense contre tant d'ennemis, les provinces furent encore dévastées par les armées romaines, qui se révoltèrent et qui donnèrent chacune des chefs à l'empire : pendant cette confusion, sur laquelle les historiens jettent peu de lumière, on compta jusqu'à trente tyrans qui prirent le titre d'Auguste, et Gallien se vit à peine maître de l'Italie. L'incapacité de ce prince, plongé dans la débauche, fut la principale cause des calamités publiques.

L'anarchie militaire étoit enfin parvenue

à son dernier période : mais il est inutile de s'arrêter sur ces temps malheureux, et il l'est encore plus d'étudier l'histoire de ces tyrans, qui, dans un espace fort court, périrent presque tous de mort violente : bornons-nous à observer les circonstances qui retardèrent la chûte de l'empire.

Si les Barbares n'envahirent pas les provinces qu'ils ravageoient, c'est qu'ils ne songeoient point encore à faire des établissemens : ils ne vouloient que piller.

Sapor auroit vraisemblablement achevé la conquête de l'Asie, s'il n'avoit eu que les Romains à combattre : mais Odonat, prince de Palmyre, le vainquit et le repoussa jusques dans la Perse.

Allié des Romains, Odonat leur fut toujours fidelle. Gallien l'associa à l'empire, et triompha pour les victoires que ce général avoit remportées. Odonat cependant étoit seul maître de l'Orient.

Enfin Gallien périt dans une conspiration; et quatre grands hommes, qui, par un bonheur inespéré, se succédèrent, sauvèrent l'empire. Le premier fut M. Aurélius Claudius, un des généraux de Valérien.

Odonat étoit mort, et Zénobie, sa femme, maîtresse de la plus grande partie de l'Orient, avoit conquis l'Égypte, et secoué le joug des Romains. Il restoit encore deux Augustes : Tétricus, qui tenoit sous sa domination les Gaules et l'Espagne; et Auréolus, à qui l'Illyrie obéissoit, et qui avoit conduit une armée dans le Milanès. Enfin les Allemands, les Goths et d'autres Barbares, continuoient leurs irruptions.

Claudius marcha contre Auréolus, qui perdit la bataille et la vie; et il vainquit les Allemands et les Goths. On prétend que ceux-ci laissèrent sur le champ de bataille plus de trois cent mille hommes. Mais la peste, qui étoit dans leur camp, se communiqua aux Romains, et elle enleva Claudius sur la fin de la seconde année de son règne.

Aurélien, qui lui succéda, avoit encore été un des généraux de Valérien; il ne régna que cinq ans, cependant il fut le restaurateur de l'empire. Non seulement il recouvra les provinces perdues, il travailla encore avec succès à rétablir l'ordre, bannissant les brigues, les violences et les déla-

tions. Une si grande réforme demandoit sans doute de la fermeté : mais il est fâcheux que, pour être sévère, il ait quelquefois été cruel.

Les Allemands avoient ravagé le Milanès, et se répandoient dans l'Ombrie. Aurélien, d'abord vaincu près de Plaisance, les vainquit à son tour dans plusieurs combats, et les extermina. Ayant ensuite passé les Alpes, il défit les Vandales qu'il força à demander la paix.

Sa principale guerre fut contre Zénobie. Cette femme célèbre, remplie de connoissances, courageuse, et capable même des fatigues de la guerre, paroissoit n'avoir aucune des foiblesses de son sexe, quoiqu'elle en eût la beauté. Elle gouvernoit avec humanité les peuples qu'elle avoit soumis, et faisoit aimer sa domination.

Dans le dessein de recouvrer les provinces qu'elle avoit enlevées à l'empire, Aurélien arma, et prit la route de Bysance. Il chassa les Barbares qui inondoient l'Illyrie et la Thrace, passa l'Hellespont, et se rendit maître de la Bithynie sans résistance ; et, successivement vainqueur à Immes, à

Daphné, à Emèse, il mit enfin le siége devant Palmyre.

Cette place, entourée de déserts, où il étoit difficile qu'une armée subsistât, ne paroissoit pas devoir être forcée. Les Perses, les Arméniens, les Sarrasins étoient venus à son secours, et elle avoit des munitions pour soutenir un long siége : mais Aurélien, ayant vaincu les Perses, engagea les Arméniens et les Sarrasins à se joindre à lui; et, par les précautions qu'il prit, son armée se trouva dans l'abondance, lorsque les assiégés commençoient à manquer de vivres. Alors Zénobie, ayant tenté d'aller chercher elle-même de nouveaux secours chez les Perses, fut faite prisonnière, et Palmyre ouvrit ses portes.

L'empereur avoit repassé en Europe, quand les Palmyriens révoltés le forcèrent à revenir sur ses pas. Il se vengea cruellement. Palmyre fut rasée, et tous les habitans massacrés sans distinction. Il soumit ensuite l'Égypte, où Firmius avoit ramassé les restes du parti de Zénobie.

Il ne restoit plus à l'empereur qu'à recouvrer les Gaules, l'Espagne et la Breta-

gne : c'est à quoi Tétricus, fatigué des séditions continuelles de ses troupes, l'invita lui-même. L'empire se trouva donc rétabli dans ses limites, à la Dace près, qui n'en faisoit partie que depuis Trajan : en abandonnant cette province, l'empereur en transporta les habitans dans la Mœsie.

Par la réunion de toutes les provinces sous un seul chef, l'empire paroissoit rétabli : en effet il l'étoit autant qu'il pouvoit l'être; et c'est pourquoi j'ai dit qu'Aurélien en a été le restaurateur. Mais, dans l'état où sous les derniers régnes l'anarchie militaire l'avoit réduit, ce n'étoit plus dans le vrai qu'un colosse sans forces; et il avoit en lui-même tous les principes de destruction qui naissent du despotisme et de la corruption des mœurs. S'il lui arrivoit par intervalles de montrer encore quelque vigueur, il le devoit uniquement aux talens des chefs qui le gouvernoient.

Maître de toutes les provinces de l'empire, Aurélien voulut venger sur les Perses les guerres que Sapor avoit faites aux Romains, et il arma. Il étoit dans la Thrace lorsque son affranchi Mnesthée, craignant

d'être puni pour ses extorsions, contrefit l'écriture de son maître, et fit une liste de proscrits où il mit les noms des principaux capitaines. Cette liste, montrée à ceux qui crurent leurs jours menacés, fut la cause d'une conspiration qui coûta la vie à l'empereur. Peu après, l'imposture ayant été découverte, Mnesthée fut livré aux bêtes, et tous les conjurés furent punis, les uns sur-le-champ par l'armée, les autres, dans la suite, par les successeurs d'Aurélien.

Dans la crainte de donner l'empire à un de ceux qui avoient eu part à la mort d'Aurélien, l'armée invita le sénat à nommer lui-même l'empereur; et le sénat, au lieu de saisir cette occasion de rentrer dans ses droits, renvoya le choix à l'armée. Cette modération, à laquelle on ne s'attendoit pas, se soutint, et occasionna un interrègne de huit mois, l'armée et le sénat continuant de céder à l'envi l'un de l'autre : ce qui étonna encore, c'est le calme qui régna pendant cet interrègne. Il n'y eut de soulèvement ni parmi le peuple, ni parmi les soldats : aucun général ne tenta d'usurper l'empire : aucun même ne brigua pour

l'obtenir. Rien ne pouvoit donner une plus grande idée de l'ordre qu'Aurélien laissoit après lui.

Tacite, élu par le sénat, n'accepta qu'à regret; il étoit âgé de soixante-quinze ans; on ne sait pas ce qu'il avoit fait jusqu'alors. On voit seulement qu'il jouissoit d'une grande considération : son règne ne dura que six mois : il fut assassiné en Cilicie, lorsqu'il venoit de chasser les Barbares.

Florien, son frère, se saisit de l'empire et le perdit presque aussitôt avec la vie, l'armée de Syrie l'ayant donné à Probus, que Tacite avoit proposé lui-même lorsqu'il se refusoit aux instances du sénat.

Probus, né en Pannonie, d'une famille obscure, est encore un des capitaines que Valérien avoit employés. Comme il avoit servi dans des temps où l'empire étoit attaqué de toutes parts, il n'y avoit point de province où il n'eût laissé des preuves de valeur et de capacité. Homme de guerre, il étoit encore homme d'état, et on estimoit ses mœurs.

Les cinq premières années de son règne furent une suite de guerre et de succès; et,

et, la sixième, il venoit de donner la paix à l'empire lorsqu'il périt dans une sédition. Les troupes se révoltèrent, parce qu'il voulut les employer à des travaux utiles.

Le préfet du prétoire, Carus, né à Narbonne, lui succéda, fit une recherche des séditieux, les punit, et s'associa ses deux fils, Carin, qu'il envoya commander dans les Gaules, et Numérien, qu'il emmena avec lui contre les Perses. Il défit les Sarmates et il conquit la Mésopotamie : mais il ne régna qu'un an. Il mourut dans sa tente d'un coup de foudre. Le bruit en courut au moins, il paroît cependant qu'il fut assassiné par Aper, préfet des gardes prétoriennes, et beau-père de son fils Numérien : ce qui confirma ce soupçon, c'est que Numérien, qui ramenoit l'armée victorieuse, fut poignardé quelques mois après par ce même Aper.

Dioclétien, alors salué empereur, vengea ces meurtres. Il tua lui-même Aper en présence de l'armée; et, l'année suivante, Carin ayant été tué par ses propres soldats, il resta maître de l'empire.

CHAPITRE IX.

Depuis l'avénement de Dioclétien jusqu'en 325, que Constantin, seul maître de l'empire, donne la paix à l'église.

Dioclétien, Dalmate, né à Dioclée d'où il tiroit son nom, avoit été, suivant quelques historiens, l'esclave d'un sénateur qui l'affranchit. Sous Aurélien et sous Probus, il parvint par degrés au commandement. Il fut comte des domestiques sous Numérien; et, en cette qualité, il commandoit un corps que les empereurs, qui redoutoient les prétoriens, avoient créé pour les garder dans l'intérieur du palais. Il dut sa fortune à ses talens : il montra même des vertus, tout barbare qu'il étoit, ou plutôt parce qu'il étoit barbare; car les Romains, qu'on regardoit comme le seul

peuple policé, étoient arrivés au dernier degré de corruption.

Dioclétien prit pour collègue Maximien Hercule, soldat de fortune comme lui, né près de Sirmith de parens très-pauvres. Il lui donna les provinces occidentales, et il se réserva l'Orient. Mais ces deux Augustes partagèrent moins les provinces que les soins du gouvernement : ils vécurent dans la plus grande intelligence, et l'empire parut n'avoir qu'un chef.

Par le plan que Dioclétien formoit, il se proposoit de détruire l'anarchie militaire. Il pensoit que les deux principales armées, contenues par la crainte de trouver un vengeur, contiendroient encore toutes les autres; et que par conséquent les deux Augustes se fortifieroient mutuellement contre les séditions des soldats.

Cependant plusieurs chefs de rebelles dans les Gaules, en Bretagne et en Égypte, entreprirent encore de se faire proclamer empereurs, et ces guerres intestines n'étoient pas les seules : les peuples du Nord continuoient leurs irruptions, et on avoit à se défendre contre les Perses.

Pour faire face à tant d'ennemis, Dioclétien, quelque temps après s'être associé Maximien Hercule, imagina de créer deux Césars. Il nomma Maximien Galère, et son collègue choisit Constance Chlore : ils leur donnèrent le titre de père de la patrie, celui de souverain pontife, la puissance tribunicienne ; en un mot, ils les rendirent égaux à eux, au titre d'Auguste près.

Dioclétien confia l'Italie, l'Afrique et les îles de la Méditerranée à Maximien Hercule ; les Gaules, la Bretagne, et l'Espagne à Constance ; la Grèce, la Thrace et l'Illyrie à Galère, et il continua de commander dans les provinces orientales. Ce partage ne divisoit pas l'empire. Les lois se publioient aux noms des quatre princes ; et l'autorité de chacun d'eux étoit reconnue dans les départemens de ses collègues comme dans le sien.

Ce plan, vicieux en lui-même, se soutint mais ce fut uniquement par le génie de Dioclétien. C'est une espèce d'anarchie que quatre princes égaux, qui avoient chacun séparément des provinces et des armées et il en devoit naître des troubles tôt ou

tard. Il est vrai que, tant qu'ils gouverneront de concert et sans jalousie, ils en seront plus puissans pour réprimer les abus; mais cette intelligence ne se maintiendra qu'autant qu'un d'eux prendra sur les autres, une supériorité que le caractère assure bien mieux que les titres. Tel fut Dioclétien : il parut créer des princes égaux à lui et, dans le fait, il ne créa que des lieutenans.

L'ordre se rétablit donc; l'empire déploya toutes ses forces contre les ennemis, et les quatre Césars signalèrent chacun ce règne par des victoires. C'est dans ces circonstances que Dioclétien abdiqua. Il sortoit d'une maladie longue et dangereuse, qui lui laissoit quelques absences : il a régné vingt ans.

On raisonna différemment sur cette abdication : ses partisans admiroient sa grandeur d'ame, et le trouvoient bien sage d'abandonner le gouvernement, lorsque l'empire ne pouvoit plus que tomber. Ses ennemis, au contraire, le représentoient comme un homme foible qui avoit cédé aux menaces de Galère. Il est vrai que celui-ci

attendoit ce moment avec impatience ; mais il est vrai aussi que Dioclétien ne se repentit jamais de sa démarche. Il vécut encore près de neuf ans en Dalmatie, cultivant son jardin, et disant qu'il n'avoit commencé à vivre que du jour de sa retraite.

Maximien Hercule, qui abdiqua malgré lui, se retira dans la Lucanie, et tenta plusieurs fois de reprendre la pourpre. Si vous pouviez voir les légumes que j'ai semés, lui écrivoit Dioclétien, qu'il sollicitoit de se joindre à lui, vous ne me conseilleriez pas de changer mon jardin contre l'empire.

Depuis Auguste jusqu'à Marc-Aurèle, les Romains se soutinrent, sous les bons empereurs, par leurs propres forces bien ménagées; et, sous les mauvais, par l'habitude où l'on étoit de les craindre : on les redoutoit moins parce qu'ils pouvoient vaincre, que parce qu'on se souvenoit de leurs victoires.

Depuis Marc-Aurèle jusqu'à Dioclétien, tout concourut à leur ruine. Les plus grands succès furent sans fruit : il ne leur resta que la gloire de se défendre, et ils se ruinoient

par leurs victoires. Les guerres civiles et les guerres étrangères concouroient à dépeupler les provinces : les dévastations des Barbares les appauvrissoient ; les abus qu'on pallioit par intervalles, et qui se reproduisoient avec plus de violence, augmentoient continuellement le désordre ; et les impôts, qui se multiplioient d'autant plus qu'il restoit moins de ressources, achevoient de mettre le comble à la misère.

Sous Dioclétien, quatre princes et quatre grandes armées furent un surcroît de charges que l'état ne pouvoit supporter qu'en s'épuisant de plus en plus. C'est néanmoins dans ces circonstances que le faste asiatique s'introduisit à la cour des empereurs ; faste qui coûtera quelquefois aux peuples autant que l'entretien même des armées.

Alors Rome cessa d'être le centre des richesses de l'empire, parce que les empereurs n'y vinrent presque plus : elle s'appauvrissoit donc sensiblement, et cependant on continua d'assujettir l'Italie aux mêmes impositions qu'elle payoit auparavant.

Enfin l'empire, dont les richesses s'épui-

soient, manquoit encore de bras pour le défendre. Comme, avant Dioclétien, « la
» condition des soldats étoit la seule heu-
» reuse, depuis que les armées disposoient
» de la dignité impériale, et que prendre
» le parti des armes, c'étoit changer sa
» qualité d'esclave en celle d'oppresseur et
» de tyran, l'empire trouvoit toujours à sa
» disposition plus de milice qu'il n'en avoit
» besoin». Mais, lorsque ce prince eut accoutumé les légions à l'obéissance, « les
» armées n'étant plus en état de déposer
» les empereurs, de piller les peuples, et
» de se faire donner arbitrairement des
» gratifications, le sort des soldats ne fut
» plus envié, et personne ne voulut porter
» les armes : les citoyens les plus distingués
» par leur naissance, n'ambitionnèrent que
» les magistratures, ou ne voulurent être
» que courtisans sous des empereurs qui
» s'amollirent sur le trône dès qu'ils ne crai-
» gnirent plus de le perdre, et qui consom-
» mèrent, en peu de temps, les richesses
» échappées à l'avidité des Barbares; à
» l'égard du peuple, quoique accablé sous
» le poids des impositions et des charges

» publiques, il préféroit l'oisiveté et la pau-
» vreté de ses maisons aux périls laborieux
» de la guerre. Les légions n'étoient plus
» composées que d'hommes enlevés avec
» violence de leur famille; et, sans que j'en
» avertisse, on doit sentir que les armées
» perdirent ce reste de courage qu'elles
» avoient conservé jusques-là.

» Dans cette extrémité, les empereurs,
» pour ne pas laisser l'empire ouvert aux
» incursions de ses ennemis, traitèrent avec
» quelques tribus de barbares, qui, de leur
» côté, ne subsistoient qu'avec peine, de-
» puis que les provinces romaines, épuisées
» et presque désertes, n'offroient plus qu'un
» butin médiocre à leur avarice. Ces prin-
» ces les prirent d'abord à leur solde pour
» quelque expédition particulière; ils les
» reçurent ensuite sur les terres de leur
» domination comme auxiliaires, et s'en
» firent un boulevard contre les autres Bar-
» bares. Ce n'est qu'avec le secours des
» Goths que Dioclétien même pacifia
» l'Égypte, et que Maximien battit les
» Perses, pénétra dans les états de Sapor,
» et réduisit ce prince à demander la paix.

15.

» Il est certain, dit Jornandes, que, sans » les Barbares qui combattirent pour les » Romains, jamais les empereurs n'au- » roient, depuis Dioclétien, pu former » d'entreprises considérables; mais il est » encore plus certain que cette ressource » devoit enfin être fatale à l'empire. » (1). En effet, les Barbares, qui apprenoient l'art de la guerre, n'avoient qu'à remarquer qu'ils faisoient la principale force des armées romaines. Voilà l'état où se trouva l'empire sous les successeurs de Dioclétien : on prévoyoit que les Barbares feroient la conquête des provinces, lorsqu'ils armeroient pour former des établissemens.

Galère, Dace et fils d'un paysan, conservoit toute la grossièreté de sa première éducation; d'ailleurs il étoit brave et bon capitaine. On trouvoit dans Constance le même courage et la même connoissance de la guerre, et on louoit sa modération et sa justice. Il étoit fils de Claudia, nièce de Claudius II. Ces deux Augustes gou-

(1) Observations sur les Romains, liv. VI, pag. 358 et suivantes.

vernèrent indépendamment l'un de l'autre, et l'empire fut réellement divisé.

Galère créa Césars deux paysans d'Illyrie, Sévère et Maximin, qui n'étoient pas connus des soldats. Il les avoit choisis comme deux hommes qui dépendroient entièrement de lui, et auxquels il pourroit tout ôter, lorsqu'il auroit dépouillé son collègue.

Sur ces entrefaites, Constance mourut et eut pour successeur Constantin son fils, qui fut salué empereur par l'armée, et qui se maintint, quoique Galère refusât de le reconnoître. Il y avoit donc quatre princes: il s'en éleva encore deux. Maxence, qui étoit à Rome, ayant été proclamé Auguste par les troupes de la ville, engagea son père, Maximien Hercule, à reprendre le même titre.

A cette nouvelle, Sévère, ayant eu l'imprudence de marcher à Rome avec les légions qui avoient servi sous Maximien, fut abandonné et perdit la vie. Galère vint aussitôt en Italie; mais, comme il n'avoit jamais vu Rome, et qu'il n'avoit pas imaginé de prendre des informations sur la grandeur de cette ville, il ne se trouva pas assez de

forces pour en former le siége. Une partie de ses troupes passa même du côté de Maxence, et il fut contraint de se retirer avec le reste. Alors il nomma César, à la place de Sévère, Licinius, autre paysan d'Illyrie.

Au milieu de ces troubles, Maximien Hercule, qui tendoit des piéges, tantôt à son propre fils, tantôt à Constantin, perdit enfin la vie à Marseille. Fausta, sa fille, femme de Constantin, découvrit elle-même la conspiration qu'il avoit tramée contre son mari.

Galère mourut l'année suivante : Licinius et Maximin, qui se partagèrent ses états, armèrent bientôt l'un contre l'autre, et le premier resta maître de tout l'Orient.

D'un autre côté, comme Maxence menaçoit de venger la mort de son père, Constantin passa les Alpes, et Maxence vaincu se noya dans le Tibre lorsqu'il voulut rentrer dans la ville. C'est à cette guerre qu'on rapporte la conversion de Constantin.

Les deux empereurs qui restoient parurent rechercher la paix. Licinius épousa même la sœur de son collègue. Mais, ayant armé quelques années après, il fut vaincu

et c'est alors que Constantin, seul maître de l'empire, fit cesser la persécution contre l'église.

Arrêtons-nous, Monseigneur, à cette époque, où commence un nouvel ordre de choses. Il s'agit maintenant de mettre sous vos yeux l'histoire de la religion ; étude qui demandoit quelques connoissances de l'histoire romaine.

FIN DU VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

HISTOIRE ANCIENNE.

LIVRE ONZIÈME.

Page 1.

LA prévoyance est nécessaire aux souverains. Comment elle s'acquiert. Objet de ce livre.

CHAPITRE PREMIER.

De la passion des Romains pour les spectacles, pag. 3.

JEUX du cirque. Avec quelle férocité les Romains se portoient à ces jeux. Première poésie des Romains. Commencement des jeux scéniques. Andronicus donne le premier aux Romains l'idée d'un drame régulier. A Rome, comme en Grèce, c'est dans des temps de guerre que les arts ont

fleuri. Térence a été l'époque du goût parmi les Romains. Combien chez les Grecs les circonstances étoient favorables aux progrès de la poésie dramatique. Combien elles leur étoient contraires chez les Romains. Progrès de la déclamation. Pantomimes. Dépenses ruineuses, où engageoit la passion du peuple pour les jeux.

CHAPITRE II.

Du goût des Romains pour les Arts et pour les Sciences, pag. 15.

Époque où les beaux-arts se sont introduits à Rome. Avidité avec laquelle les Romains ravissent les ouvrages des grands artistes. Pourquoi les Romains ont eu moins de goût que les Grecs. Les Romains, qui ont eu du goût, se sont formés d'après les Grecs. Les Grecs avoient peu de critique: les Romains n'en ont pas eu davantage, et ils avoient peu de disposition pour les sciences.

CHAPITRE III.

De quelques usages des Romains, pag. 28.

Il n'est pas possible de se faire une idée exacte des usages.

De l'Habillement.

La tunique. La ceinture. La toge. Changemens

que le luxe amène dans l'habillement. Les Romains n'ont connu que tard l'usage des tuniques de lin. Leurs chaussures. La coiffure.

Des Repas.

Le souper, principal repas des Romains. Luxe de la table. Usages qui se pratiquoient. Les lois somptuaires n'ont pas été un frein au luxe de la table.

Des Bains.

Bains publics, construits d'abord simplement, et ensuite avec magnificence. Abus des bains. Les empereurs se baignoient quelquefois avec le peuple. Quand on étoit en deuil, on ne se montroit pas aux bains.

Des promenades.

L'exercice du corps est nécessaire à l'esprit même. Le luxe fait de la promenade une occupation dispendieuse. Les grands bâtissoient de vastes portiques pour se promener. Portiques publics.

Des occupations des Romains dans le cours de la journée.

Comment les Romains s'assuroient de l'heure. Ils comptoient douze heures dans la journée. A quoi ils employoient l'après-midi. Dans les temps des spectacles, les jeux remplissoient presque toute la journée.

De l'urbanité romaine.

On ne peut pas se faire une idée exacte de l'urbanité. Les Romains avoient des usages qui nous choquent. Nous en avons qui les choqueroient. L'urbanité considérée dans ses causes. L'elegance française considérée dans ses causes.

CHAPITRE IV.

De la jurisprudence, page 59.

Il y a trois choses à considérer dans la jurisprudence. Sous les rois la jurisprudence n'etoit pas née encore. Chez les Grecs elle n'étoit pas une science. Chez les Romains elle devint une science après l'expulsion des rois. Après la publication des douze tables, les lois se multiplièrent et se compliquèrent. Des jurisconsultes s'etablissent comme interprètes des lois. Connoissances et qualités nécessaires aux jurisconsultes. Ils étoient peu considérés pendant la république. Ils ont commencé tard à écrire ; et, quand ils ont écrit, c'etoit sans méthode. Les lois se multiplioient à mesure que la république faisoit des conquêtes. Droits de propriété violés par les généraux. L'administration arbitraire de la justice augmentoit le désordre. Édit des préteurs. Abus qu'ils faisoient de leur autorité. Collection qui est l'objet de la jurisprudence. Nouvelle preuve que les Romains n'ont pas été véritablement libres.

CHAPITRE V.

Du goût des Romains pour la philosophie, pag. 74.

Chez les Romains, comme chez les Grecs, la philosophie ne s'établit qu'à mesure qu'on s'intéressa moins au gouvernement. Époque où la philosophie et l'éloquence s'introduisent à Rome. Un décret du sénat chasse de Rome les philosophes et les rhéteurs. Trois philosophes envoyés à Rome par les Athéniens. Caton veut qu'on se hâte de les renvoyer. Il avoit raison. Goût des lettres grecques parmi les Romains. L'étude de la langue grecque fait négliger la langue latine. Les citoyens rigides deviennent sectateurs du portique. Les jurisconsultes préfèrent aussi cette secte. Le péripatétisme avoit peu de sectateurs. Lucullus contribue à faire connoître les opinions des philosophes. Comment les Romains choisissent entre les sectes. Choix de Caton d'Utique, de Brutus, de Cicéron. Quelque idée qu'on se fit d'Épicure, il devoit avoir pour partisans les citoyens qui vouloient vivre éloignés des affaires, les débauchés et les ambitieux. Lorsque la doctrine d'Épicure se répandoit, il y avoit long-temps que les poëtes combattoient l'idolâtrie. Pourquoi la poésie combattoit à Rome l'idolâtrie qu'elle avoit enseignée aux Grecs. Goût des poëtes pour la philosophie. Avec combien peu de critique les Romains cultivoient la philosophie. Pourquoi la philosophie étoit une profession chez les Grecs,

et n'en étoit pas une chez l s Romains. Les Romains n'ont pas seulement trouvé une erreur nouvelle.

LIVRE DOUZIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Auguste, pag. 96.

Foiblesse d'Octavius. Circonstances où il se trouve. Fautes de César dans des circonstances bien différentes. Octavius ne pouvoit pas faire de pareilles fautes. Honneurs et puissance qu'on lui décerne. Pourquoi on lui offre la puissance tribunicienne et non le tribunat. Circonspection avec laquelle il accepte les titres qu'on lui offre. Temples qui lui sont consacrés. On le regarde comme un libérateur parce qu'il a fermé le temple de Janus. Comment il cherche la bienveillance du peuple. Il feint de vouloir se démettre de l'empire. Abus qui s'étoient introduits depuis qu'on avoit cessé de faire le cens. On donne à Octavius les pouvoirs de censeur. Comment il les exerce. Ses craintes pendant sa censure. Agrippa, son collègue dans la censure, le nomme prince du sénat. Prérogatives de ce titre. Comme prince du sénat, Octavius gouverne avec plus de sécurité. Il déclare au sénat qu'il se dépouille de tous ses titres. Effet que produit cette proposition. Il accepte l'empire pour un temps limité, et veut que le sénat et le peuple gouvernent une partie des provinces. On lui donne le nom d'Auguste. Il

se démet du consulat. Pourquoi? Conduite d'Auguste dans une maladie. Il devient l'objet de la reconnoissance publique. Pouvoirs qu'on lui donne. Autorité qui émanoit de ces pouvoirs. Il exerce la puissance tribunicienne dans tout l'empire. Pourquoi il en prend possession tous les ans. Comment il devient juge souverain dans le civil et dans le criminel. Comment il cache cette usurpation. Comment les tribunaux ne paroîtront juger qu'en vertu de l'autorité qui leur sera confiée par les empereurs. Pourquoi Auguste affectoit de ne point commander dans Rome. Il refuse la dictature qui lui est offerte. Il passe en Sicile. Il refuse le consulat. Troubles. Agrippa est envoyé pour les dissiper. Auguste le prend pour gendre. Il passe en Asie où il règle tout en souverain. Foiblesse du roi des Parthes. Elle fit la grandeur d'Auguste. Anarchie entretenue dans Rome par la politique d'Auguste. A son retour à Rome il obtient la puissance consulaire, le droit de faire des lois et la censure. Il réunissoit alors tous les pouvoirs de la souveraineté. Sa conduite cirsconspecte. La puissance avoit passé du peuple au prince. Vérité qui sera bientôt oubliée. Agrippa associé à une partie de la puissance d'Auguste. Censure d'Auguste et d'Agrippa. Lois contre les célibataires. Lois sur les affranchissemens. Il se démet de l'autorité pour la reprendre. Combien de fois il l'a reprise. Jeux séculaires. Guerres. Époque où les généraux cessent d'adresser leurs lettres au sénat, et d'obtenir les honneurs du triomphe. Mort d'Agrippa. Tibère devient gendre d'Auguste. Mort de Drusus. Régle-

ment odieux. Tibere obtient la puissance tribunicienne. Il se retire à Rhodes. Il y vit dans la disgrace. Conditions de son retour. Auguste adopte Tibère et Agrippa Posthumus. Il desherite celui-ci, et l'exile. Tibère commande les armees avec succès. Innovation qui hâtot les progrès du despotisme. Mort d'Auguste. Son testament. On lui consacre un temple et des prêtres.

CHAPITRE II.

Observations sur le gouvernement d'Auguste, page 133.

Pour juger des forces de l'empire, il faut connoître les changemens survenus dans la discipline militaire. La légion avant Servius Tullius. La légion après que ce roi eut changé le gouvernement. D'où les cavaliers légiomaires étoient tirés. Changemens que Marius fait à la légion. Les légions lorsque les droits de cité ont été accordés à tous les Italiens. Les légions pendant les guerres civiles. Discipline militaire dans les beaux temps de la république. Long-temps avant Auguste cette discipline ne subsistoit plus. Innovation qui achève de la ruiner. Auguste fixe les légions dans les provinces. Effet de cet établissement. Maître des provinces, Auguste cree les cohortes prétoriennes qui l'assurent de l'Italie et de Rome. Les circonstances établissoient d'elles-mêmes le despotisme, et la monarchie d'Auguste n'étoit qu'un despotisme déguisé. Pourquoi il ne songea point à mettre un

frein à l'autorité. Son peu de courage a servi à son élévation.

CHAPITRE III.

Tibère, page 143.

Appréhensions des Romains lorsqu'ils prévoient la fin d'Auguste. Précautions de Livie pour assurer l'empire à son fils. Meurtre d'Agrippa Posthumus. On se hâte de prêter serment à Tibère. Il se hâtoit lui-même de prendre possession de l'empire. Sa dissimulation dans cette conjoncture. L'empire devint perpétuel dans sa personne. Sa modestie affectée. Auguste avoit ôté au peuple la puissance législative: Tibère lui enlève le droit de nommer aux magistratures. Jalousie des ordres favorable au despotisme. Séditions appaisées en Pannonie et en Germanie. Tibère dissimule ses vices tant qu'il se croit mal affermi. Loi de majesté. Elle devient une source d'abus. La conduite équivoque de Tibère ouvre la porte aux délations. Sous lui la loi de majesté fit un crime des actions les plus indifférentes. Hispon délateur. Germanicus, rappelé de Germanie, est envoyé en Asie. Il meurt. Pison accusé de l'avoir empoisonné. Désespoir du peuple. Pison se tue. Tibère prend Drusus son fils pour collègue dans le consulat, et s'absente. On propose de défendre aux femmes de suivre leurs maris dans les gouvernemens. Cette proposition est rejetée. Abus des asyles. Drusus les réprime en partie. Chevalier romain condamné pour avoir cru prévoir la mort de Drusus. Conduite de Tibère en

cette occasion. Réponse de Tibère sur la proposition qu'on lui fait de réprimer le luxe. Il ne faut qu'attendre pour voir tomber le luxe. Sans la loi de majesté, l'administration de Tibère eût été digne d'éloges à plusieurs égards. Il change de conduite. Sejan en est la principale cause. Empire de ce ministre sur l'esprit de Tibère. Puissance qu'il acquiert. Pour régner, il projette d'exterminer les Cesars, et il empoisonne Drusus. Tibère paroît soutenir la mort de son fils avec fermeté, et fait douter de la sincérité de ses sentimens à l'égard des enfans d'Agrippine. Agrippine bannie avec son fils Néron, et son second fils enfermé. Contraste des événemens dans les siècles qui ont précédé. Pourquoi Tibère se retire dans l'île de Caprée. Séjan en devient plus puissant. Il se rend suspect à Tibère, qui a besoin d'artifices pour le perdre. Séjan condamné et exécuté. Terentius accusé d'avoir été ami de Séjan. Lentulus accusé du même crime. Tibère méprisé des nations étrangères. Il néglige tous les soins de l'empire. Ses cruautés lorsqu'il apprend que son fils a été empoisonné par Séjan. Sa mort.

CHAPITRE IV.

Caïus Caligula, page 175.

Caligula, lorsqu'il étoit à Caprée. Enthousiasme du peuple pour ce prince. Tout-à-coup le despotisme se montre à decouvert. Tyrannie de Caligula, sophiste dans la cruauté. Mot feroce de ce

prince. Ses folies. Sa mort. Comment les plus grands intérêts se règlent souvent par des abus.

CHAPITRE V.

Claude, page 181.

On se flattoit de rétablir le gouvernement républicain, lorsque Claude fut élu empereur par les soldats. Il est le premier qui ait acheté l'empire. Il etoit incapable de toute fonction publique Sa disgrace et son ineptie. Il avoit l'esprit cultivé. Comment les noms d'Auguste et de César devinrent des titres de dignité. Il commence son règne par des actions populaires. Il se livre aux affranchis et à ses femmes. Il donne les jugemens aux affranchis. Ap. Silanus victime de la stupidité de Claude. Autre victime, Valérius Asiaticus. Messaline, femme de Claude, épouse Silius. Sa mort. Claude épouse Agrippine. Loi portée à cette occasion. Elle médite d'assurer l'empire à son fils. Ses mesures à cet effet. Elle confie à Sénèque l'education de Néron. Néron prononce des discours qu'il n'a pas faits. Agrippine empoisonne Claude.

CHAPITRE VI.

Néron, page 193.

On a tort de louer les premières années du règne de Néron. Ses amusemens dans les temps même dont on fait l'eloge. Agrippine n'a pas toute

la puissance dont elle s'étoit flattée. Sa conduite avec son fils, qu'elle veut gouverner. Disgrace de Pallas. Emportement d'Agrippine. Mort de Britannicus. Agrippine paroît vouloir former un parti. Prêt à l'immoler, Néron paroît se réconcilier avec elle. Néron devient amoureux de Sabina Poppéa. Cette femme médite la perte d'Agrippine. Néron force sa mère de se retirer, et songe aux moyens de la faire mourir. Ses dissimulations atroces. Mort d'Agrippine. Conduite de Burrhus, de Sénèque et du sénat. Néron triomphe en quelque sorte de ses forfaits. Jeux scandaleux, dans lesquels Néron se donne en spectacle. Mort de Burrhus. Ses successeurs dans le commandement. Retraite de Sénèque. Néron épouse Poppéa. Octavie est égorgée. Incendie de Rome. Rapines de Néron. Conspiration découverte. Nouvelles cruautés. Mort de Sénèque. Vainqueur dans tous les jeux de la Grèce, Néron triomphe. Il perd l'empire et la vie.

LIVRE TREIZIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Galba, page 208.

Quel étoit l'esprit des troupes à la mort de Neron. Galba avant qu'il parvînt à l'empire. Défauts de ce prince. Les légions de Germanie le reconnoissent malgré elles. Conspiration. Galba aliene plusieurs soldats. Il ôte le commandement

à Verginius. Il exerce le despotisme avec les soldats. Ministres qui le gouvernent. Sentimens divers à la mort de Neron. Quelques citoyens se faisoient illusion sur Galba. D'autres regrettoient Néron. Disposition des gardes pretoriennes. Deux meurtres rendent Galba odieux. Les généraux de l'Orient pouvoient aspirer à l'empire. L'Égypte devoit se declarer pour eux. Provinces qui ne faisoient point craindre de révolutions. Provinces qui en faisoient craindre. Généraux auxquels Galba les avoit confiées. Circonstances dans lesquelles les légions du haut Rhin se soulevèrent. Galba adopte Pison. Othon aspire à l'empire. Deux soldats le lui donnent. Le peuple et les grands dans cette conjoncture. Mort de Galba et de Pison.

CHAPITRE II.

Othon, page 221.

Le sénat et le peuple s'humilient devant Othon. Les soldats disposent de tout. Consternation des Romains qui se voient menacés d'une guerre civile. Othon montre des vertùs qui ne rassurent pas. Vitellius n'en montre point. Les Romains n'osent se déclarer ouvertement ni pour l'un ni pour l'autre. Sedition qui repand l'alarme dans Rome. Discoûrs d'Othon aux séditieux. Cette sédition fait voir l'etat où étoit la discipline militaire. Les provinces se déclarent pour Othon, ou pour Vitellius, suivant qu'elles craignent l'un ou l'autre. Modération d'Othon avant son depart de Rome.

Il part à la tête de son armée de terre. Il n'y a point de surbordination dans les troupes. Même licence dans l'armée de Vitellius. État de cette armée. Fautes d'Othon. Sa défaite. Ses soldats l'invitent à continuer la guerre. Réponse qu'il leur fait. Sa mort.

CHAPITRE III.

Vitellius, page 234.

Le sénat rend grâces aux légions qui dévastent l'Italie. Intempérance et férocité de Vitellius. Son arrivée à Rome. Ses troupes s'amollissent. Cécina, Valens et un affranchi partagent sa faveur. Vespasien proclamé en Orient. Ses préparatifs. Antonius Primus, qui arme pour lui, marche en Italie. État de l'armée de Vitellius. Elle est défaite. Mort de Valens. Combats à l'arrivée de Primus à Rome. Mort de Vitellius.

CHAPITRE IV.

Vespasien, page 240.

Licence des soldats sous Primus. Mucianus force Primus à se retirer. Soulèvement des Bataves, des Germains et des Gaulois. Révolte des légions de Germanie contre leurs chefs. Les Druides prédisent l'empire aux Gaulois. Les légions romaines prêtent serment aux Gaulois. Les Gaulois se divisent. Cérialis les soumet. Conduite de Domitien. Vespasien

est le premier que la puissance souveraine ait changé en mieux. Sa générosité. Ses mœurs simples. Sa tolérance. Il réprime la licence des soldats. Il réforme le luxe. Il complète et purge l'ordre des sénateurs et celui des chevaliers. Il n'a pas tenu à lui que le sénat ne reprît son premier lustre. Son avarice. On ne la peut justifier. Usage qu'il faisoit de ses revenus. Il bâtit le temple de la paix. Fonctions de Titus auprès de Vespasien. Pays réduits en provinces romaines. Conspirations. Mort de Vespasien.

CHAPITRE V.

Titus, page 251.

Jeunesse de Titus. Prévention des Romains qui le croient un second Néron. Il devient l'amour et les délices du genre humain. Il confirme les grâces accordées avant lui. Sa bienfaisance. Il n'a fait mourir aucun citoyen. Villes abymées par une éruption du mont Vésuve. Titus occupé du soulagement de la Campanie. Sa générosité lors d'un incendie. Ses soins paternels pendant une peste. Il donne des jeux. Sa mort.

CHAPITRE VI.

Domitien, page 257.

Commencemens de Domitien. Sa cruauté se montre par degrés. Jeux de ce monstre. Sa mort.

LIVRE QUATORZIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Nerva et Trajan, page 260.

On comprend difficilement que Rome puisse être long-temps bien gouvernée. Nerva est vertueux, mais trop foible. Il connoît le besoin qu'il a d'un appui, et il adopte Trajan. Sa mort. Trajan est digne du trône. Ce prince à la tête de ses troupes. Ses guerres contre les Daces. Ses conquêtes en Orient. Sa passion pour les conquêtes est blâmable. Son attention à faire respecter les lois par son exemple. Ses soins pour le bonheur des peuples. Son économie et sa vigilance. Sa simplicité Il ne se croyoit que le magistrat d'une république libre. Il connut l'amitié et la fit connoître. Sa mort.

CHAPITRE II.

Adrien, page 268.

Proclamation d'Adrien. Il abandonne les conquêtes que Trajan avoit faites sur les Parthes. Pourquoi ? Sa libéralité. Il voyage dans toutes les provinces pour soulager les peuples et pour réprimer les abus. Comment il voyageoit. Peu jaloux de ses titres, il étoit populaire jusqu'à oublier son rang. Son amitié n'assuroit pas sa confiance. Quelquefois cruel avec les grands, il étoit toujours

humain avec le peuple. Il paroissoit avoir étudié toutes les sciences. Il protégeoit les savans et les artistes, et il en étoit jaloux. Sa mort. Choix qu'il fait de ses successeurs. Il est triste qu'il ait eu des vices.

CHAPITRE III.

Antonin, page 276.

Temps peu féconds pour l'histoire. Le vertueux Antonin mit son bonheur à être aimé. Il n'avoit rien à lui. Avec quelle simplicité il jouissoit des avantages de son rang. Sa conduite avec les gouverneurs des provinces. Trait qui la caracterise. Il étoit respecté des nations étrangères. Choix qu'il fait de Marc-Aurèle. Sa mort. Le nom d'Antonin devient un titre auguste.

CHAPITRE IV.

Marc-Aurèle, page 281.

La famille de Marc-Aurèle. Nom que lui donnent les historiens. La secte des stoïciens dominante sous les empereurs. Pourquoi Marc-Aurèle adopte la morale de cette secte. On ne peut l'excuser d'avoir associé à l'empire L. Verus. Les ennemis arment contre l'empire. Plusieurs fléaux retiennent à Rome Marc-Aurèle. Conduite de Verus en Orient. Par son imprudence la peste ravage l'empire. Les nations germaniques prennent les armes.

Triste conjoncture où cette guerre commence. Les deux Augustes marchent contre le peuple de Germanie. Mort de Verus. Les peuples de Germanie ne connoissoient d'autre droit que celui du plus fort. Marc-Aurèle les force à la paix. Révolte de Cassius. Lettre de Marc-Aurèle à Verus, à qui Cassius paroissoit suspect, et qui demandoit la mort de ce capitaine. Clémence de Marc-Aurèle lors de la révolte de Cassius. Marc-Aurèle en Orient. Nouvelle guerre en Germanie. Marc-Aurèle magistrat plutôt que souverain. Sa mort.

CHAPITRE V.

Premier livre des réflexions morales de Marc-Aurèle, page 293.

CHAPITRE VI.

Depuis la mort de Marc-Aurèle jusqu'à celle de Caracalla, page 305.

La flatterie a fait un monstre de Commode. Faustine sa mère a contribué à le rendre vicieux. Fautes de Marc-Aurèle au sujet de son fils. Commode achète la paix des Barbares. Trafic qu'il fait des emplois. On conspire contre lui. Sa mort. Pertinax lui succède. Sous le règne précédent les désordres s'etoient tout-à-coup reproduits. La sagesse de Pertinax soulève ses gardes, et il est égorgé. L'empire à l'enchère. Il est adjugé à Didius. Méconientement du peuple. Trois Augustes proclamés par leurs troupes; Niger, Albinus, et Sévère qni marche à Rome. Didius est abandonné et

exécuté. Sévère casse les prétoriens, et crée une nouvelle garde. L'Orient et l'Occident arment contre Sévère. Niger est vaincu et tué. Albinus est vaincu et se tue. Politique ruineuse de Sévère. Plautien a toute sa confiance. Mort de ce ministre. Papinien préfet du prétoire. Mort de Sévère. Caracalla égorge son frère Géta, et fait mourir Papinien. Mort de ce monstre.

CHAPITRE VII.

Jusqu'à l'avènement de Valérien, page 317.

Objet qu'on se propose dans cette histoire jusqu'à Dioclétien. Macrin, successeur de Caracalla, mécontente les troupes. Mœsa fait donner l'empire à son petit-fils Heliogabale. Mort de Macrin. Mœsa opine dans le sénat. Sa puissance est mal affermie. Elle cherche un appui dans Alexien qu'elle fait adopter. Mort d'Héliogabale. Gouvernement de Sévère Alexandre. Fin de l'empire des Parthes, et commencement du nouvel empire des Perses. Les Perses font la guerre aux Romains. On ne sait pas les événemens de cette guerre. Sévère Alexandre marche contre les Germains. Sa mort. Maximin empereur. Les deux Gordiens créés Augustes. Trois Augustes élus par le sénat. Mort de Maximin, de Maxime et de Balbin. Sort des empereurs pour s'être mis dans la dépendance des soldats. Règne de Gordien. Il est assassiné par Philippe qui lui succède. Mort de Philippe et de deux autres Augustes. Mort de Décius, de Gallus et d'Émilien.

Valérien, proclamé empereur, s'associe son fils Gallien.

CHAPITRE VIII.

Jusqu'à l'avénement de Dioclétien, page 328.

Valérien oppose ses généraux aux Barbares. Il marche contre les Perses et il est fait prisonnier. Etat déplorable de l'empire sous Gallien. Circonstances qui retardent la chûte de l'empire. Odonat Prince de Palmyre. Mort de Gallien. Claude lui succède. Zénobie maîtresse de l'Orient. Deux Augustes, Tétricus et Auréolus. Mort d'Auréolus. Défaite des Goths. Mort de Claude. Aurélien qui lui succède est le restaurateur de l'empire. Il triomphe des Barbares. Zénobie. Aurélien arme contre elle. Ses succès. Zénobie faite prisonnière. Ruine de Palmyre. Aurélien maître de l'empire. Quoique toutes les provinces fussent réunies sous un seul chef, l'empire étoit foible par lui-même. Mort d'Aurélien. Ordre qui survit à Aurélien. Règne de Tacite. Probus élu empereur. Ses qualités. Son règne. Sa mort. Carus et ses deux fils, Carin et Numérien. Avénement de Dioclétien.

CHAPITRE IX.

Depuis l'avénement de Dioclétien jusqu'en 325, que Constantin, seul maître de l'empire, donne la paix à l'Eglise.

Quel est Dioclétien. Il s'associe Maximien. Objet du plan qu'il formoit. Guerres qui troubloient

l'empire. Dioclétien et Maximien créent Césars Galere et Constance. Partage des provinces entre ces quatre princes. Ce plan vicieux se soutient par le génie de Dioclétien. Circonstances où ce prince abdique l'empire. Il est heureux dans sa retraite. Ce qui a fait la puissance des Romains depuis Auguste jusqu'à Marc-Aurele. Leur foiblesse depuis Marc-Aurèle jusqu'à Dioclétien. Depuis Dioclétien l'empire s'épuise de plus en plus. Les empereurs sont réduits à prendre des barbares à leur solde. Sous Galere et sous Constance, l'empire est divisé. Sévère et Maximin Césars. Constantin succède à Constance. Maxence proclamé Auguste. Mort de Sévère. Galere en Italie. Licinius créé César. Mort de Maximien Hercule. Licinius maître de tout l'Orient. Mort de Maxence. Constantin seul maître de l'empire. Pourquoi on s'arrête à cette époque.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.


005

